

Plan de gestion 2025 – 2031

Dossier Zones Humides et Biodiversité



Fondation pour la Préservation de la Nature – FDC 59

Condé-sur-l'Escaut – Site de Chabaud-Latour

Réalisé avec le soutien financier de :

Financé
par

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	1
TABLE DES CARTES	2
TABLE DES TABLEAUX.....	3
TABLE DES FIGURES	4
AVANT-PROPOS.....	5
SECTION A : DESCRIPTION GENERALE DU SITE	6
A.1. CONTEXTE ADMINISTRATIF	6
A.1.1. Informations générales	6
A.1.2. Régime foncier	7
A.1.3. Acteurs de la gestion et moyens de fonctionnement.....	8
A.1.4. Superposition d'outils	9
A.2. CONTEXTE PHYSIQUE	12
A.2.1. Description de l'écosystème physique.....	12
A.2.2. Description de la géodiversité.....	14
A.2.3. Description du paysage	16
A.3. CONTEXTE HUMAIN	16
A.3.1. Usages et activités du site.....	16
A.3.2. Accès et accueil du public	17
A.3.3. Leviers et pressions liés à l'homme.....	18
A.4. CONTEXTE REGLEMENTAIRE	18
SECTION B : ETAT DES LIEUX DE LA BIODIVERSITE	20
B.1.1. Protocole utilisé	20
B.1.2. Inventaires flore	20
B.1.3. Inventaires habitats.....	34
B.2. INVENTAIRES FAUNISTIQUES	60
B.2.1. Avifaune	60
B.2.2. Amphibiens.....	67
B.2.3. Lépidoptères.....	69
B.2.4. Odonates	72
B.2.5. Autres taxons	74
B.3. BILAN SUR L'ETAT DE LA BIODIVERSITE DU SITE	81
B.3.1. Valeur du patrimoine naturel du site.....	81
B.3.2. Etat des services rendus par le site	81
SECTION C : DEFINITION DES ENJEUX.....	84



C.1. IDENTIFICATION DES ENJEUX	84
C.1.1. Enjeux écologiques.....	84
C.1.2. Enjeux socio-économiques.....	84
C.2. PRIORISATION DES ENJEUX	85
C.2.1. Méthode de priorisation	85
C.2.2. Priorisation des enjeux.....	85
SECTION D : OBJECTIFS A LONG TERME ET PLAN D’ACTIONS.....	86
D.1. OBJECTIFS A LONG TERME.....	86
D.2. OBJECTIFS OPERATIONNELS.....	87
D.3. PLAN D’ACTIONS	87
ACTION N° 1 : Coupe sélective des ligneux de la roselière et de la cariçaie	88
ACTION N° 2 : Entretien des milieux ouverts de pelouse par fauche tardive avec exportation ...	89
ACTION N° 3 : Fauche tardive avec exportation de la roselière.....	90
ACTION N° 4 : Eclaircissement des plantations.....	91
ACTION N° 5 : Améliorer la propreté du site.....	92
ACTION N° 6 : Suivis faunistiques, floristiques et des habitats	93
SECTION E : EVALUATION ET RESULTATS DE GESTION	94
E.1. EVALUATION ET TABLEAU DE BORD.....	94
E.2. REVISION DU PLAN DE GESTION.....	103
E.3. CALENDRIER.....	104
ANNEXE 1 : PLAN D’ACTIONS DU PLAN DE GESTION 2016-2021	105

TABLE DES CARTES

Carte 1 – Localisation du site.....	6
Carte 2 - Délimitation du site	7
Carte 3 - Localisation du site au sein de la Trame Verte et Bleue.....	10
Carte 4 - Localisation du site vis-à-vis des zones naturelles d’intérêt.....	11
Carte 5 - Carte topographique du site.....	13
Carte 6 - Localisation du site dans le bassin versant.....	13
Carte 7 - Localisation des surfaces en eau du site.....	14
Carte 8 - Carte géologique du site.....	15
Carte 9 - Cartographie du sol du site, Géoportail.....	15
Carte 10 - Carte des cheminements	17
Carte 11 – La flore rare et menacée.....	33
Carte 12 - Les habitats naturels du site	59



Carte 13 - Localisation des points d'écoute (IPA) réalisés sur le site lors de l'inventaire avifaune	60
Carte 14 - Localisation des contacts d'oiseaux nicheurs d'intérêt sur le site	67
Carte 15 - Localisation des contacts d'amphibiens inventoriés sur le site.....	69
Carte 16 - Localisation des transects réalisés pour l'inventaire des lépidoptères	70
Carte 17 - Localisation des lépidoptères d'intérêt sur le site.....	72
Carte 18 - Localisation des odonates d'intérêt sur le site	74
Carte 19 - Localisation des orthoptères d'intérêt	76
Carte 20 - Localisation des mammifères d'intérêt	78

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Liste des parcelles cadastrales composant le site	8
Tableau 2 - Ensemble des textes de protection de la flore et de la faune applicable sur le site	18
Tableau 3 - Ensemble des outils d'évaluation du niveau de rareté et des menaces pesant sur la faune et la flore applicable sur le site.	19
Tableau 4 - Liste des espèces de flore observées lors des inventaires et leur statut	31
Tableau 5 - Liste des habitats présents sur le site et leur statut.....	35
Tableau 6 - Liste des espèces d'avifaune observées lors des inventaires et leur statut.....	65
Tableau 7 - Liste des espèces d'amphibien observées lors des inventaires et leur statut	68
Tableau 8 - Liste des espèces de lépidoptères observées lors des inventaires et leur statut	71
Tableau 9 - Liste des espèces d'odonates observées lors des inventaires et leur statut.....	73
Tableau 10 - Liste des espèces d'odonates observées lors des inventaires et leur statut.....	75
Tableau 11 - Liste des espèces d'odonates observées lors des inventaires et leur statut.....	77
Tableau 12 - Liste des espèces de reptiles observés lors des inventaires et leur statut.....	78
Tableau 13 - Liste des espèces d'odonates observées lors des inventaires et leur statut.....	79
Tableau 14 - Priorisation des enjeux en fonction des responsabilités exprimées sur le site.....	85
Tableau 15 - Ensemble des objectifs à long termes définis pour le site	86
Tableau 16 - Ensemble des objectifs opérationnels définis pour le site.....	87
Tableau 17 - Ensemble des objectifs à long terme et opérationnels définis pour le site au plan de gestion 2016-2021	95
Tableau 18 - Tableau d'évaluation des actions – OLT 1	97
Tableau 19 - Tableau d'évaluation des actions – OLT 2	99
Tableau 20 - Tableau d'évaluation des actions – OLT 3	101
Tableau 21 - Tableau d'actualisation de l'état des connaissances.....	103



TABLE DES FIGURES

Figure 1 - Diagrammes climatique du site.....	12
Figure 2 - Terril plat sur schiste, site de Chabaud-Latour.....	12
Figure 3 - Répartition des activités sur l'ensemble du site de Chabaud-Latour	16
Figure 4 – Exemples de plantes patrimoniales rencontrées sur le site de Chabaud-Latour	32
Figure 5 - de gauche à droite, Bihoreau gris, Foulque macroule, Bruant des roseaux	66
Figure 6 – Butor étoilé en déplacement au-dessus du la roselière de Chabaud-Latour	66
Figure 7 - de gauche à droite, Crapaud commun, Grenouille commune	68
Figure 8 - de gauche à droite, Petit sylvain, Tabac d'Espagne	71
Figure 9 - de gauche à droite, Libellule fauve, Crocothémis écarlate, Aeschne isocèle	74
Figure 10 - de gauche à droite, Grande sauterelle, Conocéphale bigarré, Méconème fragile	75
Figure 11 - de gauche à droite, Sanglier, Chevreuil européen, traces de présences du Castor.....	77
Figure 12 - Lézard vivipare	79
Figure 13 - de gauche à droite : Silure, Anguille d'Europe, Carpe miroir	80
Figure 14 - Huttes de chasse flottantes sur l'étang de Chabaud-Latour	82



AVANT-PROPOS

Les zones humides sont l'un des types de milieux naturels les plus touchés par la régression dans notre pays. Les scientifiques estiment qu'entre 1960 et 1990, environ 50% de leur superficie aurait disparu. Cette problématique n'épargne pas la région Hauts-de-France, où l'on observe une détérioration de la qualité des différents écosystèmes et une réduction du nombre d'espèces qui y vivent.

Pourtant, les zones humides jouent un rôle crucial en fournissant de nombreux services écosystémiques, tels que la régulation du débit des cours d'eau, la recharge des nappes phréatiques, et l'abri pour la biodiversité. On estime d'ailleurs que 100 % des amphibiens, 50 % des oiseaux et 30% des plantes remarquables et menacées en France dépendent directement de ces milieux.

Il existe un type de zone humide peu connu, celui géré par les propriétaires privés, parmi lesquels on trouve un grand nombre de chasseurs. Dans la région Hauts-de-France, il y a environ 40 000 chasseurs de gibier d'eau. Cette activité se pratique de nuit dans environ 5 500 huttes immatriculées, et de jour, dans de nombreux marais aménagés. Il est donc clair que la part de zones humides appartenant à des propriétaires privés (qu'il s'agisse de particuliers, de collectivités locales ou d'acquisitions de la Fondation pour la Préservation de la Nature) est loin d'être négligeable.

Pour préserver efficacement les zones humides aujourd'hui, il est impératif de tenir compte de la propriété privée. C'est pourquoi, en 2021, la Fédération Régionale des Chasseurs a lancé le programme « Zones Humides et Biodiversité en Hauts-de-France » visant principalement à soutenir les propriétaires privés, tant physiques que moraux, dans la mise en place d'actions visant à maintenir leurs zones humides.

Ce plan de gestion a donc été établi dans le cadre de ce projet régional par la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord.

Toutefois, le site de Chabaud-Latour présente des spécificités, alliant zones humides et zones anthropisées créées à la suite d'affaissements miniers, c'est un espace tampon servant de retenue d'eau, d'espace multi-usages, de tourisme de proximité (observation faunistique et floristique, randonnée...), c'est également un lieu de loisir (base nautique), de pêche et de chasse. Cette dernière pratique est également très spécifique au site, puisqu'elle se pratique depuis le 17^{ème} siècle, et actuellement depuis des huttes de chasse flottantes.

L'Etang de Chabaud-Latour et les milieux humides connexes constituent un ensemble écologique vaste intégrant la plupart des éléments du système alluvial de l'Escaut. Le site, dans son ensemble, appartient à plusieurs propriétaires dont notamment la partie Nord-Est, propriété du Département du Nord gérée au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS) et la partie Sud-Ouest, propriété de la commune de Condé-sur-l'Escaut.



SECTION A : DESCRIPTION GENERALE DU SITE

A.1. CONTEXTE ADMINISTRATIF

A.1.1. Informations générales

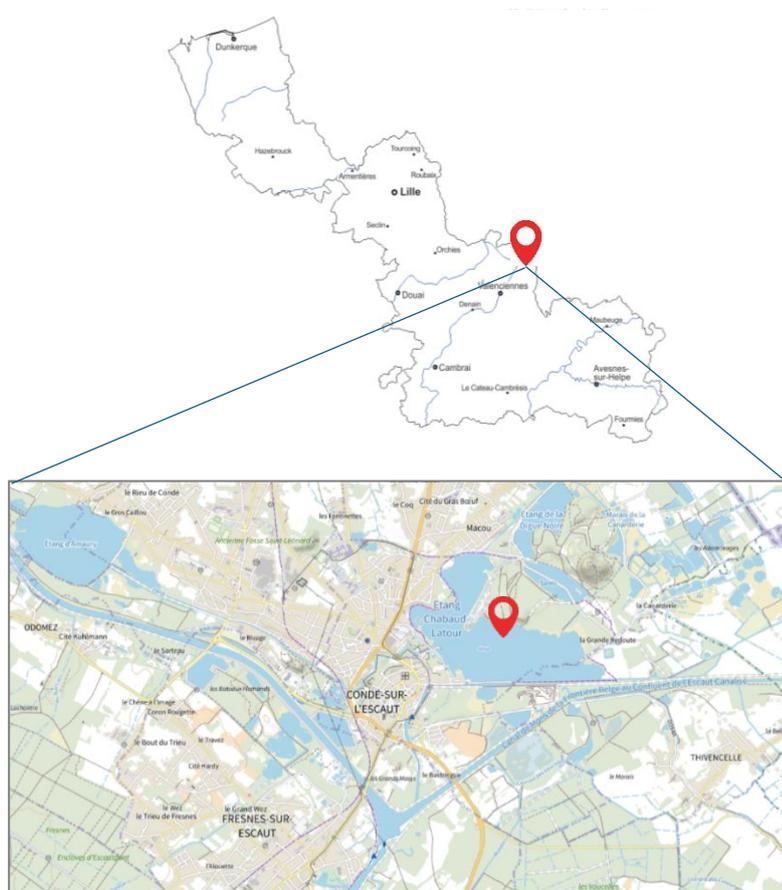
Le site de Chabaud-Latour se situe dans le département du Nord sur les communes de Condé-sur-l'Escaut et de Thivencelle.

Il est situé dans le Hainaut, à 14 km de Valenciennes, 58 km de Lille et 90 km de Bruxelles. Frontalier de la Belgique, le site de Chabaud-Latour se situe à la confluence de la Haine et de l'Escaut. Il est localisé entre la réserve naturelle d'Harchies implantée sur les communes belges d'Harchies, Hensies et Pommeroeul à l'Est ; la forêt de Bonsecours au Nord ; le canal Condé-Pommeroeul et la vallée de l'Escaut au Sud.

Les coordonnées GPS du site : 50°27'09' N, 13°36' 17' E.

Le site acquis par la fondation s'étend sur une surface totale de 65 ha répartie en 32 parcelles cadastrales. Ce plan de gestion s'applique sur les parcelles suivantes :

- Condé-sur-l'Escaut :
 - o Section OB, parcelles 0354, 0353, 0357, 0358, 0359, 0360, 0361, 0362, 0363, 0364, 0365, 0366, 0367, 0368, 0369, 0476, 0477, 0604, 0606, 0603, 0670, 0347, 0607, 0342, 0669, 0668, 0658, 0601
 - o Section AN, parcelles 0224, 0225.
- Thivencelle :
 - o Section OA, parcelles 0559, 0516.



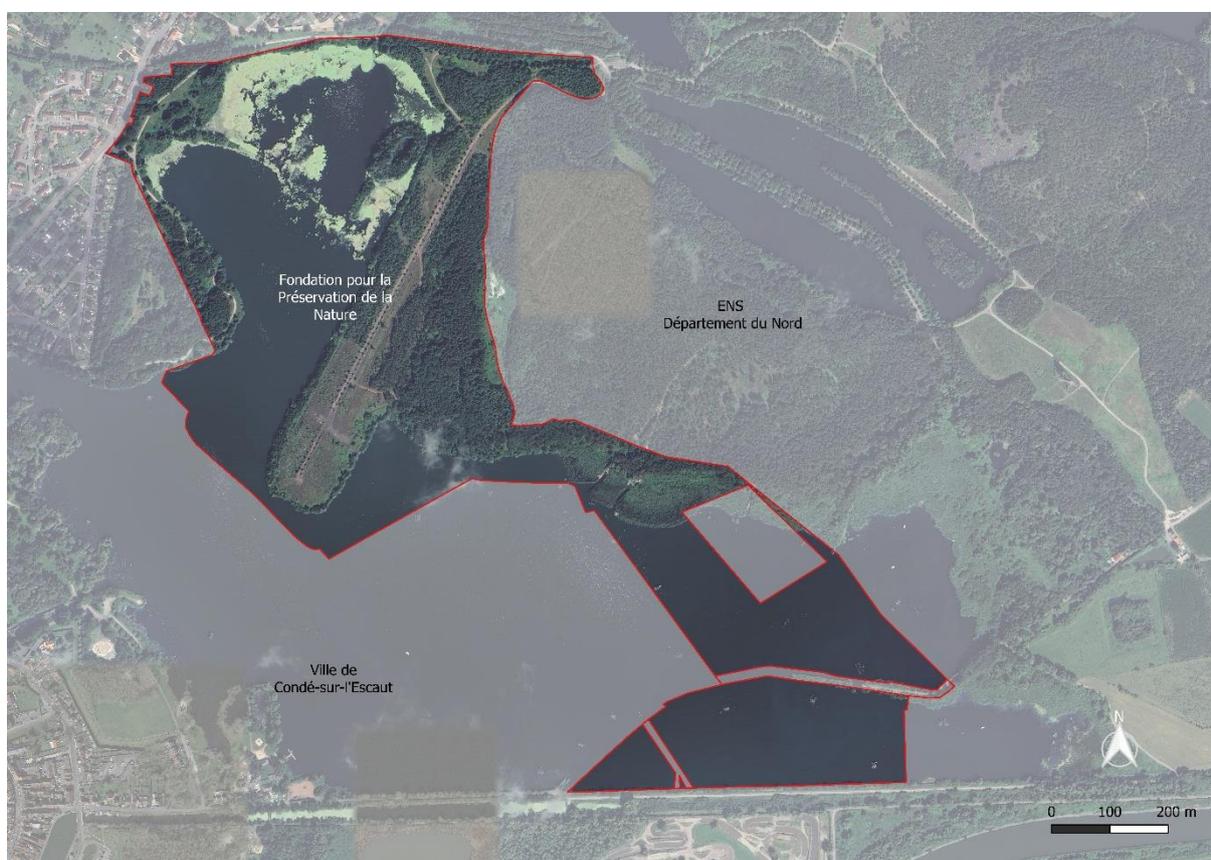
Carte 1 – Localisation du site

A.1.2. Régime foncier

Le site est une propriété de la Fondation pour la Préservation de la Nature (anciennement la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage).

Plus largement, le « grand site » de Chabaud-Latour est considéré comme un complexe humide de plus de 300 hectares, dont l'étang possède une superficie d'environ 100 hectares. La partie nord-est du « grand site » de Chabaud-Latour est en propriété du Département du Nord et gérée au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS). La partie la plus centrale est en propriété de la Fondation pour la Préservation de la Nature, tandis que la partie sud-ouest est en propriété de la commune de Condé-sur-l'Escaut (cf. carte ci-dessous).

Au sud, l'ancien chemin des Moulineaux traverse le site de la Fondation. Parfois praticable en période estivale, il est totalement immergé en période hivernale.



Carte 2 - Délimitation du site

Le site est composé des parcelles cadastrales suivantes :

Commune	Section	Numéro	Surface (en m ²)
Condé-sur-l'Escaut	OB	0342	221 504
	OB	0347	64 584
	OB	0354	137
	OB	0353	1 122
	OB	0357	156
	OB	0358	217
	OB	0359	250
	OB	0360	300
	OB	0361	310
	OB	0362	300
	OB	0363	293
	OB	0364	269
	OB	0365	238
	OB	0366	212
	OB	0367	200
	OB	0368	157
	OB	0369	7 120
	OB	0476	218
	OB	0477	98
	OB	0601	6 480
	OB	0603	240
	OB	0604	6 929
	OB	0606	11 468
	OB	0607	37 893
	OB	0658	122 872
	OB	0668	58 029
OB	0669	6 910	
OB	0670	22 914	
AN	0224	7 976	
AN	0225	70	
Thivencelle	OA	0559	58 282
	OA	0516	11 475

Tableau 1 - Liste des parcelles cadastrales composant le site

A.1.3. Acteurs de la gestion et moyens de fonctionnement

Le site est en propriété de la Fondation pour la Préservation de la Nature depuis le 21 octobre 2014. A la suite d'une convention de délégation de gestion, la Fédération Départementale des Chasseurs du Nord est en charge d'assurer la gestion environnementale des 65 hectares du site en propriété dont 42 hectares font partie intégrante du plan d'eau de l'étang de Chabaud-Latour.

La gestion du site peut être faite soit en régie, en partenariat avec les usagers du site et notamment l'association des Chasseurs de Gibiers d'Eau des étangs de Condé, soit par le biais de prestataire extérieur comme dans le cas du projet tripartite d'aménagement du site (avec délégation de maîtrise d'ouvrage au Département du Nord).



A.1.4. Superposition d'outils

Outils d'aménagement du territoire

La ville de Condé-sur-l'Escaut est dotée d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme) en cours de révision. La répartition de l'occupation des sols est répartie de la façon suivante (données CORINE Land Cover) :

- Zones urbanisées : 415ha, soit 23%.
- Espaces verts artificialisés, non agricoles : 107ha, soit 6%.
- Terres arables : 0,32ha, soit 0,02%.
- Prairies : 234ha, soit 13%.
- Zones agricoles hétérogènes : 140ha, soit 8%.
- Forêts : 592ha, soit 32%.
- Milieux à végétation arbustive et/ou herbacée : 108ha, soit 6%.
- Zones humides intérieures : 111ha, soit 6%.
- Eaux continentales : 141ha, soit 8%.

Le territoire de la commune fait partie d'un schéma de cohérence territoriale (SCOT) qui vise à mettre en cohérence, préserver et valoriser le territoire en matière d'habitat, de déplacements et d'équipements. Approuvé en février 2014 puis modifié en décembre 2011, le SCOT « Arrondissement de Valenciennes » est constitué de 81 communes dont celle de Condé-sur-l'Escaut.

La commune dispose d'un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI), il s'agit d'un territoire à risque important d'inondation (TRI). Les zones d'expansion des crues sont localisées au sud de la commune.

La commune est intégrée au SAGE (Schéma d'Aménagement des Eaux) de l'Escaut.

Le site n'est pas concerné par un captage d'eau potable.

Outils au service de la conservation de la biodiversité qui se superposent ou jouxtent le site

Le site est inclus dans le territoire du Parc Naturel Régional Scarpe-Escaut. Le parc constitue un outil technique pour la valorisation de l'environnement et de la qualité de vie des communes adhérentes à la charte. Il intervient notamment dans l'amélioration du paysage et de l'habitat, la connaissance et la gestion des milieux naturels, les études scientifiques, les actions éducatives, la mise en valeur du patrimoine culturel, les actions en faveur d'une agriculture de qualité et le développement local.

Le site de Chabaud Latour est concerné par la zone d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO) de la Vallée de la Scarpe et de l'Escaut. Cette zone se caractérise par la présence de cours d'eau, canaux, marais, ripisylves, prairies humides, forêt de feuillus, tourbières, cultures et bocages. Elle accueille de nombreuses espèces telles que : le Butor étoilé, le Blongios nain, la Bondrée apivore, le Busard des roseaux, la Marouette ponctuée, le Hibou des Marais, le Canard souchet, la Grue cendrée, la Guifette noire, ...

Le site est inscrit ainsi en zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique de type 1 et 2 :

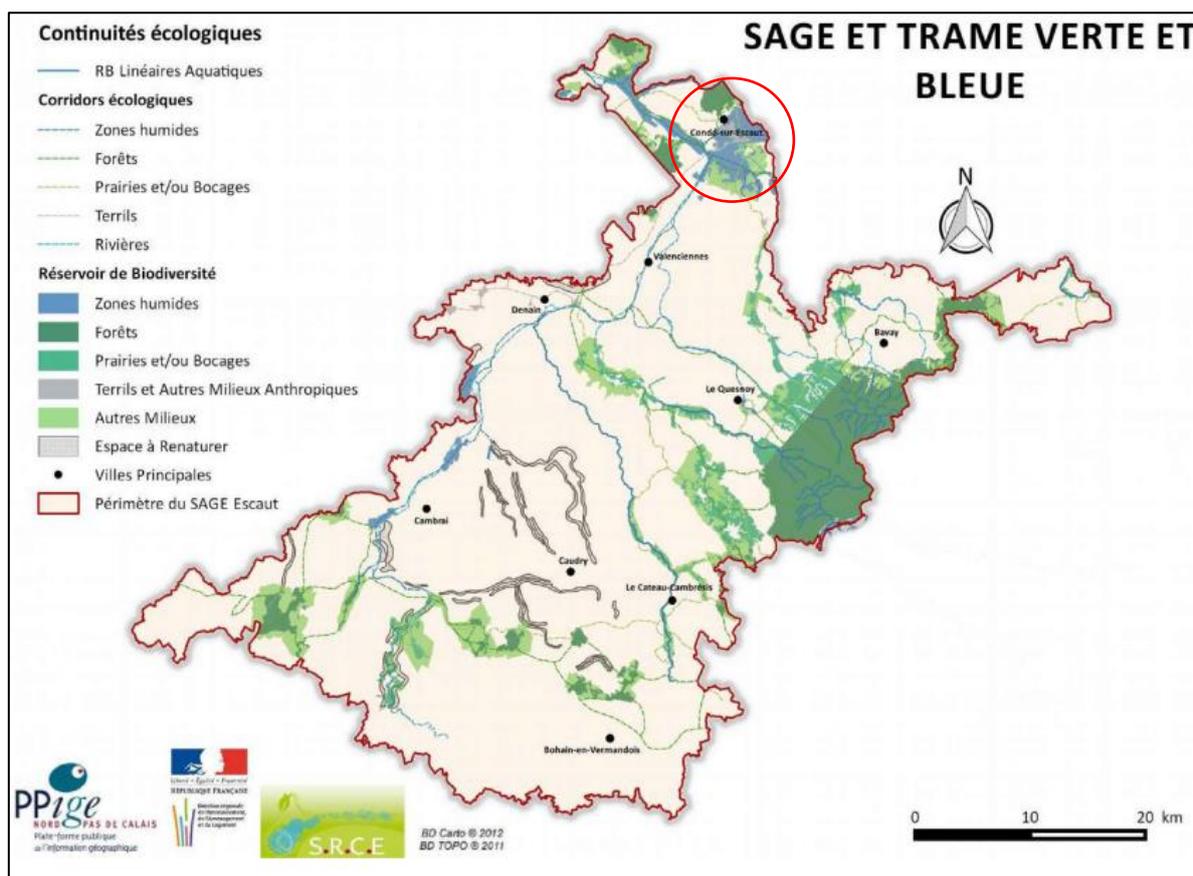
- ZNIEFF de type I (310007005) - Marais de Condé-sur-l'Escaut, étang d'Amaury et coupures de l'Escaut
- ZNIEFF de type II (310013258) - La basse vallée de l'Escaut entre Onnaing, Mortagne du Nord et la frontière belge



Concernant les autres outils de gestion, le site est concerné par la zone de protection spéciale (ZPS) FR3112005 - Vallée de la Scarpe et de l'Escaut (Natura 2000).

Engagement du site à des niveaux supra

Le site est intégré dans la trame verte et bleue régionale, constituant des cœurs de natures et des espaces relais pour la biodiversité. Les étangs font partie d'une vaste zone humide, véritable mosaïque, qui totalise pour l'ensemble du complexe une superficie de 340 hectares.

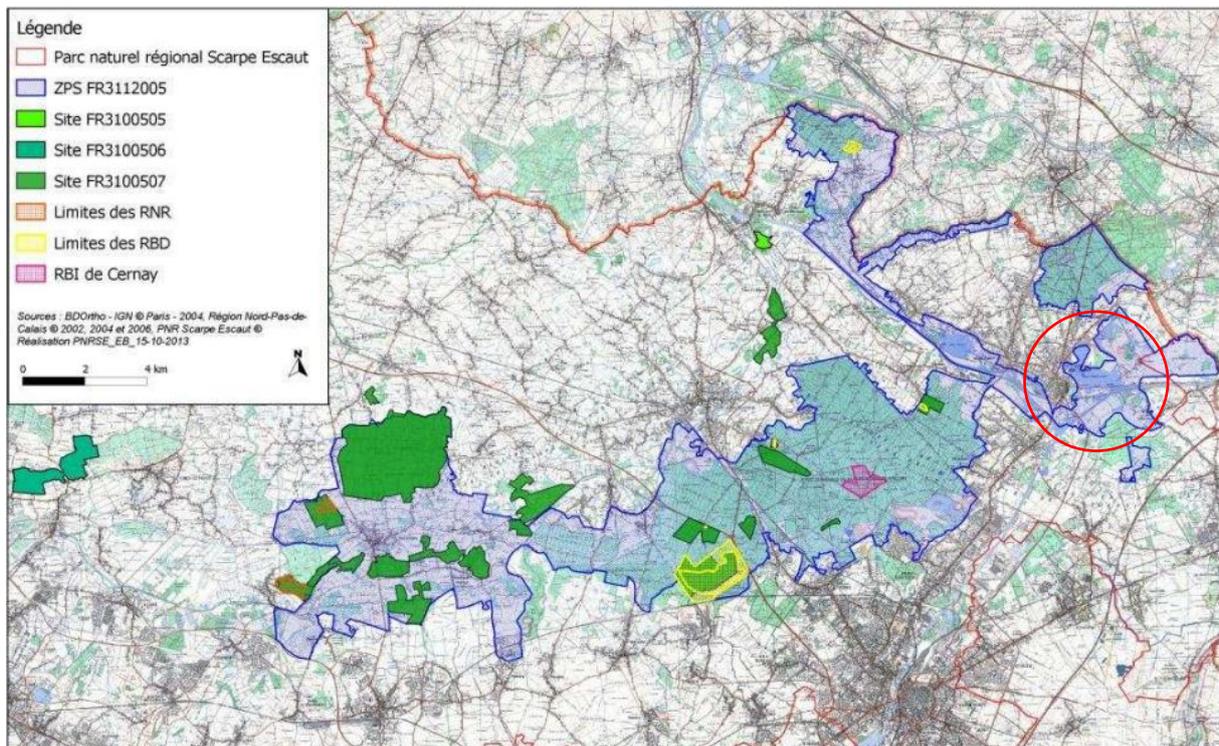


Carte 3 - Localisation du site au sein de la Trame Verte et Bleue

Comme évoqué précédemment, le site est inclus dans la ZPS FR3112005 - Vallée de la Scarpe et de l'Escaut au titre de la Directive Oiseaux (Natura 2000). Situé à la frontière franco-belge et d'une superficie de 13 028 ha, il présente un réseau important de cours d'eaux, de milieux humides, forestiers associés à des éléments de caractère plus xériques tels que les terrils de schiste minier. Ces milieux sont riches d'une faune et d'une flore reconnue d'intérêt écologique et patrimonial sur le plan régional, national et européen.

L'ensemble des milieux humides y compris les étangs d'effondrement minier du territoire (Amaury, Chabaud-Latour...) attirent plus de 200 espèces d'oiseaux.





Carte 4 - Localisation du site vis-à-vis des zones naturelles d'intérêt

L'important caractère humide de ce site conditionne la conservation des espèces d'oiseaux inscrits à l'annexe 1 de la Directive Habitat Faune-Flore. Le site est caractérisé par une forte densité démographique engendrant diverses pressions humaines : développement de l'urbanisation, zones d'activités, drainage agricole, recalibrage de canaux, aménagements hydrauliques, ... A noter également qu'un document d'objectifs (DOCOB) a été validé par le préfet l'ensemble du site afin d'assurer le bon état de conservation des habitats et des espèces présentes.

Labels en vigueur sur le site

Le site fait partie intégrante du site Ramsar vallées de la Scarpe et de l'Escaut. D'une surface de 27 622 ha, le site Ramsar des vallées de la Scarpe et de l'Escaut représente la plus grande zone humide intérieure de la région Hauts-de-France. Il contient une mosaïque variée de milieux humides : plans d'eau, marais, tourbières, prairies, forêts ; structurés par un abondant réseau hydrographique.

L'évolution parallèle de l'Homme et de la nature trouve ici toute son expression : certains grands plans d'eau issus d'effondrements miniers jouent maintenant un important rôle dans l'accueil de l'avifaune nicheuse ou migratrice alors que le riche passé abbatial a façonné un abondant réseau de fossés. Le patrimoine historique et culturel lié au caractère humide renforce cette relation étroite.



A.2. CONTEXTE PHYSIQUE

A.2.1. Description de l'écosystème physique

Description du climat et de la météorologie du site

Le site de Chabaud-Latour est soumis à des conditions climatiques intermédiaires entre le climat océanique de la façade maritime de la région Nord et le climat océanique altéré de l'Avesnois. Les températures moyennes sont comprises entre 1,4°C et 23,9°C et les précipitations mensuelles moyennes sont de 59 mm (cf. Figure 1).

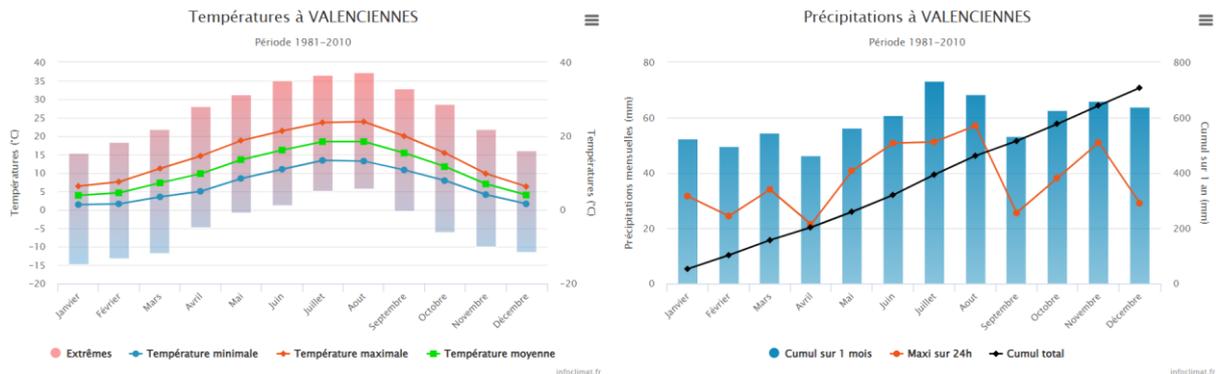


Figure 1 - Diagrammes climatique du site
(Source Infoclimat)

Le site présente des microclimats du fait de sa topographie et de la nature de son substrat (terril de schistes). Les caractéristiques du substrat entraînent une importante perméabilité et une faible rétention en eau sur le teruil, cela étant lié à une granulométrie plutôt grossière ainsi qu'une température s'élevant plus rapidement. Une sécheresse superficielle peut apparaître en période estivale, de plus, le phénomène de combustion peut influencer le type de végétation.



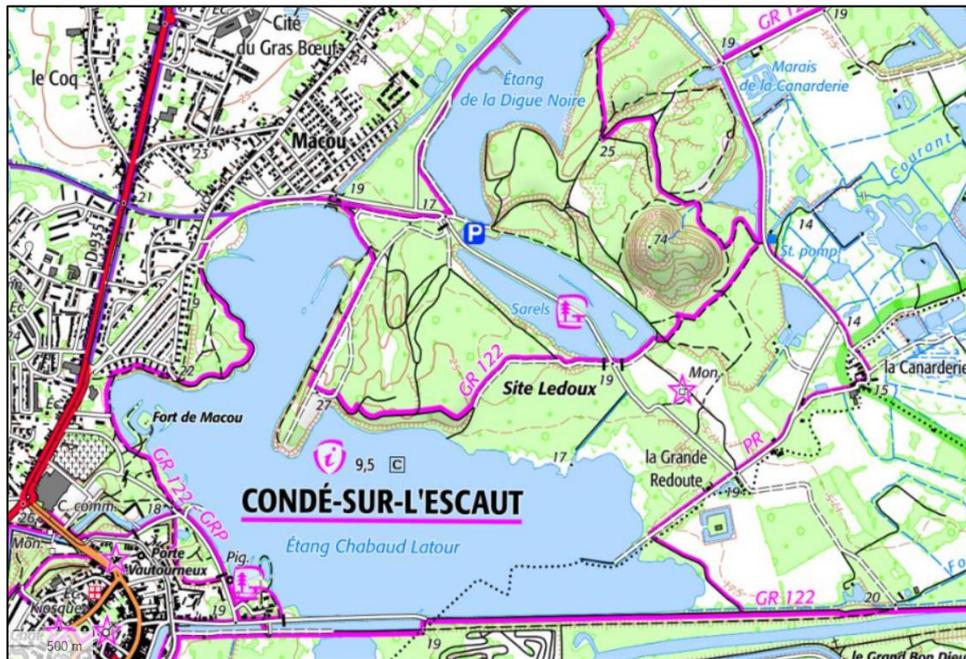
Figure 2 - Terril plat sur schiste, site de Chabaud-Latour



Description du contexte topographique du site

Le site se situe à une altitude maximale de 27 m (terril plat) pour un minimum de 13 m d'altitude au sein du plan d'eau. Cette dernière correspond également à l'altitude des marais de la friche Ledoux situés plus au Nord.

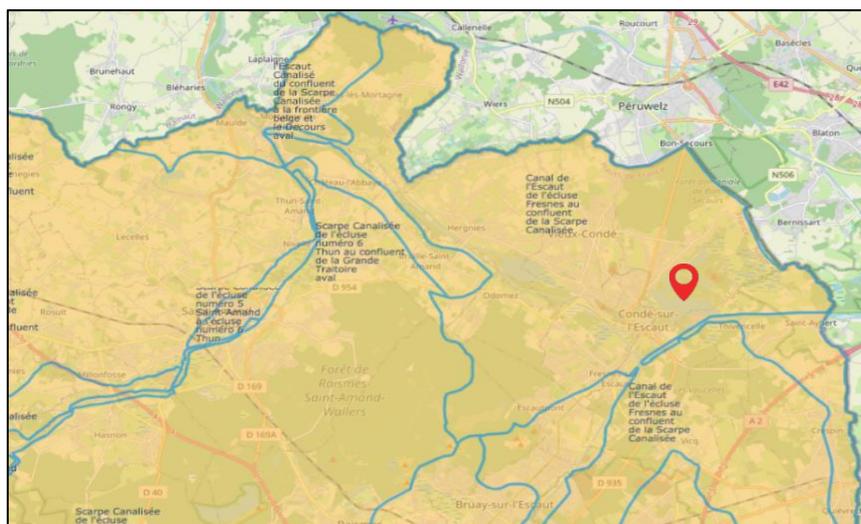
L'exploitation du sous-sol a accentué la dépression déjà présente sur le site et les terrains rapportés (ou résidus de l'exploitation de la houille) constituent le terril et de ce fait une grande partie du site de Chabaud-Latour.



Carte 5 - Carte topographique du site
(Source Géoportail)

Description du contexte hydrographique et hydrologique du site

Le site se situe en amont du bassin versant de l'Escaut qui totalise une superficie de 2 580 km².



Carte 6 - Localisation du site dans le bassin versant
(Sandre Eau France)



Les étangs de ce territoire ont un lien avec l'ensemble des cours d'eau puisque ces derniers peuvent les alimenter mais aussi évacuer le trop plein d'eau. Ainsi, l'étang de Chabaud-Latour, d'une superficie d'environ 100 ha (dont 42 ha en propriété de la Fondation pour la préservation de la nature) est alimenté au nord par le courant de Macou alors que son exutoire est le Canal du Jard, faisant de lui un étang d'eau libre. Le Canal du Jard se jette dans l'Escaut, de l'autre côté de l'étang Chabaud-Latour, et traverse l'étang d'Amaury. Il alimente également les remparts de la ville de Condé-sur-Escaut.



Carte 7 - Localisation des surfaces en eau du site
(Source Géoportail)

En 2023, l'Escaut canalisé à Vieux-Condé et le Jard canalisé à Hergnies sont considéré comme en « mauvais » état écologique. Sur la commune de Thivencelle, l'Hogneau est considéré comme en état écologique « moyen » (Agence de l'eau).

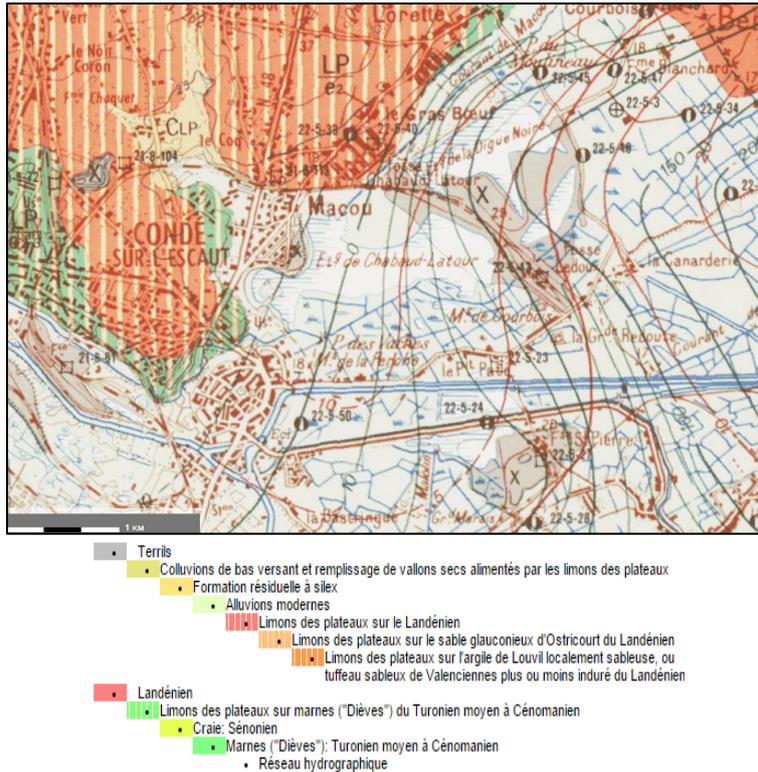
A.2.2. Description de la géodiversité

Diversité géologique

La couverture géologique superficielle est constituée par les alluvions qui ont été déposés par l'Escaut au rythme des crues et des saisons. Près de la zone alluviale, d'autres formations géologiques peuvent être affleurantes sous une faible épaisseur de limons de plateau, constituée par les sables d'Ostricourt (Landénien), généralement recouverte d'argiles d'Orchies (Yprésien).

Ces formations de surface sont délimitées par le Tuffeau de Valenciennes (rencontre entre des sables et de la craie) ou l'Argile de Louvil. On retrouve ensuite une succession de dépôts crayeux formant un réservoir aquifère sur des épaisseurs considérables, avant d'atteindre les couches marneuses du Turonien. Sous ces marnes, à de grandes profondeurs, se trouvent les gisements du bassin houiller.



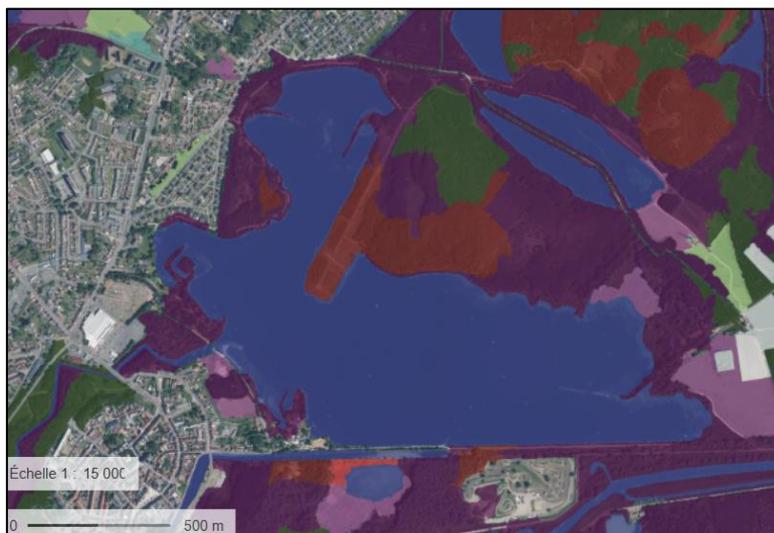


Carte 8 - Carte géologique du site
(Source BRGM)

Diversité des sols

D'après la carte des habitats naturels et semi-naturels terrestre (données CarHab), le site est majoritairement constitué des habitats suivants (carte ci-après) :

- Habitat aquatique sur substrat acide (en bleu) ;
- Habitat forestier sur substrat acide et mésique du domaine tempéré (en rouge) ;
- Habitat forestier sur substrat acide et humide du domaine tempéré (en violet) ;
- Habitat forestier sur substrat basique et mésique du domaine tempéré (en vert).



Carte 9 - Cartographie du sol du site, Géoportail
(Source CarHab)



A.2.3. Description du paysage

Le territoire présente de nombreuses perceptions paysagères :

- La ville de Condé-sur-l'Escaut et ses remparts ;
- Les milieux naturels avec l'étang de Chabaud-Latour, le marais de la Canarderie, le terril, les zones humides, ...
- La présence du chevalement rappelant le passé historique minier du site ;
- La zone de loisir, représentée principalement par la base nature et le centre d'activité nautique ;
- La cité pavillonnaire, classée au patrimoine mondial de l'Unesco le 30 juin 2012 ;
- La forêt de Bonsecours marquant la frontière avec la Belgique.

Ainsi, le site de Chabaud-Latour a une place majeure au sein du territoire et fait partie intégrante du paysage dans un contexte plus global.

A.3. CONTEXTE HUMAIN

A.3.1. Usages et activités du site

Globalement, le site de Chabaud-Latour est un site ouvert au public qui intègre les usages et les activités de loisirs où l'Homme a sa place au sein de la nature. Différentes activités sont recensées :

- La randonnée pédestre ou équestre, le vélo, la course à pied
- La pêche,
- La chasse,
- L'observation de la faune et de la flore,
- La cueillette de champignons,
- La course d'orientation (scolaires),
- Des activités nautiques et de loisirs ...

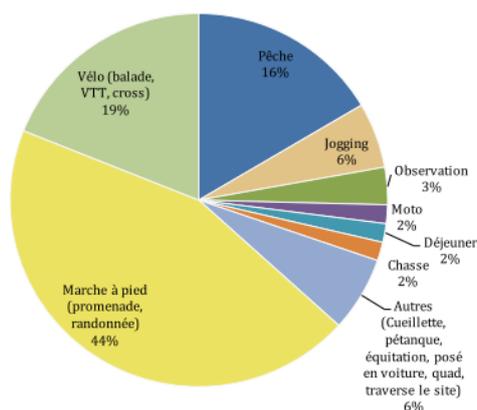


Figure 3 - Répartition des activités sur l'ensemble du site de Chabaud-Latour (Source Département 59, 2014)

Enfin, il est à noter que certaines pratiques comme la chasse, la pêche et les activités nautiques sont réglementés pour assurer un partage de l'espace, la sécurité et la prise en compte des enjeux environnementaux. Les pratiques du moto-cross et du quad sont interdites sur la partie du site étudiée.



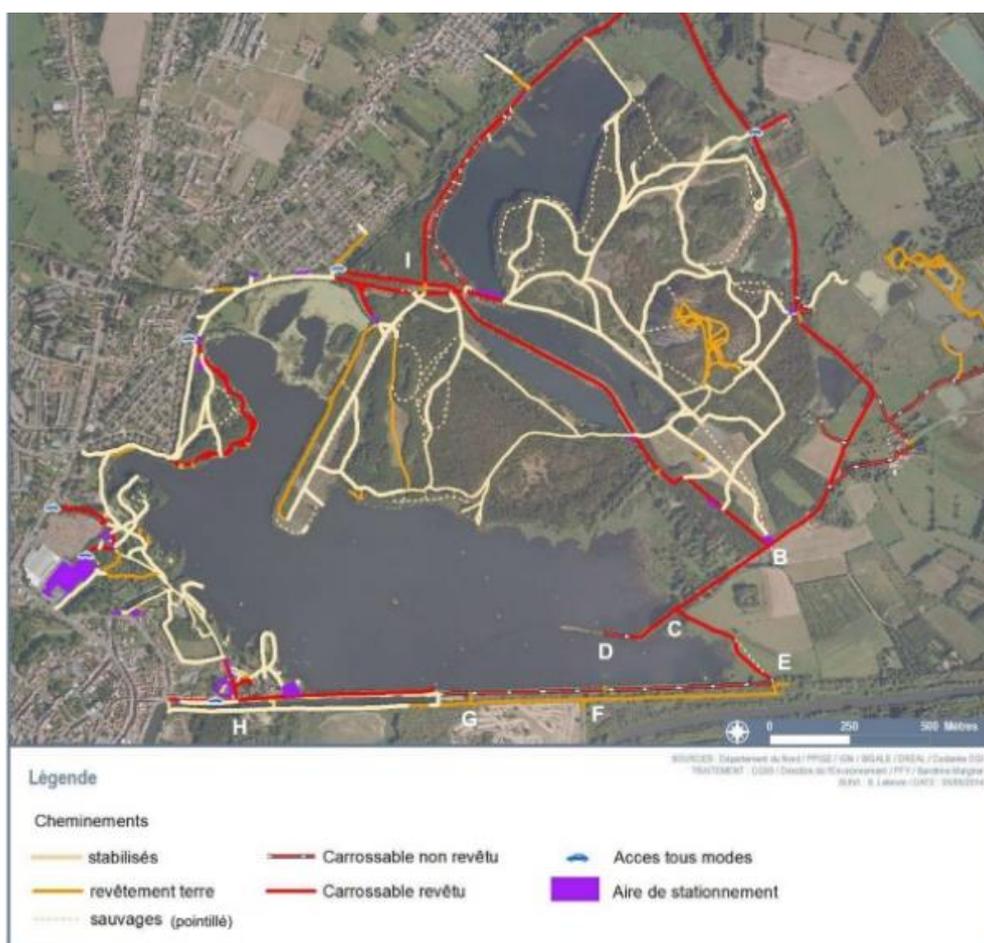
A.3.2. Accès et accueil du public

D'après une estimation du département du Nord, le site accueil approximativement 30 000 personnes (moyenne basse) par an et 87 % des utilisateurs du site proviennent d'un rayon de 20 km ce qui démontre l'importance du site dans le secteur (Dép59, 2014).

Cette enquête de terrain révèle également que le secteur le plus fréquenté se situe au niveau de l'entrée à proximité du courant de Macou soit à proximité immédiate du site de la Fondation pour la préservation de la nature avec le passage d'environ 39% des utilisateurs.

Notons également que l'état général des chemins est assez dégradé. De plus, divers passages sauvages sont recensés sur le site et sont principalement utilisés par les piétons ou les véhicules à deux roues (vtt et moto-cross).

Suite aux études de 2014 et 2015, nous avons pu constater que la signalétique est peu présente sur le site de la Fondation, quelques sentiers sont balisés notamment le GR122, mais globalement, les sentiers d'accès sont très mal indiqués. Des panneaux explicatifs des travaux réalisés par l'EPF en 2002 sont encore présents mais dans un état très dégradé voire illisible.



Carte 10 - Carte des cheminements
(Source Département 59, 2014)



A.3.3. Leviers et pressions liés à l'homme

L'action de l'homme fut prépondérante sur le site dès le XIX^{ème} siècle avec l'exploitation de la houille et du charbon qui a conduit à la modification des paysages. L'utilisation du site par l'Homme est encore très marquée avec la présence d'une activité ancestrale comme la chasse à la hutte (présence d'une canardière datant du 17^{ème} siècle sur le marais de la Canarderie). Ce mode de chasse est ici pratiqué sur des installations de chasse flottantes, qui fait de ce site une particularité à l'échelle régionale et nationale.

Par ailleurs, la multitude d'activités et la volonté de maintenir ce site ouvert au public constitue à la fois un atout pour le site (valorisation, usages, tourisme ...) et peut, lorsque ces pratiques ne sont pas correctement encadrées tendre à causer des pressions néfastes sur les enjeux environnementaux (déchets, dégradations, perturbations ...).

A.4. CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Les modalités de protection de la faune et de la flore qui s'appliquent sur la zone d'étude sont basées sur les textes réglementaires repris dans le tableau ci-dessous :

Espèces	Niveau National	Niveau Régional
Flore	Arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces protégées sur l'ensemble du territoire	Arrêté du 1 avril 1991 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Nord - Pas-de-Calais complétant la liste nationale
Oiseaux	Arrêté du 20 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection	
Amphibiens / Reptiles	Arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles représentés sur le territoire métropolitain protégés sur l'ensemble du territoire national et les modalités de leur protection	
Insectes	Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection	
Mammifères	Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection	

Tableau 2 - Ensemble des textes de protection de la flore et de la faune applicable sur le site.



En plus des modalités de protection, d'autres outils permettent de connaître l'état des populations des espèces et des habitats ainsi que les menaces pesant sur celles-ci. Sur le site d'étude, les outils utilisés sont les suivants :

Espèces	Niveau National	Niveau Régional
Flore	Liste rouge des espèces menacées en France – Flore vasculaire de France métropolitaine (UICN 2018)	Liste rouge des espèces menacées en Hauts-de-France : Flore vasculaire et bryophytes
Oiseaux	Liste rouge des espèces menacées en France – Oiseaux de France métropolitaine (UICN 2016)	Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs des Hauts-de-France, 2024
Amphibiens / Reptiles	Liste rouge des espèces menacées en France – Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine (UICN 2015)	Liste rouge des espèces menacées dans le Nord-Pas-de-Calais : les Amphibiens et Reptiles
Insectes	Liste rouge des espèces menacées en France – Libellule de France métropolitaine (UICN 2016) Liste rouge des espèces menacées en France – Papillons de jour de France métropolitaine (UICN 2014)	Liste rouge des espèces menacées en Hauts-de-France : les Papillons de jour Liste rouge des espèces menacées dans le Nord-Pas-de-Calais : les Odonates Liste rouge des espèces menacées en Picardie : les Orthoptères et espèces associées Liste rouge des espèces menacées en Picardie : les Odonates
Mammifères	Liste rouge des espèces menacées en France – Mammifères de France métropolitaine (IUCN 2017)	Liste rouge des espèces menacées en Picardie : les Mammifères terrestres

Tableau 3 - Ensemble des outils d'évaluation du niveau de rareté et des menaces pesant sur la faune et la flore applicable sur le site.



SECTION B : ETAT DES LIEUX DE LA BIODIVERSITE

B.1.1. Protocole utilisé

L'inventaire botanique et phytosociologique du site a été réalisé suivant la méthodologie de la phytosociologie sigmatiste. Les entités végétales ont été identifiées lors de passages de repérage en début de saison de prospection, sur les mois d'avril et le début du mois de mai. Une fois ces communautés arrivées à un stade de développement représentatif, un relevé phytosociologique a été réalisé sur chacune d'entre elles. Les relevés ont ensuite permis d'identifier les communautés végétales présentes suivant l'Inventaire de la végétation des Hauts-de-France (Conservatoire Botanique National de Bailleul, 2024) le plus précisément possible.

Les espèces végétales ne figurant pas sur ces relevés ont été consignées également, dans le but d'avoir une représentation la plus fidèle possible du cortège floristique présent.

B.1.2. Inventaires flore

Etat des connaissances

Lors des inventaires de 2015, 282 taxons ont été inventoriés, parmi lesquels 26 présentaient un intérêt patrimonial au niveau régional. L'évolution des statuts régionaux ont fait évoluer cette liste faisant entrer et sortir de nouvelles espèces d'intérêt.

En 2023 et 2024, les prospections et l'observation des espèces ont permis de contacter 291 espèces de flore différentes sur le site, dont trois sont inscrites sur la Liste Rouge Régionale : *Galium saxatile* (Gaillet des rochers), *Hylotelephium telephium* (Orpin reprise) et *Pulmonaria longifolia* (Pulmonaire à longues feuilles). Notons également que 30 espèces sont déterminantes de ZNIEFF et 31 présentent un intérêt patrimonial en région Haut-de-France. La liste des espèces est colligée dans le tableau ci-dessous :



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Rareté	Menace Région	Intérêt patrimonial	Dét. ZNIEFF	Législation	EEE
<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore (f.)	I?;Z	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Agrostis capillaris</i>	Agrostide capillaire	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Aira caryophylla</i>	Canche caryophyllée (s.l.)	I	AR	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Aira praecox</i>	Canche printanière	I	PC	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Alisma plantago-aquatica</i>	Plantain-d'eau commun	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Angelica sylvestris</i>	Angélique sauvage	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Anisantha sterilis</i>	Brome stérile	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Anthriscus sylvestris</i>	Anthrisque sauvage	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Aphanes arvensis</i>	Alchémille des champs	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Arctium lappa</i>	Grande bardane	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Arctium minus</i>	Petite bardane	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Arenaria serpyllifolia</i>	Sabline à feuilles de serpolet (s.l.)	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Argentina anserina</i>	Potentille des oies	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé (s.l.)	I	CC	LC	pp	pp	Non	N
<i>Artemisia verlotiorum</i>	Armoise des frères Verlot	N	RR	NA	Non	Non	Non	N
<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Arum maculatum</i>	Gouet tacheté	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Astragalus glycyphyllos</i>	Astragale à feuilles de réglisse	I	PC	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Avena sativa</i>	Avoine cultivée (s.l.)	C	AR?	NA	Non	Non	Non	N
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette vivace	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Berteroa incana</i>	Alysson blanc	Z	R	NA	Non	Non	Non	N
<i>Berula erecta</i>	Petite berle ; Berle dressée	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Betula pubescens</i>	Bouleau pubescent (s.l.)	I	AC?	LC	Non	Non	Non	N
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois	I	CC	LC	Non	Non	Non	N

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Rareté	Menace Région	Intérêt patrimonial	Dét. ZNIEFF	Législation	EEE
<i>Bromopsis erecta</i>	Brome érigé	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou (s.l.)	I	CC	LC	pp	pp	Non	N
<i>Anisantha sterilis</i>	Brome stérile	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Buddleja davidii</i>	Buddleia de David	Z	C	NA	Non	Non	Non	A
<i>Butomus umbellatus</i>	Butome en ombelle	I	PC	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Calamagrostis epigejos</i>	Calamagrostide commune	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Campanula rapunculus</i>	Campanule raiponce	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Campanula rotundifolia</i>	Campanule à feuilles rondes (s.l.)	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Capselle bourse-à-pasteur	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine hérissée	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Cardamine impatiens</i>	Cardamine impatiente	I	R	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des prés (s.l.)	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Carex acuta</i>	Laîche aiguë	I	PC	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Carex acutiformis</i>	Laîche des marais	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Carex elongata</i>	Laîche allongée	I	R	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Carex hirta</i>	Laîche hérissée	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Carex otrubae</i>	Laîche cuivrée	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Carex pseudocyperus</i>	Laîche faux-souchet	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Carex riparia</i>	Laîche des rives	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Carex sylvatica</i>	Laîche des forêts	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Catapodium rigidum</i>	Catapode rigide	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Centaurea jacea</i>	Centaurée jacée (s.l.)	I?;C	RR?	DD	pp	pp	Non	N
<i>Centaurium erythraea</i>	Petite centaurée commune	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Cerastium fontanum</i>	Céraiste commun (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Cerastium glomeratum</i>	Céraiste aggloméré	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Ceratophyllum demersum</i>	Cornifle nageant	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Chelidonium majus</i>	Chélidoine	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Circaea lutetiana</i>	Circée de Paris	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs	I	CC	LC	Non	Non	Non	N

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Rareté	Menace Région	Intérêt patrimonial	Dét. ZNIEFF	Législation	EEE
<i>Cirsium oleraceum</i>	Cirse des maraîchers	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Cirsium palustre</i>	Cirse des marais	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse commun	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Clinopodium vulgare</i>	Clinopode commun	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Convolvulus sepium</i>	Liseron des haies	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier commun	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Crassula helmsii</i>	Crassule de Helms	N;S	RR	NA	Non	Non	Non	A
<i>Crataegus laevigata</i>	Aubépine à deux styles	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Crepis biennis</i>	Crépide bisannuelle	I	PC	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Crepis capillaris</i>	Crépide capillaire	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Cynodon dactylon</i>	Chiendent dactyle	I	AR	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Cynosurus cristatus</i>	Crételle des prés	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Cytisus scoparius</i>	Genêt à balais	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	I	CC	LC	pp	pp	Non	N
<i>Daucus carota</i>	Carotte commune (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Digitalis purpurea</i>	Digitale pourpre	I	PC	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Diplotaxis tenuifolia</i>	Diplotaxis à feuilles ténues	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Dipsacus fullonum</i>	Cardère sauvage	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Dittrichia graveolens</i>	Inule fétide	Z	AR	NA	Non	Non	Non	N
<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Echium vulgare</i>	Vipérine commune	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Elodea nuttallii</i>	Élodée de Nuttall	Z	PC	NA	Non	Non	Non	A
<i>Epilobium angustifolium</i>	Épilobe en épi	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Epilobium hirsutum</i>	Épilobe hérissé	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Epilobium montanum</i>	Épilobe des montagnes	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Epilobium parviflorum</i>	Épilobe à petites fleurs	I	CC	LC	Non	Non	Non	N

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Rareté	Menace Région	Intérêt patrimonial	Dét. ZNIEFF	Législation	EEE
<i>Epipactis helleborine</i>	Épipactis à larges feuilles (s.l.)	I	C	LC	pp	pp	Non	N
<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Erigeron canadensis</i>	Conyze du Canada	Z	CC	NA	Non	Non	Non	N
<i>Erodium cicutarium</i>	Bec-de-cigogne à feuilles de ciguë (s.l.)	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire chanvrine	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe des bois (s.l.)	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Festuca filiformis</i>	Fétuque capillaire	I	AR	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Festuca rubra</i>	Fétuque rouge (s.l.)	I	CC	LC	pp	pp	Non	N
<i>Filipendula ulmaria</i>	Reine-des-prés	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier sauvage	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Galeopsis tetrahit</i>	Galéopsis tétrahit	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Galinsoga quadriradiata</i>	Galinsoga cilié	Z	C	NA	Non	Non	Non	N
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Galium palustre</i>	Gaillet des marais (s.l.)	I	AR?	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Galium parisiense</i>	Gaillet de Paris	I	AR	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Galium saxatile</i>	Gaillet des rochers	I	R	NT	Oui	Oui	Non	N
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Geranium molle</i>	Géranium mou	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Geranium pusillum</i>	Géranium fluet	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Geranium pyrenaicum</i>	Géranium des Pyrénées	Z	CC	NA	Non	Non	Non	N
<i>Geranium robertianum</i>	Géranium herbe-à-Robert	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce commune	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Herniaria glabra</i>	Herniaire glabre	I	PC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Hieracium virgultorum</i>	Épervière	I	AR?	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse	I	CC	LC	Non	Non	Non	N

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Rareté	Menace Région	Intérêt patrimonial	Dét. ZNIEFF	Législation	EEE
<i>Hordeum murinum</i>	Orge queue-de-rat	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Humulus lupulus</i>	Houblon	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Hydrocharis morsus-ranae</i>	Grenouillette	I	AR	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Hylotelephium telephium</i>	Orpin reprise	I	PC	NT	Oui	Oui	Non	N
<i>Hypericum hirsutum</i>	Millepertuis hérissé	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Inula conyza</i>	Inule conyze	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris jaune	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Jacobaea vulgaris</i>	Herbe de saint Jacques	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Juncus bufonius</i>	Jonc des crapauds (s.l.)	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Juncus effusus</i>	Jonc épars	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Juncus inflexus</i>	Jonc glauque	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Juncus subnodulosus</i>	Jonc à tépales obtus	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Juncus tenuis</i>	Jonc grêle (s.l.)	Z	C	NA	Non	Non	Non	N
<i>Kickxia spuria</i>	Linaire bâtarde	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Lactuca serriola</i>	Laitue scariole	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Lamium album</i>	Lamier blanc	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Lamium purpureum</i>	Lamier pourpre	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Lapsana communis</i>	Lampsane commune (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Lathyrus latifolius</i>	Gesse à larges feuilles	N	AC	NA	Non	Non	Non	N
<i>Lathyrus pratensis</i>	Gesse des prés	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Lemna minor</i>	Petite lentille d'eau	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Leucanthemum vulgare</i>	Grande marguerite	I	?	DD	Non	Non	Non	N
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troène commun	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Lithospermum officinale</i>	Grémil officinal	I	PC	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Logfia minima</i>	Cotonnière naine	I	AR	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Lolium perenne</i>	Ray-grass anglais	I	CC	LC	Non	Non	Non	N

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Rareté	Menace Région	Intérêt patrimonial	Dét. ZNIEFF	Législation	EEE
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Lotus glaber</i>	Lotier à feuilles ténues	I	AR	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Lotus pedunculatus</i>	Lotier des fanges	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Lycopus europaeus</i>	Lycope d'Europe	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Lysimachia arvensis</i>	Mouron rouge	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Lysimachia vulgaris</i>	Lysimaque commune	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire commune	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Malva alcea</i>	Mauve alcée	I	R	DD	Oui	Oui	Non	N
<i>Malva moschata</i>	Mauve musquée	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Matricaria discoidea</i>	Matricaire discoïde	Z	CC	NA	Non	Non	Non	N
<i>Medicago lupulina</i>	Luzerne lupuline	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Melilotus albus</i>	Mélilot blanc	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Mentha aquatica</i>	Menthe aquatique	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Mentha suaveolens</i>	Menthe à feuilles rondes	I	PC?	LC	Non	Non	Non	N
<i>Moehringia trinervia</i>	Sabline à trois nervures	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Myosotis arvensis</i>	Myosotis des champs (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Myosotis ramosissima</i>	Myosotis rameux	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Myosotis scorpioides</i>	Myosotis des marais	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Nuphar lutea</i>	Nénuphar jaune	I;N	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Oenothera biennis</i>	Onagre bisannuelle	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Oenothera glazioviana</i>	Onagre à grandes fleurs	I	PC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Oenothera sp.</i>								
<i>Origanum vulgare</i>	Origan commun	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Papaver rhoeas</i>	Grand coquelicot	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	Vigne-vierge à cinq feuilles	C	E	NA	Non	Non	Non	N
<i>Pastinaca sativa</i>	Panais cultivé (s.l.)	I;Z	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Persicaria hydropiper</i>	Renouée poivre-d'eau	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Persicaria maculosa</i>	Renouée persicaire	I	CC	LC	Non	Non	Non	N

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Rareté	Menace Région	Intérêt patrimonial	Dét. ZNIEFF	Législation	EEE
<i>Phalaris arundinacea</i>	Alpiste faux-roseau	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Phragmites australis</i>	Phragmite commun	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Picris hieracioides</i>	Picride fausse-épervière	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Pilosella officinarum</i>	Piloselle	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Pinus nigra</i>	Pin noir (s.l.)	C	AR?	NA	Non	Non	Non	N
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Plantago major</i>	Plantain à larges feuilles (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Poa nemoralis</i>	Pâturin des bois	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés (s.l.)	I	CC	LC	pp	pp	Non	N
<i>Poa trivialis</i>	Pâturin commun (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Polygonum aviculare</i>	Renouée des oiseaux	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Populus x canescens</i>	Peuplier grisard	C	C	NA	Non	Non	Non	N
<i>Potamogeton crispus</i>	Potamot crépu	I	PC	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Potentilla argentea</i>	Potentille argentée	I	AR	LC	Oui	Non	Non	N
<i>Potentilla erecta</i>	Potentille tormentille	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Potentilla indica</i>	Potentille d'Inde	C	PC	NA	Non	Non	Non	P
<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Potentilla sterilis</i>	Potentille faux-fraisier	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Poterium sanguisorba</i>	Pimprenelle à fruits réticulés	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Prunus avium</i>	Merisier (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère aigle	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Pulmonaria longifolia</i>	Pulmonaire à longues feuilles	I	RR	VU	Oui	Oui	Non	N
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge	C	AR	NA	Non	Non	Non	N
<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule âcre (s.l.)	I;Z?	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante	I	CC	LC	Non	Non	Non	N

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Rareté	Menace Région	Intérêt patrimonial	Dét. ZNIEFF	Législation	EEE
<i>Ranunculus sceleratus</i>	Renoncule scélérate	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Reseda lutea</i>	Réséda jaune	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Rhamnus cathartica</i>	Nerprun purgatif	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Ribes uva-crispa</i>	Groseillier à maquereaux	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	Z;C	C	NA	Non	Non	Non	A
<i>Rorippa amphibia</i>	Rorippe amphibie	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Rorippa palustris</i>	Rorippe des marais	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Rosa arvensis</i>	Rosier des champs	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens (s.str.)	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Rosa micrantha</i>	Rosier à petites fleurs	I	AR	LC	Non	Non	Non	N
<i>Rosa rubiginosa</i>	Églantier odorant	I	PC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Rosa rugosa</i>	Rosier rugueux	C	AR	NA	Non	Non	Non	A
<i>Rubus caesius</i>	Ronce bleuâtre	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Rubus sp.</i>								
<i>Rubus ulmifolius</i>	Ronce à feuilles d'orme	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Rumex acetosella</i>	Petite oseille (s.l.)	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Rumex conglomeratus</i>	Patience agglomérée	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Rumex crispus</i>	Patience crépue	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Rumex hydrolapathum</i>	Patience des eaux	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Rumex palustris</i>	Patience des marais	I	AR	DD	Oui	Oui	Non	N
<i>Salix alba</i>	Saule blanc	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Salix caprea</i>	Saule marsault	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Salix cinerea</i>	Saule cendré	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Salix triandra</i>	Saule à trois étamines	I	PC	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Salix viminalis</i>	Saule des vanniers	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Saponaria officinalis</i>	Saponaire officinale	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Schedonorus arundinaceus</i>	Fétuque Roseau	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Scorzoneroïdes autumnalis</i>	Liondent d'automne	I	C	LC	Non	Non	Non	N

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Rareté	Menace Région	Intérêt patrimonial	Dét. ZNIEFF	Législation	EEE
<i>Scrophularia auriculata</i>	Scrofulaire aquatique	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Scrophularia nodosa</i>	Scrofulaire noueuse	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Scutellaria galericulata</i>	Scutellaire casquée	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Sedum acre</i>	Orpin âcre	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon du Cap	Z	AC	NA	Non	Non	Non	P
<i>Senecio ovatus</i>	Séneçon de Fuchs (s.l.)	I	AR	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Senecio vulgaris</i>	Séneçon commun	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Sherardia arvensis</i>	Shéradie des champs	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Silene dichotoma</i>	Silène fourchu	A	D	NA	Non	Non	Non	N
<i>Silene latifolia</i>	Silène à larges feuilles	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Silene vulgaris</i>	Silène enflé (s.l.)	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Sison segetum</i>	Berle des blés	I	R	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Sisymbrium officinale</i>	Sisymbre officinal	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Solanum dulcamara</i>	Morelle douce-amère	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Solidago gigantea</i>	Solidage glabre	Z	AC	NA	Non	Non	Non	A
<i>Sonchus asper</i>	Laiteron rude	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron maraîcher	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Sorbus aucuparia</i>	Sorbier des oiseleurs	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Sparganium erectum subsp. erectum</i>	Rubanière rameux	I	?	DD	Non	Non	Non	N
<i>Spirodela polyrhiza</i>	Lentille d'eau à plusieurs racines	I	PC	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Stachys palustris</i>	Épiaire des marais	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Stachys sylvatica</i>	Épiaire des forêts	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Stellaria graminea</i>	Stellaire graminée	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Stellaria media</i>	Stellaire intermédiaire (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Stuckenia pectinata</i>	Potamot de Suisse	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Symphoricarpos albus</i>	Symphorine blanche	S;C	AC	NA	Non	Non	Non	P
<i>Symphytum officinale</i>	Consoude officinale (s.l.)	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Tanacetum vulgare</i>	Tanaisie commune	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Taraxacum sect.</i>	Pissenlit (section)							

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Statut	Rareté	Menace Région	Intérêt patrimonial	Dét. ZNIEFF	Législation	EEE
<i>Teucrium scorodonia</i>	Germandrée scorodoine	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Torilis japonica</i>	Torilis du Japon	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Trifolium campestre</i>	Trèfle champêtre	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Trifolium dubium</i>	Trèfle douteux	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Trifolium medium</i>	Trèfle intermédiaire	I	AR	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Trifolium repens</i>	Trèfle blanc	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Tussilago farfara</i>	Tussilage ; Pas-d'âne	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Typha angustifolia</i>	Massette à feuilles étroites	I	PC	LC	Oui	Oui	Non	N
<i>Typha latifolia</i>	Massette à larges feuilles	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Urtica dioica</i>	Grande ortie	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Urtica urens</i>	Ortie brûlante	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Valerianella locusta</i>	Mâche potagère	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Verbascum nigrum</i>	Molène noire	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Verbena officinalis</i>	Verveine officinale	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Veronica anagallis-aquatica</i>	Véronique mouron-d'eau (s.l.)	I	PC?	LC	Non	Non	Non	N
<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit-chêne	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Veronica officinalis</i>	Véronique officinale	I	AC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	Z	CC	NA	Non	Non	Non	N
<i>Veronica serpyllifolia</i>	Véronique à feuilles de serpolet	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Viburnum lantana</i>	Viorne mancienne	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Viburnum opulus</i>	Viorne obier	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Vicia cracca</i>	Vesce à épis	I	CC	LC	Non	Non	Non	N
<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée (s.l.)	A;S;C	AR?	NA	Non	Non	Non	N
<i>Viola hirta</i>	Violette hérissée (s.l.)	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Viola riviniana</i>	Violette de Rivinus	I	C	LC	Non	Non	Non	N
<i>Vulpia myuros</i>	Vulpie queue-de-rat	I	C	LC	Non	Non	Non	N



Tableau 4 - Liste des espèces de flore observées lors des inventaires et leur statut

Légende

En surlignage : espèces patrimoniales

Statut : **I** = Indigène ; **X** = Néo-indigène potentiel ; **Z** = Eurynaturalisé ; **N** = Sténonaturalisé ; **A** = Adventice ; **S** = Subspontané ; **C** = Cultivé ; **E** = taxon cité par erreur dans le territoire.

Degré de menace : **RE** - éteint au niveau régional ; **CR** - en danger critique d'extinction ; **EN** - en danger ; **VU** - vulnérable ; **NT** - quasi menacé ; **LC** - préoccupation mineure ; **DD** - données insuffisantes ; **NE** - non évalué ; **NA** - non applicable.

Degré de rareté : **D** - disparu ; **EX** - exceptionnel ; **TR** - très rare ; **R** - rare ; **AR** - assez rare ; **PC** - peu commun ; **AC** - assez commun ; **C** - commun ; **TC** - très commun ; **NE** - non évalué.





Potentilla argentea



Pulmonaria longifolia



Carex elongata



Campanula rapunculus

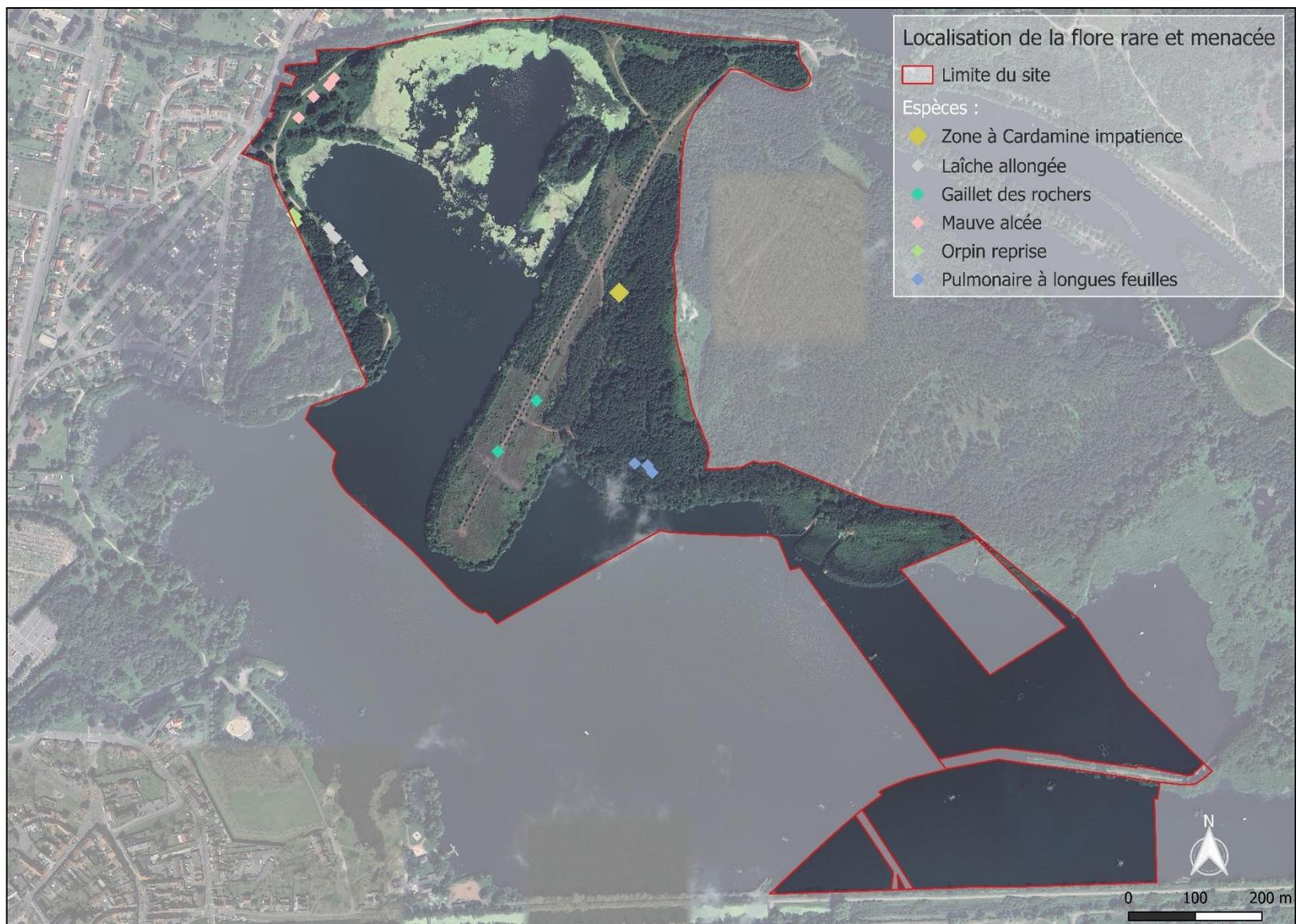


Cardamine impatiens



Astragalus glycyphyllos

Figure 4 – Exemples de plantes patrimoniales rencontrées sur le site de Chabaud-Latour
(Source FDC59)



Carte 11 – La flore rare et menacée

B.1.3. Inventaires habitats

Les inventaires réalisés ont permis de recenser 23 habitats différents sur le site. Parmi eux, 6 habitats sont référencés comme d'intérêt communautaire au niveau de la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore » et 6 habitats peuvent-être considérés comme patrimoniaux au niveau régional. Les habitats sont détaillés dans les tableaux suivants :

Libellé	Syntaxon	Code EUNIS	R. rég.	M. rég.	Intérêt pat.	Directive Europ.
Végétations aquatiques vivaces des eaux mésotrophes à eutrophes plus ou moins profondes	<i>Elodeo canadensis</i> - <i>Potametum crispi</i> Pignatti ex H. Passarge 1994	C1.23	AR	LC	Non	Oui
Végétations aquatiques vivaces des eaux mésotrophes à eutrophes plus ou moins profondes	<i>Parvopotamo - Zannichellietum palustris</i> W. Koch ex Kapp & Sell 1965	C2.34	AR	LC	Non	Oui
Végétations flottantes et submergées des eaux calmes moyennement profondes mésotrophes à eutrophes	<i>Nymphaeion albae</i> Oberd. 1957	C1.2	PC	VU	Oui	Non
Voiles flottants des eaux eutrophes à hypereutrophes	<i>Spirodelo polyrhizae</i> - <i>Lemnetum minoris</i> T. Müll. & Görs 1960	C1.32	PC ?	LC	?	Oui
Végétations annuelles eutrophe des vases exondées ou semi immergées	Groupement à <i>Rumex hydrolapathum</i> et <i>Rorippa amphibia</i> Mériaux 1978	C3.24	AR?	DD	?	{Oui}
Roselière amphibie basse à Butome en ombelle.	<i>Sagittario sagittifoliae</i> - <i>Sparganietum emersi</i> Tüxen 1953	C3.241	R	NT	Non	Non
Roselière des sols minéraux eutrophes à inondation régulière et prolongée	<i>Scirpetum lacustris</i> Chouard 1924	C3.22	R	VU	Oui	{Oui}
Roselière des sols minéraux eutrophes à inondation régulière et prolongée	<i>Solano dulcamarae</i> - <i>Phragmitetum australis</i> (Krausch 1965) Succow 1974	C3.2111	PC?	LC	Non	{Oui}
Roselière des sols minéraux eutrophes à inondation régulière et prolongée	<i>Irido pseudacori - Phalaridetum arundinaceae</i> Julve 1994 nom. ined.	C3.26	AR?	DD	?	Non
Cariçaie à Laïche des marais et Laïche des rives	Groupement à <i>Carex acutiformis</i> et <i>Carex riparia</i> Duhamel & Catteau in Catteau, Duhamel et al. 2009	D5.21	AC ?	LC	Non	{Oui}



Libellé	Syntaxon	Code EUNIS	R. rég.	M. rég.	Intérêt pat.	Directive Europ.
Arrhénathéraie primaire des terrils	<i>Arrhenatherion elatioris</i> W. Koch 1926	E2.2	AC	LC	pp	Oui
Végétation d'ourlets nitrophiles des sols plus ou moins humides	<i>Galio aparines - Urticetea dioicae</i> Passarge ex Kopecky 1969	E5.1	CC	LC	pp	{Oui}
Ourlets acidiphiles des bords de chemins	<i>Melampyrion pratensis</i> H. Passarge 1979	E5.22	AR	NT	Oui	pp
Fourrés de bord de berge à transition bois dur/tendre	<i>Alnion incanae</i> Pawl. in Pawl. et al. 1928	G1.22	AC	NT	Oui	Oui
Fourré de bord de berge à Saule marsault	<i>Salicetum capreae</i> Schreier 1955	F3.111	AC	LC	Non	Non
Pelouse pionnière d'annuelles sur schiste minier	<i>Helianthemetea guttati</i> (Braun-Blanq. ex Rivas Goday 1958) Rivas Goday & Rivas Mart. 1963	E1.91	AR	VU	Oui	pp
Pelouses annuelles des sols xériques oligotrophes sur schistes	<i>Thero-Airion ass : Filagini minimaie - Airetum praecocis</i> Wattez et al. 1978	E1.91	E ?	NE	Oui	[Oui]
Boulaie des terrils	<i>Sorbo aucupariae - Betulion pendulae</i> Duhamel 2009 prov.	G1.9112	R ?	LC	pp	Non

Tableau 5 - Liste des habitats présents sur le site et leur statut

Légende

Degré de menace : **RE** - éteint au niveau régional ; **CR** - en danger critique d'extinction ; **EN** - en danger ; **VU** - vulnérable ; **NT** - quasi menacé ; **LC** - préoccupation mineure ; **DD** - données insuffisantes ; **NE** - non évalué ; **NA** - non applicable.

Degré de rareté : **D** - disparu ; **EX** - exceptionnel ; **TR** - très rare ; **R** - rare ; **AR** - assez rare ; **PC** - peu commun ; **AC** - assez commun ; **C** - commun ; **TC** - très commun ; **NE** - non évalué.



Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
<p>Végétations aquatiques vivaces des eaux mésotrophes à eutrophes plus ou moins profondes. (<i>Elodea canadensis</i> - <i>Potamogeton crispus</i>) C1.23</p>	<p>On y retrouve <i>Stuckenia pectinata</i>. Ce type de végétation est dominé par les deux espèces (ici <i>Elodea canadensis</i> est remplacée par <i>Elodea nuttallii</i>) et de manière générale par des espèces à biomasse assez importante. <i>Potamogeton crispus</i> et <i>Elodea nuttallii</i> ne sont accompagnés que de quelques plantes aquatiques dispersées. La densité est généralement assez forte. Il s'agit d'une végétation vivace d'optimum phénologique estival, bien que les floraisons soient généralement absentes ou discrètes. Ces herbiers n'occupent souvent que de petites surfaces plus ou moins discontinues de l'étang. C'est une végétation dont l'intérêt patrimonial doit être précisé, liée à des eaux assez dégradées toutefois. <i>Elodea nuttallii</i> est une espèce nord-américaine arrivée dans les années 1900 en Europe et qui a rapidement envahi les eaux douces d'une grande partie du continent. Elle est actuellement considérée comme plante invasive dans le Nord-Pas-de-Calais. Cette végétation est inscrite malgré tout à l'annexe I de la directive Habitats-Faune-Flore.</p>	6,4ha (ensemble des végétations aquatiques)
		
<p>Localisation de l'habitat</p> <p>Habitat localisé dans les parties peu profondes de l'étang (au Nord de l'étang).</p>		
<p>État de conservation de l'habitat</p> <p>Bon à moyen dans les zones peu profondes de la zone étudiée</p>		



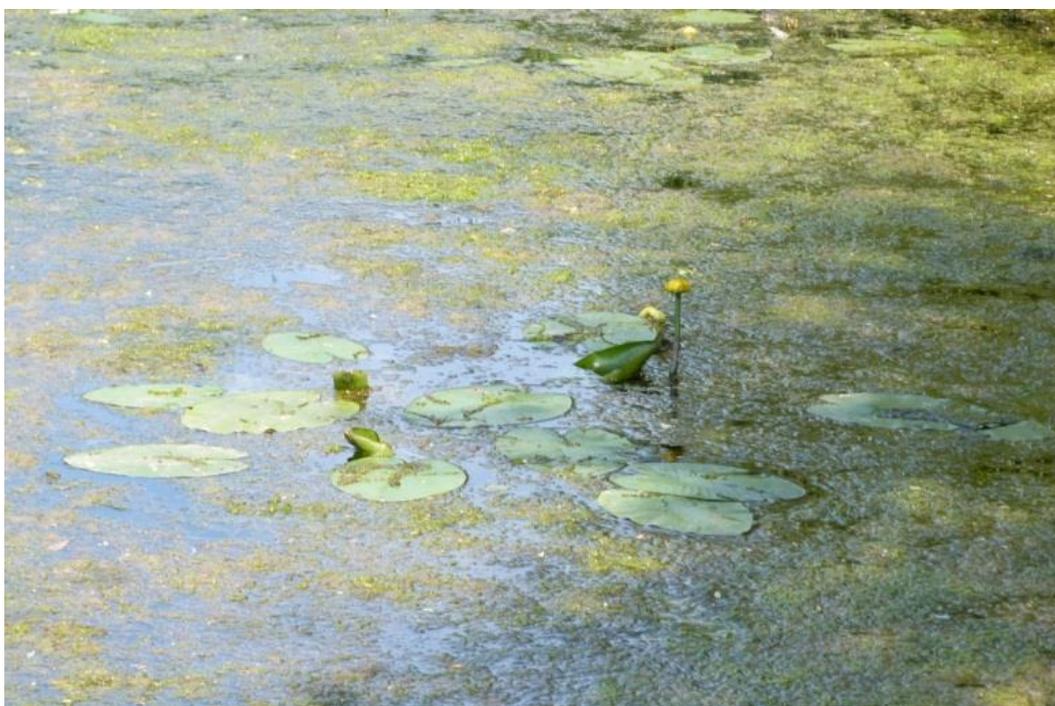
Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
<p>Végétations aquatiques vivaces des eaux mésotrophes à eutrophes plus ou moins profondes (Parvopotamo - Zannichellietum palustris)</p> <p>C2.34</p>	<p>Il s'agit d'herbiers aquatiques ayant la physionomie d'un tapis herbacé infra-aquatique et extrêmement peu diversifié, largement dominé par <i>Zannichellia palustris</i>, accompagné de quelques espèces relictives. La densité de végétation est importante mais rencontrée dans des profondeurs assez limitées. <i>Zannichellia palustris</i> n'est rarement présente sous les 70 cm de profondeur d'eau. Elle forme des tapis denses au fond des eaux peu profondes, son syntaxon est considéré comme assez rare mais non menacé donc de faible valeur patrimoniale au niveau régional. Il s'agit cependant d'un habitat d'intérêt communautaire au niveau européen.</p>	<p>6,4ha (ensemble des végétations aquatiques)</p>



<p>Localisation de l'habitat</p> <p>Habitat localisé largement sur l'ensemble des berges peu profondes du site étudié.</p>	
<p>État de conservation de l'habitat</p> <p>Bon à moyen dans les zones d'observation de cet habitat</p>	



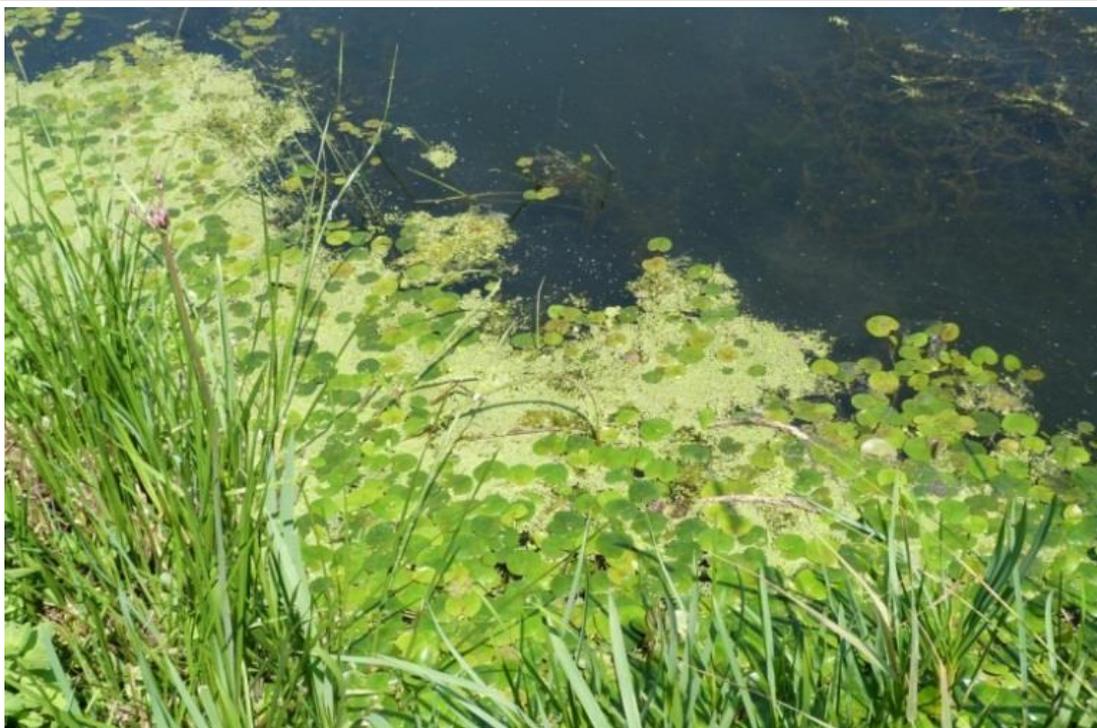
Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
<p>Végétations flottantes et submergées des eaux calmes moyennement profondes mésotrophes à eutrophes (<i>Nymphaeion albae</i>)</p> <p>C1.2</p>	<p>Cortège de nénuphars. Ce sont des herbiers d'hydrophytes enracinées, les unes à feuilles flottantes, les autres à feuilles immergées, à développement végétatif important. Les nymphéacées et les Myriophyllum sont les plus abondants. Il s'agit d'une végétation assez complexe, présentant au moins deux strates verticales (la supérieure à feuilles flottantes, la seconde à feuilles immergées), et constituée, dans sa structure horizontale, de populations contiguës de différentes espèces. Cette végétation est d'intérêt patrimonial régional. Les feuilles flottantes des espèces caractéristiques fournissent un micro-habitat profitable à divers invertébrés.</p>	<p>6,4ha (ensemble des végétations aquatiques)</p>



Localisation de l'habitat	
<p>Habitat assez présent sur l'étang mais de manière très discontinue, les affaissements miniers réduisant son milieu favorable.</p>	
État de conservation de l'habitat	
<p>Moyen probablement due à une qualité d'eau non optimale</p>	



Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
Voiles flottants des eaux eutrophes à hyper-eutrophes C1.32	Il s'agit d'un voile de petits végétaux aquatiques non enracinés, flottant à la surface des eaux calmes. La strate supérieure est souvent très dense, avec la coexistence étroite de diverses lentilles d'eau. Cette végétation est largement dominée par <i>Lemna minor</i> et <i>Hydrocharis morsus-ranae</i> . Son développement optimal est en début d'été, les espèces de cette communauté fleurissent exceptionnellement. C'est une végétation à pouvoir multiplicateur élevé pouvant se développer rapidement à la surface des plans d'eau stagnante. Cette végétation est d'intérêt communautaire au niveau européen mais d'intérêt patrimonial limité au niveau régional. Les lemnacées sont également une source d'alimentation pour certains oiseaux d'eau.	6,4ha (ensemble des végétations aquatiques)



Localisation de l'habitat

Habitat localisé ponctuellement sur les berges du site en majorité sur les rives Nord et Nord-ouest



État de conservation de l'habitat

Habitat en bon état de conservation dans ces zones d'optimum vital

Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
Végétation annuelle eutrophe des vases exondées ou semi immergées. C3.24	Groupement à <i>Rumex hydrolapathum</i> et <i>Rorippa amphibia</i> . Elle est caractérisée par <i>Rumex hydrolapathum</i> , <i>Rorippa amphibia</i> et <i>Solanum dulcamara</i> . L'habitat est assez typique des étangs issus d'affaissements miniers. On retrouve généralement cette végétation sur des substrats minéraux semi-ensasés. Ce type de végétation est assez rare en région bien qu'il y ait un manque de données à l'heure actuelle. Cette végétation est classée comme d'intérêt communautaire à l'échelle européenne.	Micro habitat (<0.2ha)



Localisation de l'habitat

Habitat souvent rencontré sur les zones semi-immergées des parties peu profondes au Nord de l'étang.

État de conservation de l'habitat

Bon état de conservation



Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
Roselière amphibie basse à Butome en ombelle. C3.241	Il s'agit d'une communauté généralement monospécifique, que l'on rencontre principalement en bordure d'eau eutrophe. On peut noter que ce type de végétation est assez rare en région. Souvent d'origine anthropique (statut considéré comme douteux), elle est toutefois considérée comme déterminante de ZNIEFF.	Micro habitat (<0.1ha)



Localisation de l'habitat

Habitat morcelé, présent sur l'ensemble des berges du site et au sein des zones peu profondes de l'étang.

État de conservation de l'habitat

Etat moyen de conservation due à la faible capacité d'accueil de l'habitat sur la zone d'études.



Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
Roselière à Massette à feuilles étroites C3.22	Cette roselière est composée de plantes à base constamment immergée. C'est une végétation très homogène, avec une composition floristique réduite à quelques espèces largement dominé ici par <i>Typha angustifolia</i> . Durant la période estivale, elle atteint son développement optimum et mesure jusqu'à 3 mètres de hauteur, sa densité est importante. Elle est présente sur la ceinture interne de l'étang, aux abords des végétations aquatiques, des cariçaias et des saulaies/aulnaies. Cette végétation monospécifique joue un rôle dans la dynamique naturelle des végétations eutrophes entrainant le processus de comblement des plans d'eau. A noter qu'elle a d'ailleurs nettement régressé suite aux affaissements miniers progressifs.	0,17 ha



Localisation de l'habitat	
Habitat réduit localisé uniquement au centre-est du site étudié	
État de conservation de l'habitat	
Bon état de conservation	



Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
Roselière à Morelle douce-amère et Phragmite commun C3.2111	Il s'agit d'une roselière plus diversifiée à <i>Phragmites australis</i> , parfois à <i>Phalaris arundinacea</i> , <i>Typha latifolia</i> ou <i>Glyceria maxima</i> , colonisée par des espèces appartenant à la fois aux roselières, aux cariçaies (<i>Phragmites australis</i> - <i>Magnocaricetea elatae</i>) et aux mégaphorbiaies (<i>Filipendulo ulmariae-Convolutea sepium</i>). La strate supérieure est dominée par les Poacées tandis que la strate inférieure accueille diverses espèces de taille moyenne, de type carex et diverses dicotylédones. Les différentes strates sont assez denses et moyennement haute (de 1 à 2,5 mètres) ... Cette végétation est assez rare et quasiment menacée en région si l'on ne prend en compte uniquement les stations où celle-ci s'exprime sur des surfaces suffisantes. A contrario, elle est considérée comme assez commune si l'on considère ses formes fragmentaires. Cependant, elle présente un caractère eutrophile et intègre peu d'espèces d'intérêt patrimonial.	0,93ha



Localisation de l'habitat

Habitat présent en bordure du plan d'eau notamment au centre-est et plus éparse sur le reste des berges de la partie Nord



État de conservation de l'habitat

Habitat fragmentaire sur une partie des berges de l'étang et en bon état dans les zones de forte densité.



Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
Roselière à Iris faux-acore et Alpiète faux-roseau C3.26	Il s'agit d'une petite roselière caractérisée par <i>Phalaris arundinacea</i> accompagné de diverses plantes en touffes comme <i>Iris pseudacorus</i> ou <i>Juncus effusus</i> . Les espèces hydrochores dominent très nettement la végétation. C'est une végétation bistratée nettement dominée par la strate supérieure dense associant des espèces rhizomateuses (<i>Phalaris arundinacea</i>) associées à diverses espèces cespiteuses en touffes et quelques autres espèces présentes ponctuellement. La strate inférieure est plus disséminée, associant des espèces fréquentes au sein des roselières (<i>Lycopus europaeus</i> , <i>Lythrum salicaria</i> , <i>Mentha aquatica</i>). Les grandes fleurs jaunes de l'iris faux-acore soulignent de manière éclatante l'optimum phénologique estival de cette végétation C'est une végétation dont la valeur patrimoniale reste à préciser.	Micro habitat (<0.3ha)



Localisation de l'habitat

Habitat positionné en un linéaire plus ou moins étroit (de quelques dizaines de centimètres à quelques mètres) sur les berges Nord-ouest de l'étang.

État de conservation de l'habitat

Habitat morcellé sur le site et limité par l'artificialisation des berges.
Etat médiocre de conservation.



Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
Cariçaie à Laïche des marais et Laïche des rives D5.21	Il s'agit d'une cariçaie rhizomateuse, intégrant des espèces de roselières, de prairies et de mégaphorbiaies. Chaque communauté totalise entre 5 et 15 espèces, avec toujours une très nette dominance de <i>Carex riparia</i> et <i>Carex acutiformis</i> pour la strate supérieure. C'est une végétation très dense (recouvrement à 80-90%), de hauteur régulière correspondant au sommet des feuilles des laïches (1-1,20 mètres). La physionomie est très homogène du fait du feuillage vert bleuté des laïches, surmontés à la fin du printemps par les épis brunâtres de l'un ou l'autre des <i>Carex</i> dominants. Cette végétation possède une valeur patrimoniale limitée, sauf peut-être pour les formes turficoles qui hébergent quelques espèces d'intérêt patrimonial, non présentes sur le site.	0,5ha



Localisation de l'habitat

Habitat en partie restauré qui se développe en second rideau sur la partie qui succède les roselières (centre-est du site).

État de conservation de l'habitat

Habitat restauré avec augmentation de la surface en bon état de conservation.



Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
Prairies fauchées mésophiles à mésohygrophiles s (Arrhénathéraies primaires des terrils) E2.2	Cette végétation est typique des prairies sur schistes ou sur des substrats grossiers. De plus, ce type de végétation est très commun en région. On constate deux types d'associations végétales. La prairie de fauche à <i>Tanacetum vulgare</i> et <i>Arrhenatherum elatius</i> . C'est une végétation très connue des terrils, elle est peu commune mais ne présente pas de menaces particulières. Est présent également le stade avancé de ce type de végétation, la prairie de fauche mésohygrophile à <i>Arctium lappa</i> et <i>Artemisia vulgaris</i> . Elle est caractéristique des sols plus eutrophes. Assez commune en région, elle ne présente pas de menaces particulières.	1,07ha



Localisation de l'habitat	
L'ensemble des prairies se trouve sur les parties nord, nord-ouest du site.	
État de conservation de l'habitat	
Bon état de conservation	



Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
<p>Friches mésophiles à mésoxérophiles sur sols à éléments grossiers</p> <p>FB.4</p>	<p>Il s'agit de friches rudérales pluriannuelles généralement composées de nombreuses vivaces et bisannuelles. Ces végétations présentent une strate herbacée relativement haute. Généralement peu riche en espèces végétales, elle ne permet pas aux espèces messicoles annuelles de s'y développer en abondance. On y trouve notamment <i>Melilotus albus</i>. C'est un type de végétation très commun qui ne présente pas d'intérêt particulier.</p>	<p>Micro habitat (0,2ha)</p>



Localisation de l'habitat	
<p>Habitat présent au nord-ouest du site, à proximité des prairies de fauches</p>	
État de conservation de l'habitat	
<p>Sans objet</p>	



Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
<p>Végétation d'ourlets nitrophiles des sols plus ou moins humides.</p> <p>E5.1</p>	<p>Communautés végétales vivaces luxuriantes dominées par une ou quelques espèces à forte multiplication végétative (très régulièrement <i>Urtica dioïca</i>). Typique des sols riches en nitrates et souvent ombragés, elle caractérise bien les lisières forestières. Cette végétation est très commune en région et reste très important pour l'entomofaune et pour d'autres espèces venant s'y nourrir ou s'y réfugier. Cette classe est considérée comme d'intérêt communautaire au niveau européen.</p>	0,5 ha



Localisation de l'habitat

Habitat localisé en lisière ouest de la bétulaie pionnière.

État de conservation de l'habitat

Sans objet



Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
<p>Ourlets acidiphiles des bords de chemins</p> <p>E5.22</p>	<p>Il s'agit d'ourlets bordant les chemins composés d'espèces typique comme : <i>Teucrium scorodonia</i>, <i>Fragaria vesca</i>, <i>Pteridium aquilinum</i> ou encore <i>Pulmonaria longifolia</i>. Cette classe de végétation est peu commune en région et certaines de ces associations sont d'intérêt communautaire.</p>	2,3ha



Localisation de l'habitat	
Habitat des sous bois (bétulaie et faciés) du centre du site	
État de conservation de l'habitat	
Bon état de conservation	



Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
Fourrés de bord de berge à transition bois dur/bois tendre G1.222	Ce fourré transitoire des bords de berges est souvent composé de plusieurs strates arbustives et arborescentes. Ce type de végétation est caractérisé par la présence d'espèces de bois tendre comme les <i>Salix sp.</i> ou <i>Alnus glutinosa</i> et la présence d'espèces de bois durs comme <i>Fraxinus excelsior</i> . Ce type d'alliance est considéré comme peu commun en région et quasi-menacé. Cette végétation est d'intérêt communautaire au niveau européen et régional.	2,9ha



Localisation de l'habitat

Habitat présent sur une grande partie des berges de l'étang



État de conservation de l'habitat

Habitat partiellement développé et limité par la nature du substrat ainsi que par la faible capacité d'accueil des berges du plan d'eau.
Etat moyen de conservation.



Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
Fourré de bord de berge à <i>Salix caprea</i> F3.111	C'est une végétation buissonnante à arbustive (aspect de fourrés) dominée par diverses espèces de saules (<i>Salix viminalis</i> , <i>Salix cinerea</i> ...), la plupart du temps à feuilles longues. Cette végétation est composée de deux strates : une de saules plus ou moins dense et une de hautes herbes à distribution irrégulière, parfois clairsemé, taille variable en fonction de l'âge des saules, de 1 à 6-7 m. La physionomie et la hauteur de végétation peuvent être subordonnées aux conditions hydrologiques et à la géométrie des berges. Il s'agit de végétations ligneuses pionnières à floraisons printanières à estivales, avec un optimum de développement en fin d'été. La rareté de ces fourrés reste néanmoins à préciser. Ces végétations ne recèlent pas de plantes d'intérêt patrimonial. En revanche, les conditions originelles de l'habitat sont devenues « exceptionnelles » dans la région à cause du modelage perpétuel des berges.	1,2ha



Localisation de l'habitat

Habitat qui forme des rideaux arbustifs continus sur l'ensemble des berges au Nord de l'étang.

État de conservation de l'habitat

Bon état de conservation là où l'habitat s'exprime.



Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
Pelouse sèche sur schiste minier E1.91	Habitat restauré en partie au niveau des anciennes plantations de l'EPF. Cette pelouse assez pauvre présente un cortège de plantes peu variées tels que <i>Inula conyzae</i> , <i>Erigeron canadensis</i> , <i>Senecio inaequidens</i> , <i>Hypericum perforatum</i> , <i>Verbascum nigrum</i> , <i>Oenothera glazioviana</i> ...	1,49ha



Localisation de l'habitat

Habitat présent au niveau des anciennes plantations de l'EPF sur la digue au centre du site.

État de conservation de l'habitat

Pour l'instant cet habitat est en mauvais état de conservation car la restauration est partielle, les fauches successives devraient permettre de régénérer l'habitat au fil des années.



Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
Pelouse pionnière d'annuelles sur schiste minier E1.91	Ce type de milieu est caractéristique des zones très pauvres des terrils, marqué par des espèces thermophiles assez communes comme : <i>Hypericum perforatum</i> , <i>Inula conyzae</i> , <i>Erigeron canadensis</i> , <i>Senecio inaequidens</i> , <i>Echium vulgare</i> , <i>Buddleja davidii</i> ou encore <i>Oenothera biennis</i> ... Bien que ce type d'habitat soit assez commun dans le bassin minier, il est considéré comme assez rare et vulnérable en région. Il est également déterminant ZNIEFF.	1,18ha



Localisation de l'habitat	
Ces pelouses sont situées sur la partie appelée « digue » (au centre du site).	
État de conservation de l'habitat	
L'état de conservation est variable selon les stades d'avancement de ces végétations il est de bon à médiocre en fonction de l'avancée de l'enrichissement du substrat.	

Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
Pelouses d'annuelles des sols xériques oligotrophes sur schistes. E1.91	Il s'agit de formations herbacées rases, thermophiles, plus ou moins ouvertes, à recouvrement assez faible. C'est une végétation vernale éphémère à cortège végétal paucispécifique dominée par des petites espèces annuelles. On y trouve des espèces intéressantes comme : <i>Aira praecox</i> , <i>Aira caryophyllea</i> , <i>Teesdalia nudicaulii</i> , <i>Filago minima</i> , <i>Rumex acetosella</i> , <i>Galium saxatile</i> , ... La strate bryolichénique peut présenter un recouvrement important, notamment ceux des genres <i>Cladonia spp.</i> qui traduisent un stade plus évolué du groupement. Ces végétations d'annuelles sont exceptionnelles en région et étroitement liées à l'activité minière. Cet habitat à un stade de conservation viable, et profite également à divers orthoptères.	1,67ha



Localisation de l'habitat	
Habitat situé sur la partie centrale de la digue au centre et centre-nord du site.	
État de conservation de l'habitat	
Bon état de conservation	



Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
Boulaie des terrils miniers schisteux G1.9112	Cette végétation pionnière est typique des terrils miniers schisteux. Ce type de boisement est assez rare en région, ici présentant de nombreux faciès anthropiques ou non. Les espèces caractéristiques de ce milieu sont le <i>Betula pendula</i> , <i>Quercus robur</i> , <i>Poa nemoralis</i> , <i>Epilobium hirsutum</i> avec des espèces associées telles que <i>Teucrium scorodonia</i> , <i>Crataegus monogyna</i> , <i>Rubus sp.</i> , ou encore <i>Hieracium sp.</i> ,... Ce sont des végétations originales par le biotope qu'elles occupent, mais n'hébergeant guère d'espèces d'intérêt patrimonial. Toutefois ce type de boisement présente un intérêt scientifique majeur, notamment par la possibilité de suivre en la constitution et l'évolution d'un boisement forestier à la dynamique primaire. Nous notons la présence de trois faciès sur le territoire étudié.	2,7ha



Localisation de l'habitat	
Habitat présent au centre du site et à l'ouest.	
État de conservation de l'habitat	
Bon état de conservation	

Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
Bétulaie pionnière à Bouleau verruqueux. G1.911	Alliance : Sorbo aucupariae - Betulion pendulae (Duhamel 2009) faciès pionnier à <i>Teucrium scorodonia</i> et <i>Cladonia</i> sp. La strate herbacée est uniquement composée par la Germandrée scorodoine (<i>Teucrium scorodonia</i>). Typique des terrils et des substrats schisteux, la bétulaie pionnière n'est nullement menacée.	0,6ha



Localisation de l'habitat	
Habitat localisé au centre à proximité des pelouses sèches de la digue.	
État de conservation de l'habitat	
Bon état de conservation	

Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
Plantations de feuillus caducifoliés G1.C4	Cet habitat regroupe les plantations effectuées par l'EPF. Deux types de plantations sont à noter ; les plantations sur sol et schisteux et les plantations sur sol légèrement plus oligotrophe. Sur schiste, on retrouve ce type de végétation au niveau des pelouses sèches sur schiste. La hauteur des différentes essences ne dépasse guère 4 mètres. On retrouve des espèces tels que : <i>Amelanchier canadensis</i> , <i>Corylus avellana</i> , <i>Rhamnus cathartica</i> , <i>Viburnum lantana</i> ... Sur sol oligotrophe, hormis <i>Sambucus nigra</i> et <i>Arum maculatum</i> , peu de végétations sont présentes sous la strate arborescente. Ces plantations sont principalement composées d'espèces comme <i>Acer campestre</i> , <i>Acer pseudoplatanus</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> , <i>Prunus avium</i> .	8,4ha



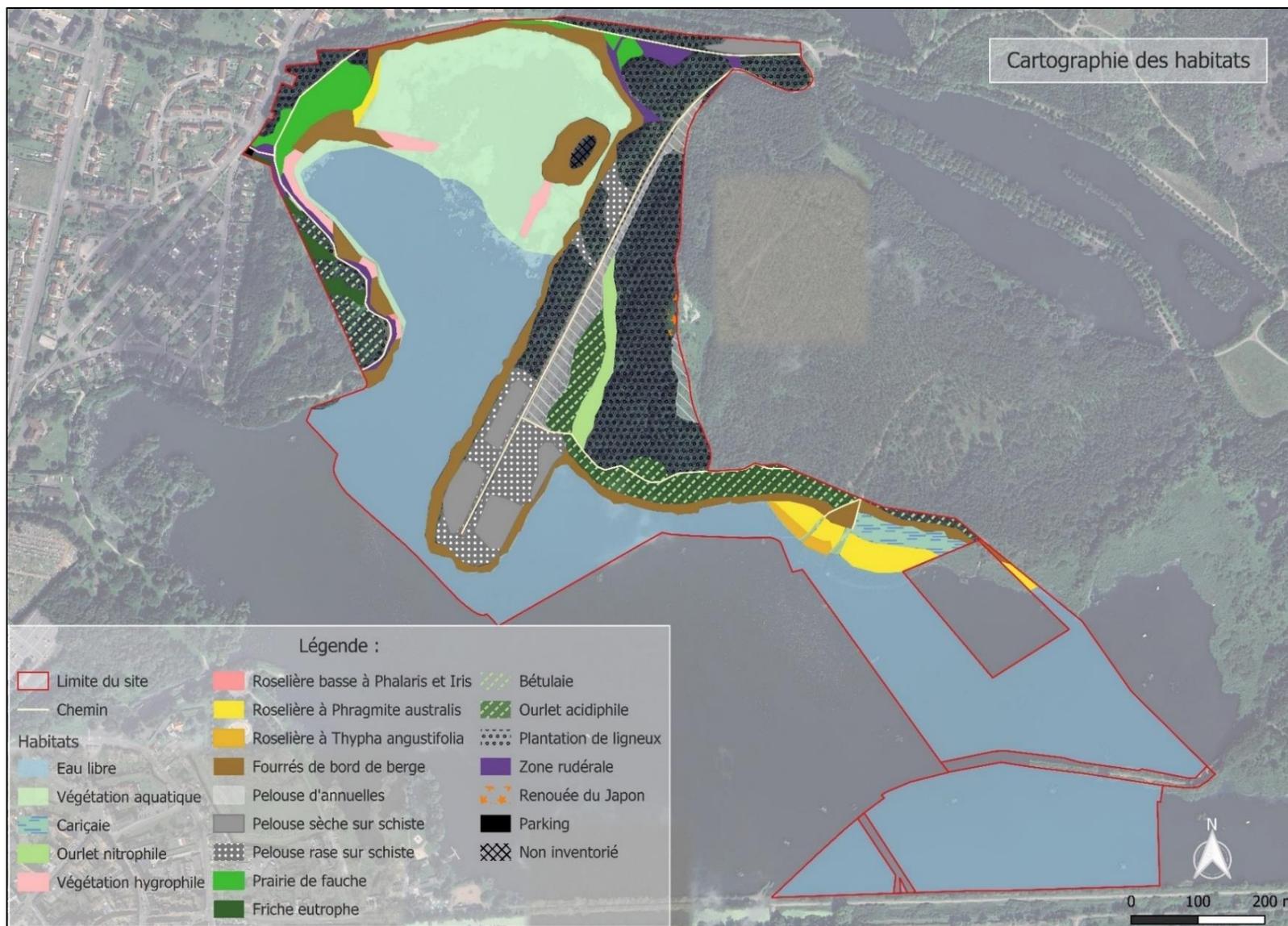
Localisation de l'habitat
Habitat très représenté sur le site et notamment au centre-nord.
État de conservation de l'habitat
Les plantations arborescentes sont en mauvais état de conservation, de part la densité trop importante des plants.



Habitats	Description de l'habitat	Superficie sur le site (63ha)
		Emprise (hectares)
Zones rudérales E5.13	Habitat d'origine anthropique ne présentant que peu d'intérêt. On note également la présence de zones plutôt rudérales au niveau des chemins d'accès actuels, il comprend des espèces à port bas qui poussent spontanément le long des chemins ou des friches plus ou moins piétinées par l'Homme, comme la <i>Potentilla argentea</i> , ou encore <i>Sedum acris</i> . Ces végétations se développent sur un substrat grossier et sec, souvent rapportées comme c'est le cas au niveau de la partie Nord-Ouest du site.	0,73ha



Localisation de l'habitat	
Habitat limité aux chemins piétons du nord et de l'ouest du site	
État de conservation de l'habitat	
Sans objet	



Carte 12 - Les habitats naturels du site

B.2. INVENTAIRES FAUNISTIQUES

B.2.1. Avifaune

Etat des connaissances

Lors des inventaires de 2015 (premier plan de gestion), 119 espèces d'oiseaux avaient été contactées sur le site sur un cycle biologique complet, dont 30 espèces étaient considérées comme d'intérêt patrimonial (Bihoreau gris, Blongios nain, Bouscarle de Cetti, Pouillot fitis, Sterne pierregarin, ...). Soulignons que la pression d'observation a été importante lors de ce premier plan de gestion (état zéro et présence forte des stagiaires augmentant significativement les contacts inopinés).

Protocole utilisé pour l'inventaire

L'inventaire de l'avifaune a été réalisé en combinant plusieurs méthodes. Tout d'abord à partir de la méthode des « IPA » qui consiste à observer et écouter les oiseaux pendant 20 minutes sur différents points d'écoute positionnés au préalable sur le site (carte ci-après). Les points d'écoute sont espacés d'au moins 300 mètres les uns des autres. L'observateur note l'ensemble des individus vus et/ou entendus ainsi que leur comportement, quel que soit la distance de détection des espèces.

Trois passages ont été réalisés : le 09 avril, le 05 juin et le 15 juillet 2024. Les données collectées suite à l'évaluation des bénéfiques travaux de 2023 ont également été prise en compte. Enfin, pour permettre d'inventorier les oiseaux hivernants et migrateurs, un passage a été effectué sur le site en période d'hivernage le 16 janvier 2024, un en période des migrations prénuptiales le 19 mars 2024 et un en période des migrations postnuptiales le 19 octobre 2024.



Carte 13 - Localisation des points d'écoute (IPA) réalisés sur le site lors de l'inventaire avifaune



Résultats

Les inventaires ont permis de contacter 113 espèces d'oiseaux sur le site dont la liste est présentée dans le tableau ci-dessous :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRR	LRN	Rareté	Directive oiseau	Nicheur	Période migratoire	Hivernant
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet	LC	LC	AC	-	Probable	X	Oui
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	NT	LC	AC	OI	Non	X	Oui
<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des bois	VU	LC	AC	OII ; OIII	Non	X	Oui
<i>Calidris alpina</i>	Bécasseau variable	NE	NE	AC	-	Non	X	Non
<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais	CR	CR	AC	OII ; OIII	Non	X	Non
<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux	LC	LC	C	-	Possible	X	Non
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	LC	LC	C	-	Certain	X	Oui
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière	VU	LC	C	-	Non	X	Non
<i>Branta canadensis</i>	Bernache du Canada	NAa	NA	AC	OII	Non	X	Non
<i>Nycticorax nycticorax</i>	Bihoreau gris	CR	NT	R	OI	Probable	X	Oui
<i>Ixobrychus minutus</i>	Blongios nain	CR	EN	R	OI	Certain	X	Non
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	NT	LC	AC	OI	Non	X	Non
<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti	LC	NT	AC	-	Certain	X	Oui
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	VU	VU	C	-	Non	X	Non
<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux	EN	EN	C	-	Probable	X	Non
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	VU	VU	C	-	Non	X	Non
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	VU	NT	C	OI	Non	X	Oui
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	LC	LC	C	-	Non	X	Oui
<i>Botaurus stellaris</i>	Butor étoilé	CR	VU	PC	OI	Non	X	Oui
<i>Anas strepera</i>	Canard chipeau	VU	LC	AC	OII	Non	X	Oui
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert	LC	LC	C	OII ; OIII	Certain	X	Oui
<i>Anas acuta</i>	Canard pilet	NAb	NA	AC	OII ; OIII	Non	X	Oui
<i>Anas penelope</i>	Canard siffleur	NAb	NA	AC	OII ; OIII	Non	X	Non
<i>Anas clypeata</i>	Canard souchet	VU	LC	AC	OII ; OIII	Probable	X	Oui
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	NT	VU	AC	-	Probable	X	Oui

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRR	LRN	Rareté	Directive oiseau	Nicheur	Période migratoire	Hivernant
<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur	NE	NE	PC	OII	Non	X	Non
<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier cul-blanc	NE	NE	AC	-	Non	X	Non
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guigette	NE	NT	AC	-	Non	X	Oui
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	LC	LC	AC	OII	Non	X	Oui
<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux	LC	LC	C	OII	Non	X	Oui
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC	LC	AC	OII	Certain	X	Oui
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	VU	LC	AC	-	Probable	-	Non
<i>Cygnus olor</i>	Cygne tuberculé	LC	LC	C	OII	Certain	X	Oui
<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe	LC	LC	C	-	Non	X	Oui
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet	LC	LC	AC	OII	Non	X	Oui
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	LC	LC	AC	OII ; OIII	Probable	X	Oui
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	NT	NT	C	-	Non	X	Oui
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau	NT	LC	C	-	Probable	X	Oui
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC	LC	C	-	Certain	X	Oui
<i>Sylvia curruca</i>	Fauvette babillarde	NT	LC	AC	-	Possible	-	Non
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	VU	NT	AC	-	Probable	X	Non
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette	LC	LC	AC	-	Probable	X	Non
<i>Fulica atra</i>	Foulque macroule	LC	LC	C	OII ; OIII	Certain	X	Oui
<i>Aythya ferina</i>	Fuligule milouin	EN	VU	AC	OII ; OIII	Certain	X	Oui
<i>Aythya fuligula</i>	Fuligule morillon	VU	LC	AC	OII ; OIII	Non	X	Oui
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule-d'eau	LC	LC	C	OII	Certain	X	Oui
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	LC	LC	AC	OII	Certain	X	Oui
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	NT	NT	C	-	Probable	-	Non
<i>Larus argentatus</i>	Goéland argenté	NT	NT	AC	OII	Non	X	Oui
<i>Larus fuscus</i>	Goéland brun	NT	LC	AC	OII	Non	X	Oui
<i>Larus canus</i>	Goéland cendré	EN	EN	AC	OII	Non	X	Oui
<i>Phalacrocorax carbo</i>	Grand Cormoran	LC	LC	AC	-	Non	X	Oui
<i>Ardea alba</i>	Grande Aigrette	VU	NT	C	OI	Non	X	Oui

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRR	LRN	Rareté	Directive oiseau	Nicheur	Période migratoire	Hivernant
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Grèbe castagneux	LC	LC	AC	-	Certain	X	Oui
<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé	LC	LC	AC	-	Certain	X	Oui
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	LC	LC	AC	-	Probable	X	Oui
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine	LC	LC	AC	OII	Non	X	Oui
<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne	RE	LC	AC	OII	Non	X	Oui
<i>Turdus iliacus</i>	Grive mauvis	NE	NE	AC	OII	Non	X	Oui
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	LC	LC	AC	OII	Probable	X	Oui
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Gros-bec casse-noyau	LC	LC	AC	-	Non	X	Non
<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire	NE	EN	AR	OI	Non	X	Non
<i>Mergus merganser</i>	Harle bièvre	NE	NT	PC	OII	Non	-	Oui
<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré	LC	LC	C	-	Non	X	Oui
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	VU	LC	AR	-	Non	X	Non
<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	NAb	LC	AR	OI	Non	X	Non
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre	NT	NT	AC	-	Non	X	Non
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	VU	LC	AC	-	Non	X	Non
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	NT	NT	AC	-	Non	X	Non
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse	VU	VU	AC	-	Non	X	Oui
<i>Locustella luscinioides</i>	Locustelle lusciniôïde	EN	EN	R	-	A prox.	X	Non
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	LC	NT	AC	-	Non	X	Non
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	VU	VU	AC	OI	Non	X	Oui
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	LC	LC	C	OII	Certain	X	Oui
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	LC	LC	AC	-	Probable	X	Oui
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	LC	AC	-	Certain	X	Oui
<i>Poecile montanus</i>	Mésange boréale	EN	VU	AC	-	Non	X	Non
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	LC	LC	AC	-	Certain	X	Oui
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	VU	LC	AC	-	A prox.	X	Oui
<i>Larus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	NT	LC	PC	OI	Non	X	Non
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse	LC	NT	C	OII	Non	X	Oui

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRR	LRN	Rareté	Directive oiseau	Nicheur	Période migratoire	Hivernant
<i>Anser anser</i>	Oie cendrée	NAb	VU	AC	OII ; OIII	Non	X	Non
<i>Alopochen aegyptiacus</i>	Ouette d'Égypte	NAa	NA	PC	-	Non	X	Non
<i>Psittacula krameri</i>	Perruche à collier	NAa	NAa	AC	-	Non	X	Non
<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot	VU	LC	AC	-	Non	X	Non
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Phragmite des joncs	LC	LC	AC	-	Probable	-	Non
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	LC	LC	AC	-	Probable	X	Oui
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	NT	VU	AC	-	Non	-	Oui
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	LC	LC	C	-	Non	X	Oui
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	LC	LC	C	OII	Certain	X	Oui
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC	LC	C	OII ; OIII	Certain	X	Oui
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin	LC	LC	AC	OII	Non	X	Non
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	LC	LC	C	-	Certain	X	Oui
<i>Pluvialis apricaria</i>	Pluvier doré	NE	NE	AC	OI ; OII ; OIII	Non	X	Non
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	NT	NT	AC	-	Probable	X	Non
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	LC	C	-	Certain	X	Oui
<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau	NT	NT	AC	OII	Probable	X	Oui
<i>Regulus ignicapillus</i>	Roitelet à triple bandeau	LC	LC	AC	-	Non	X	Non
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	LC	NT	C	-	Non	X	Non
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	NT	LC	AC	-	Non	X	Non
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC	LC	C	-	Certain	X	Oui
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvatte	NT	LC	AC	-	Certain	X	Non
<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver	CR	VU	AC	OII ; OIII	Non	X	Oui
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	LC	LC	C	-	Possible	X	Oui
<i>Acanthis cabaret</i>	Sizerin cabaret	NE	VU	AR	-	Non	X	Non
<i>Platalea leucorodia</i>	Spatule blanche	EN	NT	AR	OI	Non	X	Non
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	NT	LC	PC	OI	Certain	X	Non
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon	NT	LC	AC	-	Non	X	Oui
<i>Carduelis spinus</i>	Tarin des aulnes	Nab	LC	AC	-	Non	X	Oui

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRR	LRN	Rareté	Directive oiseau	Nicheur	Période migratoire	Hivernant
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	LC	LC	AC	OII	Non	X	Oui
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	LC	LC	AC	-	Certain	X	Oui
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé	NT	NT	C	OII	Non	X	Non
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe	NT	VU	AC	-	Probable	X	Oui

Tableau 6 - Liste des espèces d'avifaune observées lors des inventaires et leur statut

Légende

Ligne en bleu : espèce déterminante ZNIEFF. **En gras** : espèce d'intérêt patrimonial

Degré de menace : **RE** - éteint au niveau régional ; **CR** - en danger critique d'extinction ; **EN** - en danger ; **VU** - vulnérable ; **NT** - quasi menacé ; **LC** - préoccupation mineure ; **DD** - données insuffisantes ; **NE** - non évalué ; **NA** - non applicable.

Degré de rareté : **D** - disparu ; **EX** - exceptionnel ; **TR** - très rare ; **R** - rare ; **AR** - assez rare ; **PC** - peu commun ; **AC** - assez commun ; **C** - commun ; **TC** - très commun ; **NE** - non évalué



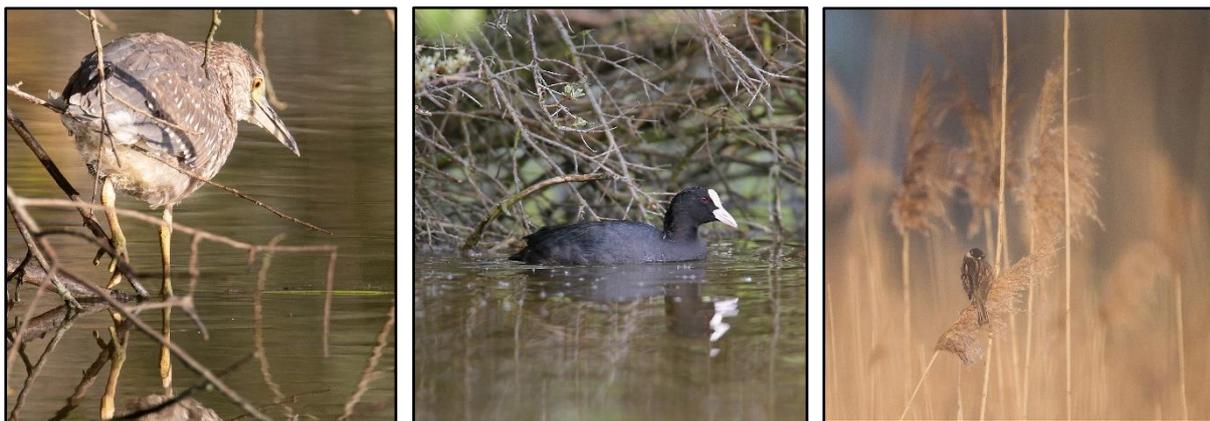


Figure 5 - de gauche à droite, Bihoreau gris, Foulque macroule, Bruant des roseaux
(Crédit D. GEST – FNC)



Figure 6 – Butor étoilé en déplacement au-dessus de la roselière de Chabaud-Latour
(Crédit Nicole Joly, janvier 2025)

Parmi ces espèces :

- Treize sont mentionnées dans l'Annexe I de la Directive Oiseaux.
- Seize espèces sont inscrites sur la Liste Rouge Régionale des oiseaux nicheurs (parmi les nicheurs possibles ou certains) avec un statut de menace supérieur ou égal à « quasi-menacé ».
- Douze espèces sont inscrites sur la Liste Rouge Nationale des oiseaux nicheurs (parmi les nicheurs possibles à certains) avec un statut de menace supérieur ou égal à « quasi-menacé ».
- Quarante-deux espèces sont déterminantes ZNIEFF.

Au total, sur l'ensemble des espèces contactées sur le site, vingt-six espèces peuvent être considérées de valeur patrimoniale sur le site de la Fondation.

La carte ci-dessous localise les contacts d'oiseaux nicheurs (probable à certain) d'intérêt sur le site.





Carte 14 - Localisation des contacts d'oiseaux nicheurs d'intérêt sur le site

B.2.2. Amphibiens

Etat des connaissances

Lors des inventaires de 2015 (premier plan de gestion), 3 espèces d'amphibiens avaient été contactées sur le site (Crapaud commun, Grenouille verte et Grenouille rousse).

Protocole utilisé pour l'inventaire

Les différentes sessions d'inventaires ont été réalisées aux dates suivantes : le 19 mars, 09 avril et 05 juin 2024. Des prospections à vue et au chant de jour et des points d'écoutes sur le pourtour de l'étang ont été réalisés afin de compléter les inventaires de 2015 réalisés suivant le protocole « POP Amphibien ».

Ce protocole comporte trois étapes :

- Février / mars : prospection (à vue et au chant) de jour de 15 min pour 100 m², avec pêche à l'épuisette en complément si la visibilité n'est pas satisfaisante.
- Avril / mai : de nuit, points d'écoute de 5 min tous les 100m, puis prospection aquatique avec lampe torche de 15 min pour 100 m².
- Juin / juillet : de jour, points d'écoute de 5 min tous les 100m, puis prospection aquatique de 15 min pour 100 m², avec pêche à l'épuisette en complément si la visibilité n'est pas satisfaisante.



Résultats

Les prospections ont permis de contacter 3 espèces d'amphibiens sur le site, dont aucune n'est menacé sur la Liste Rouge Régionale. Bien qu'aucun individu n'ait été recensé (aucune mare propice), notons que le Crapaud calamite reste potentiellement présent du fait de sa présence certaine à proximité immédiate du site (source : Département du Nord – ENS).

La liste des espèces est présentée dans le tableau ci-dessous :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR NPC	LRN	Rareté	Inv. 2015	Inv. 2024
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	LC	LC	C	X	X
<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille verte	DD	LC	C	X	X
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse	LC	LC	C	X	X

Tableau 7 - Liste des espèces d'amphibien observées lors des inventaires et leur statut

Légende

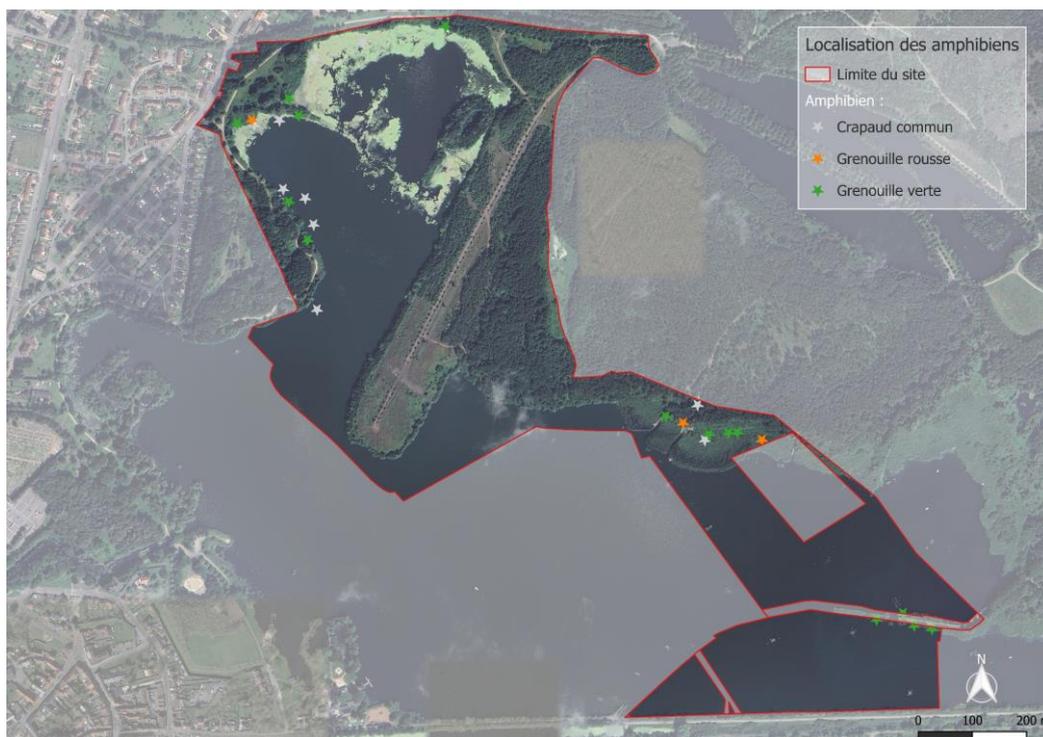
Degré de menace : **RE** - éteint au niveau régional ; **CR** - en danger critique d'extinction ; **EN** - en danger ; **VU** - vulnérable ; **NT** - quasi menacé ; **LC** - préoccupation mineure ; **DD** - données insuffisantes ; **NE** - non évalué ; **NA** - non applicable.

Degré de rareté : **D** - disparu ; **EX** - exceptionnel ; **TR** - très rare ; **R** - rare ; **AR** - assez rare ; **PC** - peu commun ; **AC** - assez commun ; **C** - commun ; **TC** - très commun ; **NE** - non évalué.



Figure 7 - de gauche à droite, Crapaud commun, Grenouille commune
(Crédit D. GEST – FNC)

La carte ci-après localise les contacts d'amphibiens sur le site.



Carte 15 - Localisation des contacts d'amphibiens inventoriés sur le site

B.2.3. Lépidoptères

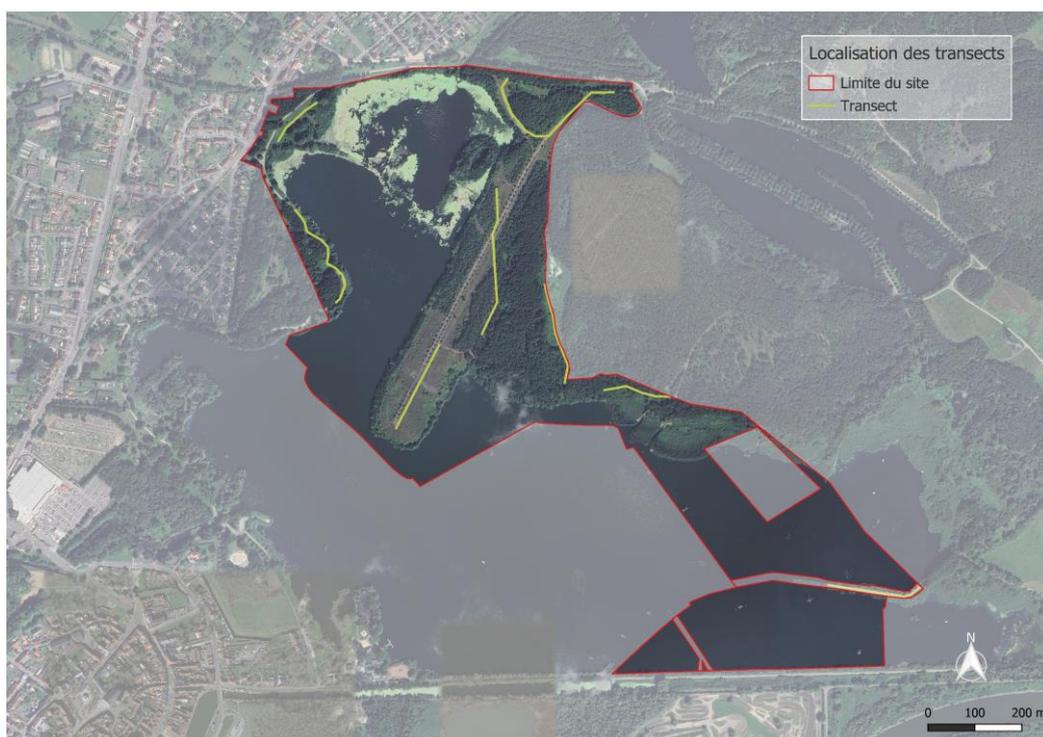
Etat des connaissances

Lors des inventaires de 2015 (premier plan de gestion), 22 espèces de rhopalocères avaient été contactées sur le site dont 2 espèces étaient assez rare en région (le Petit Mars changeant - *Apatura ilia* et le Petit nacré - *Issoria lathonia*).

Protocole utilisé pour l'inventaire

L'inventaire des lépidoptères a été réalisé en se basant sur le protocole national de Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF). Il consiste en la prospection de transects de 10 min répartis sur le site dans des habitats homogènes. La longueur des transects est variable entre 50 et 250 m selon la richesse de l'habitat. Selon la taille du site, l'observateur pourra choisir le nombre de transects à réaliser (au moins 5). L'identification se fait à vue ou après détermination après capture sur une largeur de 5m le long du transect. Les transects sont prospectés 4 fois de mai à août compris, dans des conditions météorologiques convenables (couverture nuageuse inférieure à 75%, pas de pluie, vent inférieur à 30 km/h, température d'au moins 13°C). Les visites sont espacées d'au moins 15 jours.

La carte ci-dessous représente les différents transects d'inventaires réalisés sur le site.



Carte 16 - Localisation des transects réalisés pour l'inventaire des lépidoptères

Les transects ont été prospectés aux dates suivantes : le 05 juin, le 18 juin, le 15 juillet et le 30 août 2024. Les données collectées suite à l'évaluation des bénéfiques travaux de 2023 ont également été prise en compte. Notons que les conditions météorologiques de la période estivale 2023 furent plus favorables à l'observation de ce groupe d'espèces que celles de 2024.

Résultats

Les prospections et l'observation des espèces ont permis de contacter 25 espèces de lépidoptères sur le site, dont 4 espèces ont un statut de menace (NT à EN) sur la Liste Rouge Régionale des Hauts-de-France (mars 2024). La liste des espèces est présentée dans le tableau ci-dessous :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRR 2024	LRN	Rareté	Inv. 2015	Inv. 23-24
<i>Aglais io</i>	Paon-du-jour	LC	LC	CC	X	X
<i>Aglais urticae</i>	Petite tortue	LC	LC	C	X	X
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore	LC	LC	C	X	X
<i>Apatura ilia</i>	Petit Mars changeant	VU	LC	PC	X	X
<i>Aphantopus hyperantus</i>	Tristan	LC	LC	C	X	X
<i>Araschnia levana</i>	Carte géographique	LC	LC	C	X	X
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne	LC	LC	PC	X	X
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des nerpruns	LC	LC	C	X	X
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun	LC	LC	C	X	X
<i>Erynnis tages</i>	Point-de-Hongrie	NT	LC	PC		X
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	LC	LC	C	X	X
<i>Hesperia comma</i>	Virgule	EN	LC	AR		X
<i>Issoria lathonia</i>	Petit nacré	LC	LC	AC	X	X

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRR 2024	LRN	Rareté	Inv. 2015	Inv. 23-24
<i>Limenitis camilla</i>	Petit sylvain	LC	LC	AC	X	
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	LC	LC	AC	X	X
<i>Lysandra coridon</i>	Argus bleu-nacré	NT	LC	AC		X
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	LC	LC	CC	X	X
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine	LC	LC	C		X
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	LC	LC	CC	X	X
<i>Pieris brassicae</i>	Piéride du chou	LC	LC	C	X	X
<i>Pieris napi</i>	Piéride du navet	LC	LC	C	X	X
<i>Pieris rapae</i>	Piéride de la rave	LC	LC	CC	X	X
<i>Polygonia c-album</i>	Robert-le-Diable	LC	LC	C		X
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la bugrane	LC	LC	C	X	X
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis	LC	LC	C	X	X
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	LC	LC	CC	X	X
<i>Vanessa cardui</i>	Belle dame	LC	LC	C	X	X

Tableau 8 - Liste des espèces de lépidoptères observées lors des inventaires et leur statut

Légende

En gras : Espèce d'intérêt patrimonial

Degré de menace : **RE** - éteint au niveau régional ; **CR** - en danger critique d'extinction ; **EN** - en danger ; **VU** - vulnérable ; **NT** - quasi menacé ; **LC** - préoccupation mineure ; **DD** - données insuffisantes ; **NE** - non évalué ; **NA** - non applicable.

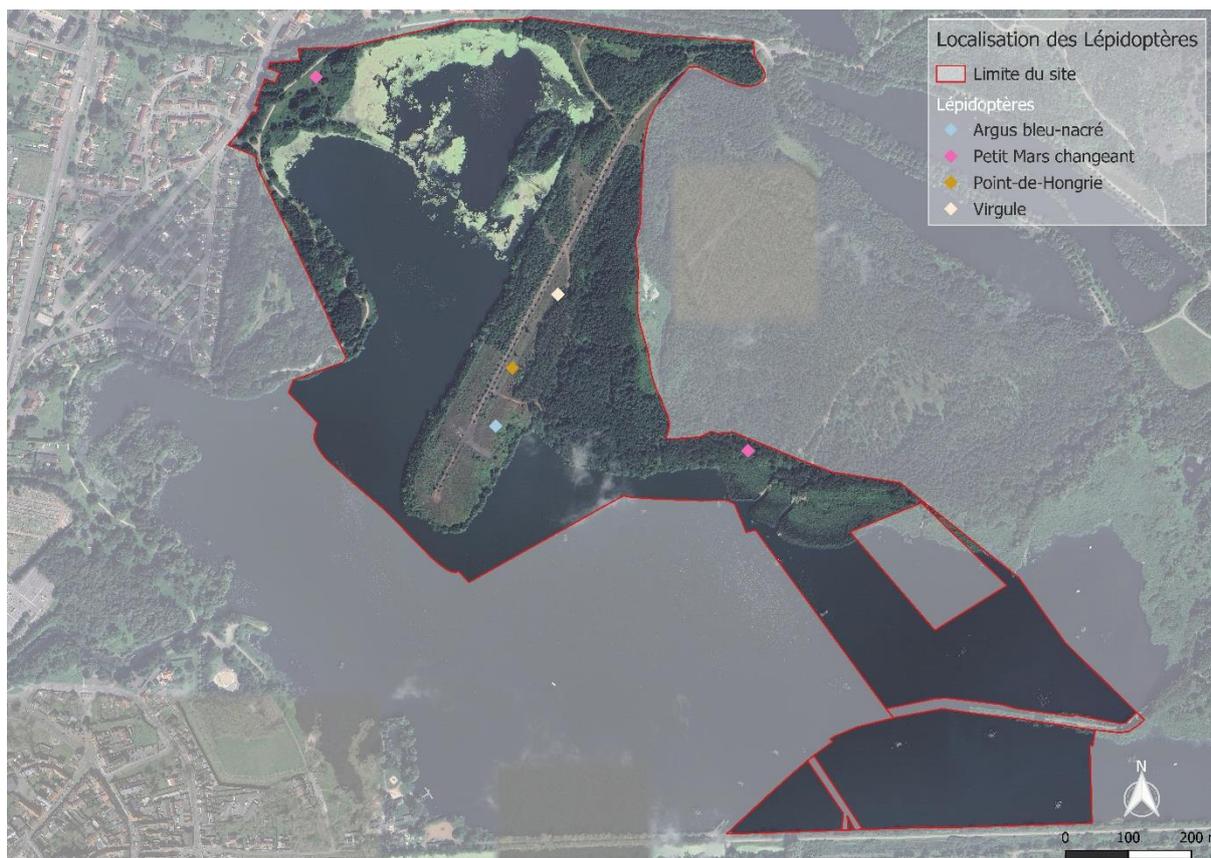
Degré de rareté : **D** - disparu ; **EX** - exceptionnel ; **TR** - très rare ; **R** - rare ; **AR** - assez rare ; **PC** - peu commun ; **AC** - assez commun ; **C** - commun ; **TC** - très commun ; **NE** - non évalué.



Figure 8 - de gauche à droite, Petit sylvain, Tabac d'Espagne

La carte ci-après localise les contacts de lépidoptères d'intérêt sur le site.





Carte 17 - Localisation des lépidoptères d'intérêt sur le site

B.2.4. Odonates

Etat des connaissances

Lors des inventaires de 2015 (premier plan de gestion), 23 espèces d'odonates avaient été contactées sur le site, aucune d'intérêt régional.

Protocole utilisé pour l'inventaire

L'inventaire des odonates a été réalisé en se basant sur le protocole national de Suivi Temporel des Libellules (STELI). Il consiste en la réalisation de trois inventaires, un avant le 15 juin, un entre le 16 juin et le 31 juillet et le dernier après le 1^{er} août, sur tout ou partie du site. Le temps des inventaires est de 30 minutes minimum. L'identification se fait à vue ou après détermination après capture. Dans la mesure du possible, les inventaires sont réalisés dans des conditions météorologiques favorables (pas de pluie, pas de vent fort, faible nébulosité...).

Le site a été prospecté aux dates suivantes : le 05 juin, le 15 juillet et le 30 août 2024. Les données collectées suite à l'évaluation des bénéfiques travaux de 2023 ont également été prise en compte. Notons que les conditions météorologiques de la période estivale 2023 furent plus favorable à l'observation de ce groupe d'espèces que celles de 2024.

Résultats

Les prospections ont permis de contacter 24 espèces d'odonates sur le site, dont une espèce a un statut de menace (EN) sur la Liste Rouge du Nord-Pas-de-Calais (2012) : l'Aeschne isocèle. La liste des espèces est présentée dans le tableau ci-dessous :

<i>Nom scientifique</i>	Nom vernaculaire	LR NPC 2012	LRN 2016	Rareté	Inv. 2015	Inv. 23-24
<i>Aeshna cyanea</i>	Aeschne bleue	LC	LC	C	X	X
<i>Aeshna grandis</i>	Grande aeschne	LC	LC	AC	X	
<i>Aeshna isocela</i>	Aeschne isocèle	EN	LC	R		X
<i>Aeshna mixta</i>	Aeschne mixte	LC	LC	AC	X	X
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur	LC	LC	C	X	X
<i>Anax parthenope</i>	Anax napolitain	NA	LC	PC		X
<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant	LC	LC	C	X	X
<i>Calopteryx virgo</i>	Caloptéryx vierge	LC	LC	C	X	X
<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert	LC	LC	AC		X
<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle	LC	LC	C	X	X
<i>Coenagrion scitulum</i>	Agrion mignon	LC	LC	PC	X	X
<i>Cordulia aenea</i>	Cordulie bronzée	LC	LC	AC	X	
<i>Crocothemis erytraea</i>	Crocothémis écarlate	LC	LC	AC	X	X
<i>Enallagma cyathigerum</i>	Agrion porte-coupe	LC	LC	C	X	X
<i>Erythromma najas</i>	Naïade aux yeux rouges	LC	LC	AC	X	X
<i>Erythromma viridulum</i>	Naïade au corps vert	LC	LC	PC	X	X
<i>Ischnura pumilio</i>	Agrion nain	LC	LC	PC	X	
<i>Ishnura elegans</i>	Agrion élégant	LC	LC	C	X	X
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée	LC	LC	C	X	X
<i>Libellula fulva</i>	Libellule fauve	LC	LC	AC	X	X
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé	LC	LC	C	X	X
<i>Platycnemis pennipes</i>	Agrion à larges pattes	LC	LC	C	X	X
<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	Agrion au corps de feu	LC	LC	C	X	X
<i>Sympetrum fonscolombii</i>	Sympétrum de Fonscolombe	LC	LC	AR	X	X
<i>Sympetrum meridionale</i>	Sympétrum méridionale	LC	LC	TR		X
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum rouge sang	LC	LC	C	X	X
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum à côté strié	LC	LC	C	X	X
<i>Sympetrum vulgatum</i>	Sympétrum commun	LC	NT	R	X	

Tableau 9 - Liste des espèces d'odonates observées lors des inventaires et leur statut

Légende

En gras : Espèce d'intérêt patrimonial

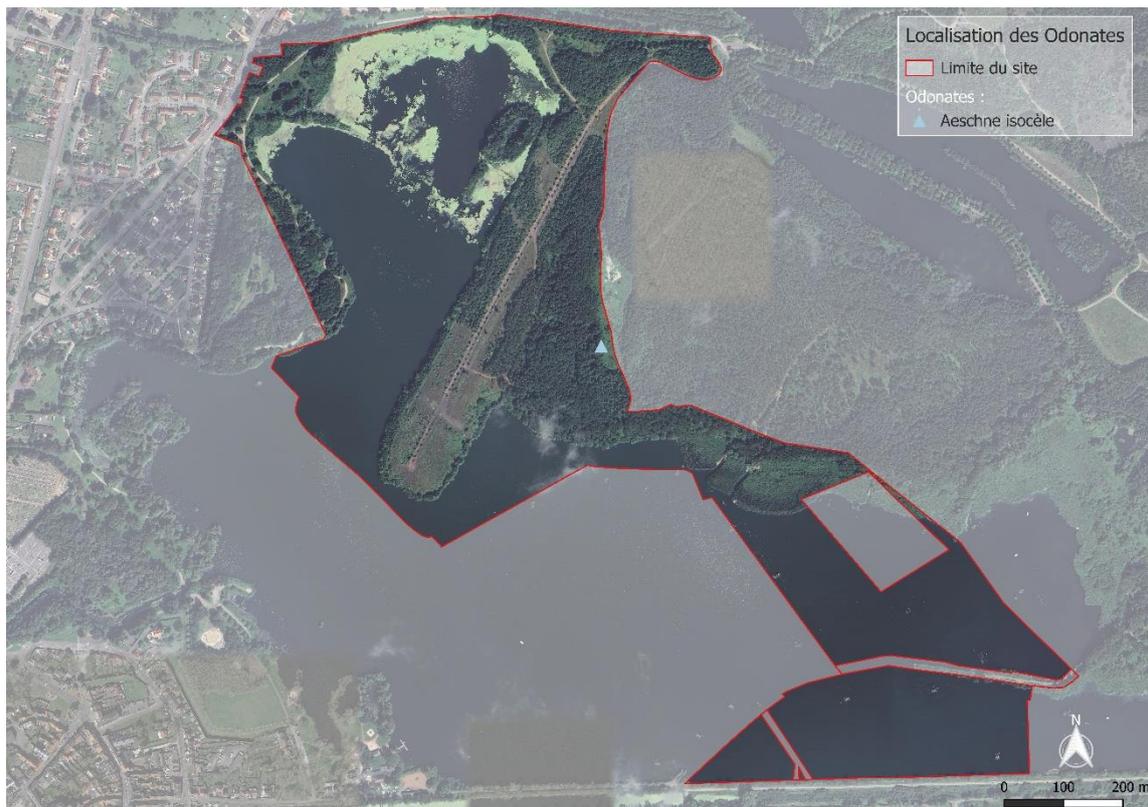
Degré de menace : **RE** - éteint au niveau régional ; **CR** - en danger critique d'extinction ; **EN** - en danger ; **VU** - vulnérable ; **NT** - quasi menacé ; **LC** - préoccupation mineure ; **DD** - données insuffisantes ; **NE** - non évalué ; **NA** - non applicable.

Degré de rareté : **D** - disparu ; **EX** - exceptionnel ; **TR** - très rare ; **R** - rare ; **AR** - assez rare ; **PC** - peu commun ; **AC** - assez commun ; **C** - commun ; **TC** - très commun ; **NE** - non évalué.





Figure 9 - de gauche à droite, Libellule fauve, Crocothémis écarlate, Aeschna isocèle



Carte 18 - Localisation des odonates d'intérêt sur le site

B.2.5. Autres taxons

Les orthoptères

Etat des connaissances

Lors des inventaires de 2015 (premier plan de gestion), 9 espèces d'orthoptères avaient été contactées sur le site dont une espèce était « assez rare » en région : le Criquet noir-ébène.

Protocole utilisé pour l'inventaire

L'identification se fait à vue ou après détermination après capture, le chant étant également un élément pris en compte dans l'identification des espèces. Dans la mesure du possible, les inventaires sont réalisés dans des conditions météorologiques favorables (température >15°C, pas de pluie, pas de vent fort, faible nébulosité...).



Le site a été prospecté aux dates suivantes : le 05 juin, le 15 juillet et le 30 août 2024. Les données collectées suite à l'évaluation des bénéfiques travaux de 2023 ont également été prises en compte. Notons que les conditions météorologiques de la période estivale 2023 furent plus favorable à l'observation de ce groupe d'espèces que celles de 2024.

Résultats

Les prospections et l'observation des espèces ont permis de contacter 11 espèces d'orthoptères sur le site, dont deux espèces ont un statut de menace (NT à VU) sur la Liste Rouge Régionale (ou ex-région). La liste des espèces est présentée dans le tableau ci-dessous :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Picardie 2016	LRN	Rareté Picardie 2016	Inv. 2015	Inv. 23-24
<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux	LC	4	C	X	X
<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste	LC	4	AC	X	X
<i>Conocephalus dorsalis</i>	Conocéphale des roseaux	VU	3	PC	X	X
<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré	LC	4	C	X	X
<i>Gomphocerippus rufus</i>	Gomphocère roux	LC	4	C		X
<i>Meconema meridionale</i>	Méconème fragile	LC	4	AC	X	
<i>Meconema thalassinum</i>	Méconème tambourinaire	LC	4	AC		X
<i>Oedipoda caerulescens</i>	Œdipode turquoise	LC	4	AR	X	X
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	NT	4	PC	X	X
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures	LC	4	CC	X	X
<i>Roeseliana roeselii</i>	Decticelle bariolée	LC	4	CC		X
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande sauterelle verte	LC	4	CC	X	X

Tableau 10 - Liste des espèces d'odonates observées lors des inventaires et leur statut

Légende

En gras : Espèce d'intérêt patrimonial

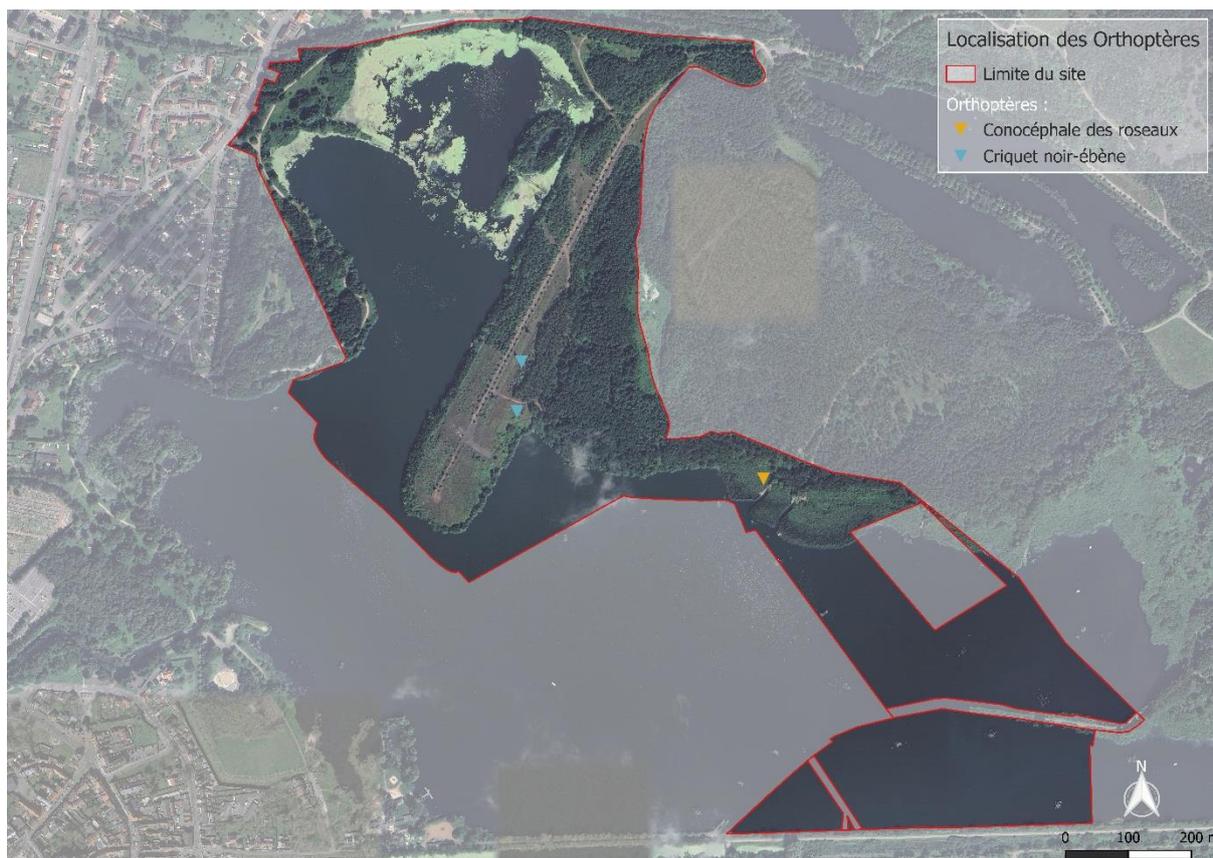
LR France : Priorité **1** : espèce proche de l'extinction ou déjà éteinte ; Priorité **2** : espèce fortement menacée d'extinction ; Priorité **3** : espèce menacée, à surveiller ; Priorité **4** : espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances ; ? : manque d'informations pour statuer ; **HS** : Hors sujet (espèces anthropophiles).

Degré de menace : **RE** - éteint au niveau régional ; **CR** - en danger critique d'extinction ; **EN** - en danger ; **VU** - vulnérable ; **NT** - quasi menacé ; **LC** - préoccupation mineure ; **DD** - données insuffisantes ; **NE** - non évalué ; **NA** - non applicable.

Degré de rareté : **D** - disparu ; **EX** - exceptionnel ; **TR** - très rare ; **R** - rare ; **AR** - assez rare ; **PC** - peu commun ; **AC** - assez commun ; **C** - commun ; **TC** - très commun ; **NE** - non évalué.



Figure 10 - de gauche à droite, Grande sauterelle, Conocéphale bigarré, Méconème fragile



Carte 19 - Localisation des orthoptères d'intérêt

Les mammifères terrestres

Etat des connaissances

Lors des inventaires de 2015 (premier plan de gestion), 13 espèces de mammifères avaient été contactées sur le site, toutes étaient communes en région.

Protocole utilisé pour l'inventaire

L'identification se fait à vue ou après détermination des traces de présence lors de l'ensemble des sorties réalisées sur le site. Les données collectées suite à l'évaluation des bénéfiques travaux de 2023 ont également été prises en compte. Notons que des sorties en drone sont effectuées en partenariat avec le département du Nord sur le suivi des populations de sanglier. Ainsi, les espèces recensées lors de ces sorties ont également été prises en compte.

Résultats

Les prospections et l'observation des espèces ont permis de contacter 17 espèces de mammifères terrestres sur le site. Notons l'arrivée récente du Castor d'Europe sur le site. Cette espèce est considérée comme en danger critique d'extinction en région. De plus, le Putois d'Europe et le Lapin de garenne sont quasi-menacés en France. La liste des espèces est présentée dans le tableau ci-dessous :



Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Picardie 2016	LRN 2017	Rareté	Inv. 2015	Inv. 23-24
<i>Apodemus sylvaticus</i>	Mulot sylvestre	LC	LC	C	X	X
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril	LC	LC	CC	X	X
<i>Castor fiber</i>	Castor d'Europe	CR	LC	E		X
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	LC	LC	CC	X	X
<i>Martes foina</i>	Fouine	LC	LC	C	X	X
<i>Mustela nivalis</i>	Belette	LC	LC	AC	X	X
<i>Mustela putorius putorius</i>	Putois d'Europe	LC	NT	C	X	X
<i>Myodes glareolus</i>	Campagnol roussâtre	LC	LC	C	X	X
<i>Crocidura russula</i>	Musaraigne musette	LC	LC	C	X	X
<i>Ondatra zibethicus</i>	Rat musqué	NA	LC	NE	X	X
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	LC	NT	CC	X	X
<i>Ratus norvegicus</i>	Rat surmulot	NA	LC	NE	X	X
<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil roux	LC	LC	CC	X	X
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	LC	LC	C		X
<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe	LC	LC	C	X	X
<i>Vulpes vulpes crucigera</i>	Renard roux	LC	LC	CC	X	X

Tableau 11 - Liste des espèces d'odonates observées lors des inventaires et leur statut

Légende

En gras : Espèce d'intérêt patrimonial

Degré de menace : **RE** - éteint au niveau régional ; **CR** - en danger critique d'extinction ; **EN** - en danger ; **VU** - vulnérable ; **NT** - quasi menacé ; **LC** - préoccupation mineure ; **DD** - données insuffisantes ; **NE** - non évalué ; **NA** - non applicable.

Degré de rareté : **D** - disparu ; **EX** - exceptionnel ; **TR** - très rare ; **R** - rare ; **AR** - assez rare ; **PC** - peu commun ; **AC** - assez commun ; **C** - commun ; **TC** - très commun ; **NE** - non évalué.



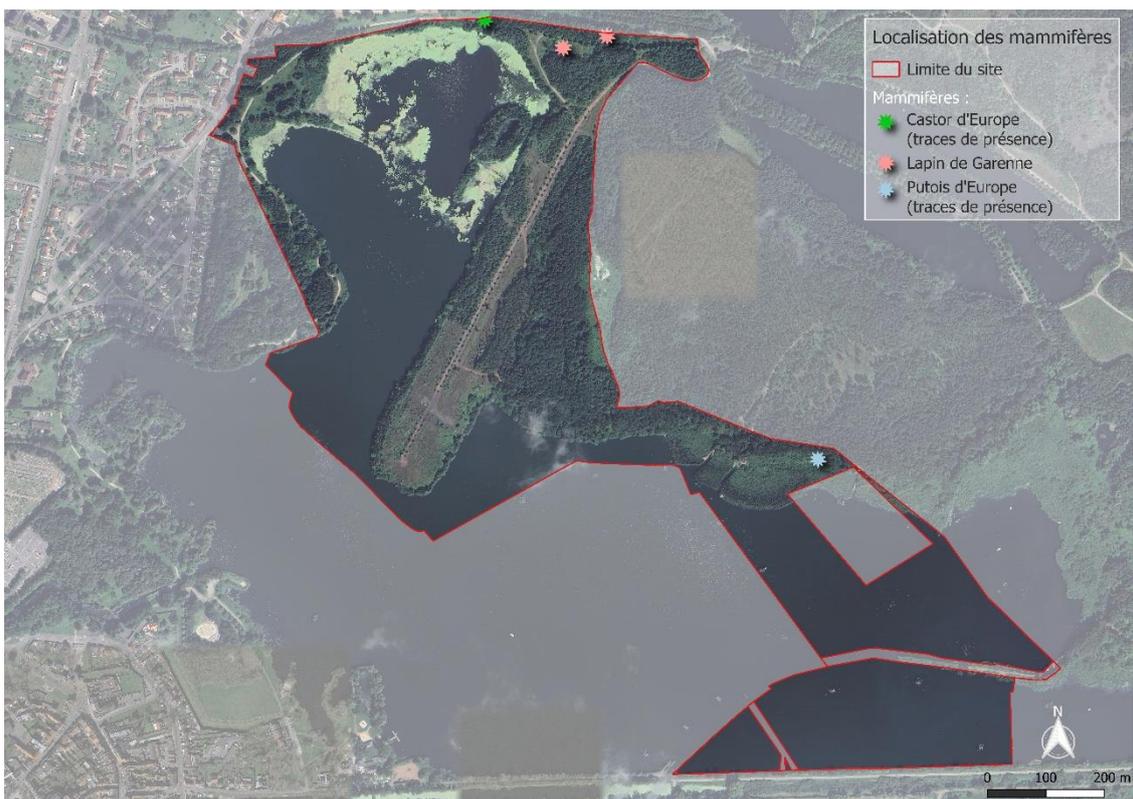
Figure 11 - de gauche à droite, Sanglier, Chevreuril européen, traces de présences du Castor

➤ Le Castor d'Europe :

La reproduction de l'espèce sur le site de Chabaud-Latour a été confirmée par l'Office Française de la Biodiversité (OFB). Ainsi, 2 adultes et 3 jeunes ont été contactés sur la partie de l'étang en propriété de la commune de Condé-sur-l'Escaut (partie Ouest de l'étang). Notons que l'espèce avait été signalée en 2020 (traces de présence, huttes, ...) au sein du canal du Jard situé au sud de l'étang de Chabaud-Latour. Nous supposons que l'espèce est arrivée par expansion des populations belges.

Lors des inventaires, des indices de présence ont été observés au sein du courant de Macou, au Nord de l'étang de Chabaud-Latour.





Carte 20 - Localisation des mammifères d'intérêt

Les reptiles

Etat des connaissances

Lors des inventaires de 2015 (premier plan de gestion), 2 espèces de reptiles avaient été contactées sur le site : le Lézard vivipare et la Tortue de Floride.

Protocole utilisé pour l'inventaire

L'inventaire des reptiles a été réalisé en se basant sur le protocole national POP Reptile 1. Il consiste en la réalisation de méthodes de détection des reptiles (observation à vue par transects et relevé de plaques) préférentiellement au printemps, entre les mois de mars et juin, lorsque la température n'est pas trop élevée (< 25°C).

Résultats

Les prospections et l'observation des espèces ont permis de contacter deux espèces de reptiles sur le site, dont aucune n'est menacée sur la Liste Rouge Régionale (ou ex-région). La liste des espèces est présentée dans le tableau ci-dessous :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LR Picardie 2016	LRN	Rareté	Inv. 2015	Inv. 2024
<i>Trachemys scripta</i>	Trachémyde écrite	NA	NA	NE	X	X
<i>Zootoca vivipara</i>	Lézard vivipare	LC	LC	C	X	X

Tableau 12 - Liste des espèces de reptiles observés lors des inventaires et leur statut



Légende

Degré de menace : **RE** - éteint au niveau régional ; **CR** - en danger critique d'extinction ; **EN** - en danger ; **VU** - vulnérable ; **NT** - quasi menacé ; **LC** - préoccupation mineure ; **DD** - données insuffisantes ; **NE** - non évalué ; **NA** - non applicable.

Degré de rareté : **D** - disparu ; **EX** - exceptionnel ; **TR** - très rare ; **R** - rare ; **AR** - assez rare ; **PC** - peu commun ; **AC** - assez commun ; **C** - commun ; **TC** - très commun ; **NE** - non évalué.



Figure 12 - Lézard vivipare

Les poissons

Etat des connaissances

Lors des inventaires de 2015 (premier plan de gestion), un inventaire piscicole a été réalisé avec la Fédération de la Pêche et de la Protection du Milieu Aquatique du Nord sur l'étang de Chabaud-Latour le 5 juin 2015 par le biais d'une pêche électrique. 18 espèces de poissons avaient été contactées sur le site. Nous avons noté la capture de quelques Ecrevisses américaines (*Orconectes limosus*), de Crevettes d'eau douce (espèce invasive), et un grand nombre de larves d'odonates. 3 espèces sont inscrites sur la Liste Rouge Nationale et 4 espèces sont protégées au niveau régional.

La liste des espèces est présentée dans le tableau ci-dessous :

Nom scientifique	Nom vernaculaire	LRN	LRM	Directive	Protection régionale
Ablette	<i>Alburnus alburnus</i>	LC	LC		
Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>	CR	CR		Article 1
Bouvière	<i>Rhodeus sericeus</i>	LC	LC	Annexe II	Article 1
Brème commune	<i>Abramis brama</i>	LC	LC		
Brochet	<i>Esox lucius</i>	VU	LC		Article 1
Carassin commun	<i>Carassius carassius</i>	NA	LC		
Carpe commune	<i>Cyprinus carpio</i>	LC	LC		
Carpe miroir	<i>Cyprinus carpio carpio</i>	LC	LC		
Chevesne	<i>Squalius cephalus</i>	LC	LC		
Gardon	<i>Rutilus rutilus</i>	LC	LC		
Grémille	<i>Gymnocephalus cernua</i>	LC	LC		
Loche de rivière	<i>Cobitis taenia</i>	VU	LC	Annexe II	Article 1
Perche commune	<i>Perca fluviatilis</i>	LC	LC		
Perche soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	NA	LC		
Rotengle	<i>Scardinius erythrophthalmus</i>	LC	LC		
Sandre	<i>Sander lucioperca</i>	NA	LC		
Silure	<i>Silurus</i>	NA	LC		
Tanche	<i>Tinca tinca</i>	LC	LC		

Tableau 13 - Liste des espèces d'odonates observées lors des inventaires et leur statut

Légende

En gras : Espèce d'intérêt patrimonial

Degré de menace : **RE** - éteint au niveau régional ; **CR** - en danger critique d'extinction ; **EN** - en danger ; **VU** - vulnérable ; **NT** - quasi menacé ; **LC** - préoccupation mineure ; **DD**



Figure 13 - de gauche à droite : Silure, Anguille d'Europe, Carpe miroir

Cet inventaire n'a pas fait l'objet d'actualisation.



B.3. BILAN SUR L'ETAT DE LA BIODIVERSITE DU SITE

B.3.1. Valeur du patrimoine naturel du site

Le site s'intègre dans un complexe de zones humide d'environ 350 hectares composé de roselières, de mégaphorbiaies, de prairies, de saulaies, d'aulnaies, de zones boisés et de divers cours d'eau. Il s'agit d'un hotspot de biodiversité reconnue. Soulignons l'importance des roselières et cariçaies qui accueillent chaque année plusieurs couples de Blongios nain ou de Bihoreau gris en période de nidification. Elles sont également favorables au Butor étoilé, au Héron pourpré, aux anatidés et à l'ensemble des passereaux paludicoles. Au regard des travaux de gestion réalisés, ces habitats sont jugés en bon état de conservation.

Notons également la présence d'une colonie de Sternes pierregarin (>20 couples). Celle-ci s'est déplacé vers les radeaux à Sternes (partie de l'étang du Département du Nord) mais quelques couples (de 1 à 4) trouvent, comme depuis l'arrivée de la colonie, des conditions de nidification sur quelques toits de hutte de chasse flottantes.

L'intérêt faunistique du site est réel à l'échelle régionale notamment pour l'avifaune qui compte 26 espèces patrimoniales essentiellement liées aux habitats des zones humides.

Sur certains habitats (pelouses et cariçaies par exemple) la dynamique végétale est une menace à moyen et long terme, elle peut tendre peu à peu vers un recouvrement de broussailles, de milieu arborescent puis arboré entraînant la diminution des habitats ouverts et des espèces associées.

Notons également l'arrivée récente du Castor d'Europe au sein du département du Nord et également sur le site de Chabaud-Latour depuis 2024.

Concernant la Flore, le site présente également un grand intérêt, puisque 6 habitats sont considérés d'intérêt communautaire et 31 plantes présentent un intérêt patrimonial au niveau régional.

B.3.2. Etat des services rendus par le site

Service d'approvisionnement

Trois services d'approvisionnement sont connus sur le site :

La chasse : oiseaux d'eau, lapins, grand-gibier

La pêche : silure notamment...

La cueillette : plantes et champignons

Service de régulation

D'une superficie de plus de 100ha, le plan d'eau peut jouer un rôle de tampon lors des épisodes pluvieux. A contrario, lors des fortes chaleurs en période estivale, celui-ci peut être sujet à des cas de cyanobactéries et des variations de la qualité de l'eau.

Signalons également la problématique des espèces exotiques envahissantes (EEE) et notamment la présence de la Renouée du Japon, présente sur l'ensemble du grand site de Chabaud-Latour.



Services culturels et sociaux

La chasse

La chasse de nuit à la hutte est la principale pratique cynégétique sur le site, elle s’y exerce depuis 1935. Le site dispose d’une identité très forte du fait de son passé minier historique (terril, chevalement, ...) et d’une activité cynégétique particulière au niveau régional avec la présence de huttes de chasse flottantes faisant partie intégrante du patrimoine, de la culture et de l’identité des Condéens. A l’origine, le droit de chasse était réservé aux ouvriers mineurs, la chasse servant de complément de ressource alimentaire pour le foyer. Depuis, elle est devenue un art de vivre au cœur de la cité. Les huttes se transmettent de père en fils et sont généralement occupées par des personnes aux conditions modestes.



Figure 14 - Huttes de chasse flottantes sur l’étang de Chabaud-Latour

L’association des Chasseurs de Gibiers d’Eau des étangs de Condé regroupe l’ensemble des sauvaginaires de l’étang de Chabaud-Latour. La chasse est ainsi pratiquée durant la saison légale d’ouverture de la chasse par les membres de l’association locale grâce à une adhésion annuelle et selon les règles mises en place sur le site. Le règlement a été élaboré par les chasseurs afin de s’assurer d’une bonne sécurité et d’œuvrer dans les mêmes conditions, à savoir le non tir des oiseaux au vol et selon des horaires strictement définis.

Par ailleurs, cette association gère la hutte pédagogique qui permet de faire découvrir à d’autres chasseurs (en lien avec l’association des jeunes chasseurs et chasseresses du Nord) ou non-chasseurs cette pratique sur ce site emblématique du département.

La pêche

Sur le site de l’étang de Chabaud-Latour, la pêche n’est permise qu’au sud de ses berges sur la partie en propriété de la commune de Condé-sur-L’Escaut. Partout ailleurs, la pêche n’est pas autorisée.

La randonnée

Le site est très emprunté par les randonneurs, les vététistes et parfois par les cavaliers. Au travers du projet tripartite, différentes actions ont pu être menées afin de mieux encadrer cette pratique aux abords du chemin de Grande Randonnée (GR 122) :

- Mise en place d’une signalétique ;
- Suppression des chemins « parasites » par fascinage de bois mort ;
- Mise en place de barrières et limitation des accès aux ayants droits (véhicules à moteur).



L'éducation

Dans le cadre du projet tripartite, une trentaine de bornes d'orientation a été implantée sur le grand site de Chabaud-Latour afin de permettre aux établissements scolaires du secteur de faire découvrir ce site à travers une pratique sportive et éducative. Ce projet a également permis l'installation de quelques observatoires de la faune sur la partie en propriété du Département du Nord au titre des Espaces Naturels Sensibles.

Signalons la présence d'une base de nature et de loisir sur la partie du site en propriété de la ville de Condé-sur-l'Escaut. Celle-ci regroupe principalement les activités nautiques et d'éducation à l'environnement.

Le patrimoine historique

Les étangs sont nés suite aux effondrements de terrains non naturels, induits par la pratique du foudroyage des galeries de mines, puis agrandis par des affaissements plus lents. Après l'arrêt de l'exploitation de la houille vers la fin des années 1980, le site a été requalifié par l'Etablissement Public Foncier (EPF), dans le but de favoriser l'accueil de nouvelles entreprises. Le site a ensuite évolué sous des aspects plus paysagers, l'aménagement a été effectué selon des objectifs culturels. Notons que l'activité cynégétique fait partie du patrimoine historique du site, avec la présence d'une canardière (17ème siècle) sur le marais de la Canarderie, bastion de la chasse du gibier d'eau dans le Nord.



SECTION C : DEFINITION DES ENJEUX

C.1. IDENTIFICATION DES ENJEUX

C.1.1. Enjeux écologiques

De par son historique, le site de Chabaud-Latour sur la partie de la Fondation pour la préservation de la nature, est composé d'une **mosaïque d'habitats** allant des végétations aquatiques et hygrophiles, des végétations pionnières sur schistes miniers aux végétation plus arborés. Cette diversité des habitats favorise l'accueil d'une **entomofaune** variée.

Ce site est également favorable à **l'accueil des oiseaux**, et notamment en période de reproduction. Ainsi, la diversité des habitats et la présence d'une roselière conséquente permet la présence d'espèces d'intérêt patrimonial comme le Bihoreau gris ou le Blongios nain. Les cortèges des fauvettes paludicoles et des passereaux forestiers sont également bien représentés sur le site.

Les habitats aquatiques sont très représentés sur le site en raison de son importante superficie (42 hectares). Sur la partie Nord de l'étang et notamment au sein des zones de plus faibles profondeurs, les prospections ont révélé un plus fort développement des herbiers flottants permettant à la faune piscicole (Brochet, Loche de rivière ...) d'y trouver refuge et de profiter de cette zone comme frayère mais également aux odonates de pouvoir s'y reproduire.

Les habitats schisteux les plus ouverts accueillent des espèces floristiques typiques des pelouses pionnières annuelles sur schistes miniers où sont présentes des espèces patrimoniales telles que *Logfia minima*, *Aira caryophyllea* ... Ce type d'habitat est également favorable aux orthoptères ayant une importance régionale.

C.1.2. Enjeux socio-économiques

Les enjeux socio-économiques sont réels sur les 64 hectares de la Fondation mais également sur l'ensemble du « grand » site de Chabaud-Latour. Le site bénéficie d'un **historique** très marqué et son **patrimoine culturel** est fort.

C'est ainsi qu'un projet tripartite entre le Département du Nord, la FDC 59 et la ville de Condé-sur-l'Escaut s'est mis en place afin d'entreprendre des aménagements d'accueil du public tout en prenant en compte les enjeux écologiques du site.

Il s'agit d'un site emblématique du département du Nord où la place de l'Homme est au cœur de la nature. Le site de Chabaud-Latour fait également office de cœur de nature pour les habitants de la ville.

Ce site est d'une grande importance pour les riverains ainsi que pour le tourisme local. Au bas mot, le site accueillerait 40 000 personnes annuellement, cela faisant bien évidemment marcher les commerces (café, petite restauration...) mais également le réseau associatif local.

Les différentes associations qui gravitent autour de ce site sont également nombreuses (chasse, pêche, randonnée (pédestre ou équestre), voile...



C.2. PRIORISATION DES ENJEUX

C.2.1. Méthode de priorisation

La priorisation des enjeux se fait à partir d'une analyse de 3 critères de responsabilité du site pour la conservation d'un enjeu donné : la sensibilité, la représentativité et la fonctionnalité.

La **sensibilité** renseigne sur la fragilité du site et sur sa capacité de résilience pour un enjeu donné. Cette sensibilité est marquée par la dépendance et la faible capacité d'adaptation face à des changements plus ou moins brutaux.

La **représentativité** du site renseigne sur le caractère spécifique ou non du site par rapport à une échelle plus globale. Cette représentativité prend en compte la proportion du site dans son contexte en comparaison avec les autres habitats et ses spécificités.

La **fonctionnalité** du site renseigne sur sa capacité à réaliser l'ensemble de ses services écosystémiques. Par exemple, pour les espèces, un site est fonctionnel si leur cycle de vie est réalisé entièrement sur le site.

C.2.2. Priorisation des enjeux

Ainsi, chacun des enjeux identifiés précédemment vont être analysé par le prisme de ces trois critères pour ce site et classé selon ces trois critères en enjeux prioritaire, fort et secondaire dans le tableau ci-dessous :

Enjeux	Sensibilité	Représentativité	Fonctionnalité	Priorité
Enjeu écologique - FFH	++	++	+++	Prioritaire
Enjeu socio-culturel	++	++	/	Secondaire

Tableau 14 - Priorisation des enjeux en fonction des responsabilités exprimées sur le site



SECTION D : OBJECTIFS A LONG TERME ET PLAN D' ACTIONS

D.1. OBJECTIFS A LONG TERME

Les enjeux identifiés dans l'état des lieux précédemment établi nous permet de dégager plusieurs objectifs à longs termes pour la gestion du site. Ces derniers définissent les grandes orientations stratégiques du plan de gestion et permettent de donner la vision à long terme de la gestion souhaitée pour le site. Ces objectifs à long termes permettront de guider les acteurs de la gestion du site dans leurs décisions.

L'ensemble des objectifs à long terme est présenté dans le tableau ci-dessous :

Enjeux écologiques	
Objectifs à long terme Détail & niveau d'exigence	OLT 1 : Assurer la conservation des espèces et des habitats naturels patrimoniaux et ordinaires Restaurer et conserver les habitats d'intérêt
Enjeux socio-culturels	
Objectifs à long terme Détail & niveau d'exigence	OLT 2 : Intégrer les activités humaines durablement et développer un programme pédagogique Inclure la place de l'Homme dans la Nature
Enjeux écologiques	
Objectifs à long terme Détail & niveau d'exigence	OLT 3 : Suivre les espèces et les habitats naturels patrimoniaux et ordinaires Améliorer la connaissance

Tableau 15 - Ensemble des objectifs à long termes définis pour le site



D.2. OBJECTIFS OPERATIONNELS

Afin d'atteindre les objectifs à long terme précédemment identifiés, plusieurs objectifs opérationnelles ont été établis et sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels
Assurer la conservation des espèces et des habitats naturels à enjeux	OO 1 : Assurer le bon état de la roselière et de la cariçaie
	OO 2 : Assurer le bon état des pelouses annuelles sèches sur schiste
	OO 3 : Favoriser la végétation spontanée au sein des plantations
Concilier les usages et la préservation de la biodiversité	OO 4 : Favoriser les échanges multipartites (comité des usagers)
	OO 5 : Améliorer la propreté du site
	OO 6 : Mettre en valeur le site de Chabaud-Latour
Améliorer la connaissance	OO 7 : Assurer le suivi floristique et des habitats
	OO 8 : Assurer le suivi faunistique (avifaune, entomofaune, herpétofaune et mammifères terrestres)

Tableau 16 - Ensemble des objectifs opérationnels définis pour le site

D.3. PLAN D' ACTIONS

Afin de répondre à ces différents objectifs, plusieurs actions ont été déclinées et quelques fiches des actions prioritaires sont présentées ci-après.



ACTION N° 1 : Coupe sélective des ligneux de la roselière et de la cariçaie

Enjeu	Enjeu écologique – Avifaune, Habitat et Flore
Objectif à long terme	Assurer la conservation des espèces et des habitats naturels à enjeux
Objectif opérationnel	Assurer le maintien de la roselière et de la cariçaie
Justification	La cariçaie a été restaurée lors du précédent plan de gestion. Au regard de la dynamique végétale, une coupe sélective des repousses de ligneux est préconisée à moyen terme afin de maintenir cet habitat en bon état de conservation.
Description détaillée	<p>Sous réserve de l'avis de l'animateur, cette action pourra être mise en lien avec les fiches actions GH02 ou GH03 du DOCOB de la ZPS FR3112005 Vallée de la Scarpe et de l'Escaut, et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'objectif général 4 : OG.4 : Maintenir voire restaurer des milieux ouverts (hors surfaces agricoles) https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/partie_c_mesures_fin.pdf <p>Dans le cas où cette opération se ferait en régie, il sera possible de mobiliser les acteurs locaux ou des scolaires en formation sous forme d'un « chantier nature » sous l'accompagnement d'un technicien.</p> <p>Au regard de la dynamique végétale, une coupe sélective tous les 4 à 5 ans pourra être réalisée.</p>
Espèces / Habitats cibles	<p>Groupes d'espèces : oiseaux d'eau et oiseaux paludicoles</p> <p>Habitats : cariçaies et roselières</p>

Calendrier prévisionnel

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Année de réalisation						

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
Période de réalisation												

Etat initial	Bon état écologique
Indicateurs de suivi / résultat	<p>Indicateurs de réalisation de l'action :</p> <p>Milieux ouverts entretenus : surface, état du milieu</p>

Remarques complémentaires	<p>Possibilité de mettre en place un contrat Natura 2000.</p> <p>L'agence de l'eau Artois-Picardie pourra également être sollicitée.</p>
---------------------------	--



ACTION N° 2 : Entretien des milieux ouverts de pelouse par fauche tardive avec exportation

Enjeu	Enjeu écologique – Habitat, Faune et Flore
Objectif à long terme	Assurer la conservation des espèces et des habitats naturels à enjeux
Objectifs opérationnels	Assurer le maintien des pelouses annuelles sèches sur schiste
Justification	<p>Cette action vise à mettre en place une fauche tardive exportatrice pour l'entretien des milieux ouverts de pelouses d'annuelles sur schiste afin de maintenir une diversité biologique sur les habitats d'intérêt.</p> <p>Cette action vise également à mettre en place une fauche de restauration des pelouses sur schiste issus de la coupe des plantations.</p>
Description détaillée	<p>Sous réserve de l'avis de l'animateur, cette action pourra être mise en lien avec les fiches actions GH02 ou GH03 du DOCOB de la ZPS FR3112005 Vallée de la Scarpe et de l'Escaut, et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'objectif général 4 : OG.4 : Maintenir voire restaurer des milieux ouverts (hors surfaces agricoles) - L'objectif opérationnel 4.1 : OP.4.1 : Maintenir une gestion favorable sur les milieux anthropiques (gestion des terrils, ...). <p>Fiches actions contrats Natura 2000 à retrouver sur : https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/partie_c_mesures_fin.pdf</p> <p>Cette opération pourra être, comme auparavant, réalisée par un prestataire extérieur, sous réserve de l'accompagnement d'un technicien.</p> <p>Au regard de la dynamique végétale, une fauche tardive tous les 4 à 5 ans pourra être réalisée. L'intervention pourra être plus régulière sur les pelouses en cours de restauration.</p>
Espèces / Habitats cibles	<p>Espèces : Argus bleu-nacré, Point de Hongrie, Petit-Mars changeant, Virgule, Criquet noir-ébène, ...</p> <p>Habitats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pelouse d'annuelles sur schiste (1,18 ha) - Pelouse rase sur schiste (1,67 ha) - Pelouse sèche sur schiste (1,49 ha)

Calendrier prévisionnel

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Année de réalisation						

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
Période de réalisation												

Etat initial	Bon état de conservation
Indicateurs de suivi / résultat	Indicateurs de réalisation de l'action : Milieux ouverts entretenus : surface, état du milieu
Remarques complémentaires	
Possibilité de mettre en place un contrat Natura 2000. L'agence de l'eau Artois-Picardie pourra également être sollicitée.	



ACTION N° 3 : Fauche tardive avec exportation de la roselière

Enjeu	Enjeu écologique – Avifaune
Objectif à long terme	Assurer la conservation des espèces et des habitats naturels à enjeux
Objectifs opérationnels	Assurer le bon état de la roselière
Justification	Cette action vise à mettre en place une fauche tardive exportatrice pour l'entretien des roselières.
Description détaillée	<p>Sous réserve de l'avis de l'animateur, cette action pourra être mise en lien avec les fiches actions GH02 ou GH03 du DOCOB de la ZPS FR3112005 Vallée de la Scarpe et de l'Escaut, et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'objectif général 4 : OG.4 : Maintenir voire restaurer des milieux ouverts (hors surfaces agricoles) <p>https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/partie_c_mesures_fin.pdf</p> <p>Dans le cas où cette opération se ferait en régie, il sera possible de mobiliser les acteurs locaux ou des scolaires en formation sous forme d'un « chantier nature » sous l'accompagnement d'un technicien.</p> <p>Au regard de la dynamique végétale, une fauche exportatrice quinquennale en rotation pourra être effectuée. Cela permettra de maintenir la dynamique végétale actuelle.</p>
Espèces / Habitats cibles	<p>Espèces : ensemble des espèces inféodées aux roselières, Blongios nain, Bruant des roseaux, Butor étoilé, ...</p> <p>Habitat : roselières</p>

Calendrier prévisionnel

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Année de réalisation						

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
Période de réalisation												

Etat initial	Bon état écologique
Indicateurs de suivi / résultat	<p>Indicateurs de réalisation de l'action :</p> <p>Milieux ouverts entretenus : surfaces, état du milieu</p>

Remarques complémentaires	<p>Possibilité de mettre en place un contrat Natura 2000.</p> <p>L'agence de l'eau Artois-Picardie pourra également être sollicitée.</p>
---------------------------	--



ACTION N° 4 : Eclaircissement des plantations

Enjeu	Enjeu écologique – Habitat, Faune et Flore
Objectif à long terme	Assurer la conservation des espèces et des habitats naturels à enjeux
Objectifs opérationnels	Favoriser la végétation spontanée au sein des plantations
Justification	Cette action vise à mettre en place une coupe sélective des ligneux issus des plantations afin de favoriser une dynamique végétale spontanée.
Description détaillée	<p>Dans le cas où cette opération se ferait en régie, il sera possible de mobiliser les acteurs locaux ou des scolaires en formation sous forme d'un « chantier nature ».</p> <p>Au regard de sa nature, le bois coupé sera disposé en tas afin d'en faire bénéficier la petite faune et l'entomofaune associée.</p>
Espèces / Habitats cibles	<p>Espèces : entomofaune, avifaune.</p> <p>Habitat : reconversion des plantations de ligneux</p>

Calendrier prévisionnel

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Année de réalisation						

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Dec
Période de réalisation												

Etat initial	Habitats issus de plantation de faible intérêt écologique. Mauvais état de conservation.
Indicateurs de suivi / résultat	<p>Indicateurs de réalisation de l'action :</p> <p>Milieux : surface, état du milieu</p>

Remarques complémentaires : Sans objet
--



ACTION N° 5 : Améliorer la propreté du site

Enjeu	Enjeu socio-culturel - Usagers
Objectif à long terme	Concilier les usages et la préservation de la biodiversité
Objectif opérationnel	Améliorer la propreté du site
Justification	Événement organisé annuellement par la région des Hauts-de-France, en partenariat avec la Fédération Régionale des Chasseurs des Hauts-de-France et l'Association Régionale de Pêche Hauts-de-France.
Description détaillée	<p>L'association locale des chasseurs de gibiers d'eau des étangs de Condé participe annuellement à la journée des « Hauts-de-France » propres en partenariat avec la région des Hauts-de-France (photos ci-dessous).</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p><i>Crédit : Association des Chasseurs de Gibier d'eau des Etangs de Condé-sur-l'Escaut</i></p>
Espèces / Habitats cibles	Ensemble du site.

Calendrier prévisionnel

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Année de réalisation						

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec
Période de réalisation												

Etat initial	Sans objet
Indicateurs de suivi / résultat	Volume de déchets / Nombre de participants

Remarques complémentaires	Sans objet
---------------------------	------------



ACTION N° 6 : Suivis faunistiques, floristiques et des habitats

Enjeu	Enjeux écologique – Faune, flore, habitat
Objectif à long terme	Améliorer la connaissance
Objectif opérationnel	Assurer le suivi floristique et des habitats Assurer le suivi faunistique
Justification	Au terme de cette révision du plan de gestion, des inventaires faunistiques et floristiques seront menés sur un cycle biologique. La cartographie des habitats sera également actualisée.
Description détaillée	Les inventaires faunistiques et floristiques seront réalisés en interne par des techniciens de la Fédération des Chasseurs du Nord et selon un calendrier précis en accord avec les protocoles nationaux.
Espèces / Habitats cibles	Ensemble du site.

Calendrier prévisionnel

	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Année de réalisation						

	Jan	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Dec
Période de réalisation												

Etat initial	Sans objet
Indicateurs de suivi / résultat	Mise à jour des inventaires

Remarques complémentaires	Moyens de financement à définir.
---------------------------	----------------------------------



SECTION E : EVALUATION ET RESULTATS DE GESTION

Le présent plan de gestion est établi en 2025 et fait suite à un précédent plan de gestion sur la période 2016-2021. Les enjeux, objectifs et actions précédemment présentées ont été établies suite à une évaluation de l'efficacité du premier plan de gestion. La méthode d'évaluation et de révision utilisée pour réaliser le présent plan de gestion est détaillée dans cette section. Notons qu'un comité des usagers est en cours de création et que des réflexions sont menées sur la mise en place d'un plan de gestion multipartites à l'échelle du « grand site » de Chabaud Latour.

E.1. EVALUATION ET TABLEAU DE BORD

L'objectif de cette étape a été de réaliser une analyse approfondie des actions menées en reprenant les différents indicateurs et leur évolution par rapport à l'état initial. Cette analyse a permis ensuite d'évaluer la progression dans les objectifs à long terme et l'atteinte des différents objectifs opérationnels.

Une étape d'analyse de l'efficacité de la gestion a également été menée en quantifiant l'utilisation des ressources disponibles au regard de l'atteinte des objectifs.

Évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels

Dans un premier temps, il a fallu dresser un panorama des actions réalisées, des résultats obtenus lors de ces opérations de gestion, et ainsi un bilan de l'atteinte des objectifs opérationnels. L'analyse s'est basée sur les indicateurs définis pour chacune des actions du plan de gestion.

Lorsque les objectifs opérationnels n'ont pas été atteints, il a fallu s'interroger sur les raisons expliquant cet état : absence ou faiblesse de moyens, contexte politique ou administratif...

Évaluation de la progression vers les objectifs à long terme

Dans cette étape, il a fallu identifier le niveau de progression vers les objectifs à long terme par l'analyse de l'état des enjeux identifiés pour le site : l'état des enjeux est-il satisfaisant ? Sinon, explorer les raisons de cet état :

- mauvaise rédaction de l'OLT : s'agit-il d'un problème de formulation, d'une trop grande ambition du niveau d'exigence ? ... ;
- temps de résilience lent propre à certains écosystèmes ;
- intervention de facteurs d'influence extérieurs non prévisibles ;
- stratégie d'actions peu ambitieuse : cela relève-t-il d'un choix de l'organe de gouvernance, d'une limitation / priorisation des moyens disponibles ? ...

L'ensemble de cette évaluation, et les facteurs explicatifs lorsqu'ils étaient disponibles, ont été indispensables à la réalisation de la reformulation des objectifs à long terme pour le site.



Pour rappel, les objectifs à long terme et les objectifs opérationnels de l'ancien plan de gestion sont détaillés dans le tableau suivant, et les actions sont présentées en Annexe 1.

Objectifs à long terme	Objectifs opérationnels
Assurer la conservation des espèces et des habitats naturels patrimoniaux et ordinaires	OO 1 : Conserver et restaurer la roselière et la cariçaie
	OO 2 : Conserver et restaurer les pelouses annuelles sèches sur schiste
	OO 3 : Favoriser le succès de reproduction de la sterne pierregarin
	OO 4 : Assurer le maintien des zones de frayères
	OO 5 : Favoriser la végétation spontanée au sein des plantations
	OO 6 : Restaurer les habitats propices à la nidification des anatidés
	OO 7 : Assurer la diversité des habitats
Intégrer les activités humaines durablement et développer un programme pédagogique	OO 8 : Gérer les activités et préserver la tranquillité du site
	OO 9 : Améliorer la propreté du site et réduire les nuisances sonores
	OO 10 : Mettre en valeur l'image du site de Chabaud-Latour, de sa gestion et de l'activité cynégétique
Suivre les espèces et les habitats naturels patrimoniaux et ordinaires	OO 11 : Suivis des habitats et des espèces patrimoniales
	OO 12 : Accroître les connaissances scientifiques
	OO 13 : Préparer le renouvellement du plan de gestion

Tableau 17 - Ensemble des objectifs à long terme et opérationnels définis pour le site au plan de gestion 2016-2021

Pour ces deux évaluations, un tableau de bord a été utilisé :



OLT	OO et Actions	Degré de réalisation	Commentaire	Etat final des indicateurs	Atteinte de l'OO	Progression vers l'OLT
OLT 1	OO 1			Restauration de 0,49 ha de cariçaie. Fauche exportatrice de 7 500 m ² de roselière.	2 / 2	1 / 2
	Action 1	4 / 4	Coupe des ligneux (saules, aulnes) réalisée en 2019, 2020 et 2023.			
	Action 2	4 / 4	Fauche exportatrice de la roselière réalisée en 2019 et 2020.			
	Action 3	4 / 4	Coupe sélective réalisée en 2019, 2020 et 2023.			
	OO 2			~ 35 sujets de Buddleia de David supprimés	2 / 2	
	Action 4	4 / 4	Coupe des arbustes et des sujets de Buddleia de David réalisées en 2023.			
	Action 5	4 / 4	Fauche exportatrice réalisée en 2019. Au regard de la dynamique végétale cette action sera de nouveau à réaliser.	1,71 ha de pelouse		
	OO 3			11 couples en 2015, 21 couples en 2024 sur l'ensemble de l'étang de Chabaud-Latour	NE	
	Action 6	0 / 4	Déplacement de la colonie suite à la mise en place de radeaux sur la partie de l'étang de Chabaud-Latour en propriété du Département du Nord (projet tripartite).			
	Action 7	2 / 4				
	Action 8	0 / 4	Cependant, quelques couples isolés (1 à 4 couples/an) continuent de profiter des toits de huttes de chasse pour y trouver des conditions favorables à la nidification. La hutte pédagogique est notamment équipée d'un grillage évitant ainsi la chute prématurée des poussins.			
	OO 4			/	1 / 2	
	Action 9	NE	Intervention de facteurs d'influence extérieurs non évaluables.			
	Action 10	4/4	Sectorisation de l'activité pêche uniquement sur la partie communale de l'étang. Mise en place de zones de quiétudes piscicoles (projet tripartite).	4 zones de quiétudes piscicoles		
	OO 5			1,24 ha de plantation supprimé	1 / 2	
Action 11	3 / 4	Coupe de quelques plantations réalisée en 2023 ayant pour but de restaurer de la pelouse sèche sur schiste.				
Action 12	4 / 4	Maintien du bois mort sur place lors de certaines opérations de gestion. La création de fascines accroît l'offre pour la petite faune.	5 fascines présentes			
OO 6				1 / 2		

OLT	OO et Actions	Degré de réalisation	Commentaire	Etat final des indicateurs	Atteinte de l'OO	Progression vers l'OLT
	Action 1-10	2 / 4	La difficulté d'accès favorise la quiétude au sein de l'îlot au Nord de l'étang.	-		
	Action 13	0 / 4		Non réalisé sur l'îlot nord		
	OO 7				NE	
	Action 4-5 11-12	NE	Mauvaise rédaction de l'OO. Les actions prévues par ailleurs favorisent l'accueil de l'entomofaune.	-		

Tableau 18 - Tableau d'évaluation des actions – OLT 1

Légende

Degré de réalisation : **0 / 4** - non réalisé ; **1 / 4** - seulement abordé ; **2 / 4** - partiellement réalisé ; **3 / 4** - certains éléments non concrétisés ; **4 / 4** - pleinement réalisé.

Degré d'atteinte / de progression des objectifs : **0 / 2** - non atteint ; **1 / 2** - partiellement atteint ; **2 / 2** - atteint.



Restauration de la roselière



Restauration des pelouses sur schistes



Restauration de la cariçaie



Fauche exportatrice des pelouses sur schistes



OLT	OO et Actions	Degré de réalisation	Commentaire	Etat final des indicateurs	Atteinte de l'OO	Progression vers l'OLT	
OLT 2	OO 8						
	Action 14	0 / 4	A ce jour, l'activité de pêche n'est plus permise sur les berges du site de la Fondation pour la protection de la nature suite aux différents exprimés à la suite du montage du dossier d'acquisition du site.	Les zones d'activités et de non activité sont relativement bien respectées	1 / 2	1 / 2	
	Action 15	4 / 4	Les activités cynégétiques et nautiques sont chacune encadrées par un règlement spécifique propre au site. Les zones de quiétudes, notamment en période de nidification sont relativement bien respectées (zone Nord, berges, roselière).				
	Action 16	NE	Mauvaise rédaction de l'action. Cependant, la gestion et le projet tripartite prennent en compte du mieux possible les usages du site.	Création en cours du comité des usagers du site			
	Action 17	4 / 4	Les chemins d'accès au site ainsi que le GR 122 ont été réhabilités lors du projet tripartite en 2023.	Un chemin d'accès aux huttes et le GR 122 réhabilités			
	OO 9						
	Action 18	4 / 4	Des panneaux réglementaires (zone de non pêche, ayants droits, ...) ont été mis en place dans le cadre du projet tripartite.	3 panneaux réglementaires de non pêche	2 / 2		
	Action 19	4 / 4	Annuellement, l'association des chasseurs de gibiers d'eau des étangs de Condé réalisent l'opération « Hauts-de-France propres » avec la ville de Condé-sur-l'Escaut.	1 journée / an			
	Action 20	3 / 4	Mise en place de barrière et de panneaux réglementaires. La présence occasionnelle de moto cross ou de quad sur le site reste cependant difficilement contrôlable.	2 barrières installées et 2 panneaux réglementaires			
	OO 10						
	Action 21	4 / 4	Une signalétique harmonisée d'accueil a été mise en place dans le cadre du projet tripartite. Il en est de même pour la signalétique d'accès au site.	1 panneau d'accueil, des bornes directionnelles			
	Action 22	NE	Participation au week-end de la fête des mares 2016 (découverte du mode de chasse à la hutte, visite du site, historique et découverte Faune/Flore + une hutte ouverte au public).	2 événements			

OLT	OO et Actions	Degré de réalisation	Commentaire	Etat final des indicateurs	Atteinte de l'OO	Progression vers l'OLT
			Organisation d'un chantier nature lors de la journée mondiale des zones humides 2019 : « les milieux humides en fêtes, PNR Scarpe-Escaut ». Autres : - L'association des chasseurs souhaite relancer la course en barque sur l'étang de Chabaud-Latour. - Divers événements organisés par nos partenaires (JMZH, site RAMSAR, base nature, étude historique sur les canardières ...).		1 / 2	
	Action 23	4 / 4	Réalisation de diverses communications : article dans le Chasseur du Nord (CDN), publication réseaux sociaux FDC59, reportage WEO passion nature, ... Participation à l'inauguration des aménagements du site (nov. 2024) en compagnie des acteurs du projets tripartites et des partenaires techniques et financiers.	4 articles dans la revue du Chasseur du Nord 1 reportage WEO 3 publications Facebook 1 inauguration		
	Action 24	0 / 4	En cours de réflexion dans le cadre de la valorisation du site.	Création en cours d'un comité des usagers et réflexion menée par le département du Nord		
	Action 25	4 / 4	L'association des Chasseurs de Gibiers d'Eau des étangs de Condé a mis en place une hutte pédagogique à destination des chasseurs, de l'association des jeunes chasseurs du Nord et des non chasseurs. En 2024, 70 personnes des départements du 59,62,80,17 ou de Belgique ont pu profiter de cette offre, soit 46 nuits de chasse de nuit.	1 hutte pédagogique gérée par l'association locale de chasseurs de gibier d'eau (70 personnes et 46 nuits en 2024).		

Tableau 19 - Tableau d'évaluation des actions – OLT 2

Légende

Degré de réalisation : **0 / 4** - non réalisé ; **1 / 4** - seulement abordé ; **2 / 4** - partiellement réalisé ; **3 / 4** - certains éléments non concrétisés ; **4 / 4** - pleinement réalisé.

Degré d'atteinte / de progression des objectifs : **0 / 2** - non atteint ; **1 / 2** - partiellement atteint ; **2 / 2** - atteint.



Quelques illustrations :



Signalétique harmonisée d'accueil

Fascines sur chemins « parasites »



Après réaménagement du parking des Acacias



Avant réaménagement



Opération Hauts-de-France propres - ACGEE

Chantier participatif, fêtes de mares, journée mondiale des zones humides

9



Condé-sur-l'Escaut Chabaud-Latour
Chantier nature - fauche de roselière
 La Fédération départementale des chasseurs du Nord et l'association des chasseurs de gibiers d'eau des étangs de Condé-sur-l'Escaut vous invitent à leur chantier nature sur Chabaud-Latour. Au programme, fauche d'une partie de la roselière et sanglier à la broche le midi !
 Rendez-vous sur la roselière de Chabaud-Latour de 9h30 à 16h30. Gratuit et sur inscription au 06 81 16 19 49.



Inauguration avec les partenaires



Réfection du GR 122



OLT	OO et Actions	Degré de réalisation	Commentaire	Etat final des indicateurs	Atteinte de l'OO	Progression vers l'OLT
OLT 3	OO 11				2 / 2	2 / 2
	Action 26	4 / 4	Mise à jour des inventaires (hormis l'inventaire piscicole).	Réalisé		
	Action 27	4 / 4				
	Action 28	3 / 4	Déplacement de la colonie suite à la mise en place de radeaux sur la partie de l'étang de Chabaud-Latour en propriété du Département du Nord (projet tripartite). Cependant, quelques couples isolés (1 à 4 couples/an) continuent de profiter des toits de huttes de chasse pour y trouver des conditions favorables à la nidification. La hutte pédagogique est notamment équipée d'un grillage évitant ainsi la chute prématurée des poussins.	11 couples en 2015, 21 couples en 2024 sur l'ensemble de l'étang de Chabaud-Latour		
	OO 12				2 / 2	
	Action 29	4 / 4	Suivi des odonates effectué lors des inventaires 2023 et 2024. Notons la découverte de l'Aesche isocèle, espèce d'intérêt pressentie sur le site.	Réalisé		
	Action 30	0 / 4	Déplacement de la colonie suite à la mise en place de radeaux sur la partie de l'étang de Chabaud-Latour en propriété du Département du Nord (projet tripartite).	/		
	Action 31	4 / 4	Actualisation des superficies et cartographie réalisés dans le cadre de la révision du plan de gestion.	Réalisé		
	Action 32	4 / 4		Réalisé		
	OO 13				2 / 2	
Action 33	4 / 4	Mise à jour des inventaires (hormis l'inventaire piscicole).	Réalisé			

Tableau 20 - Tableau d'évaluation des actions – OLT 3

Légende

Degré de réalisation : **0 / 4** - non réalisé ; **1 / 4** - seulement abordé ; **2 / 4** - partiellement réalisé ; **3 / 4** - certains éléments non concrétisés ; **4 / 4** - pleinement réalisé.

Degré d'atteinte / de progression des objectifs : **0 / 2** - non atteint ; **1 / 2** - partiellement atteint ; **2 / 2** - atteint.



Moyens mis en œuvre

Les principaux moyens humains mobilisés pour la mise en œuvre et l'actualisation du plan de gestion sont ceux du personnel fédéral (FDC 59 et FRC Hauts-de-France). Rappelons ici la mise en place du projet tripartite : Département du Nord, FDC 59 et ville de Condé-sur-l'Escaut accompagnés financièrement par l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. De manière globale, le coût du projet s'élève à 2,25 millions d'euros. La FDC 59 a investi un budget de 200 000 € (hors ETP) pour ce projet.

Dans le cadre du projet tripartite, les opérations d'aménagements ou de gestion ont été réalisées par des entreprises extérieures (marché public) et de nombreuses réunions de chantier ont été suivies afin de contrôler les opérations.

Par ailleurs, certaines actions ont pu se faire en régie par l'intermédiaire de l'association des chasseurs de gibiers d'eau des étangs de Condé. Citons par exemple l'exportation des produits de fauche de la roselière, l'opération de ramassage des déchets « Hauts-de-France propre », ...



E.2. REVISION DU PLAN DE GESTION

La rédaction du présent plan de gestion reprend un nouveau cycle de gestion en recherchant en priorité l'actualisation des données du plan de gestion précédent.

Actualisation de l'état des lieux

Les sections A et B du présent document ont présenté une actualisation de l'état des lieux et des données d'inventaire. Cette actualisation est nécessaire dans toute révision de plan de gestion afin de définir un nouvel état initial du site. Concernant les données des inventaires du premier plan de gestion, elles ont été reprises de façon synthétique dans les intitulés « état des connaissances » de la section B.

En résumé :

<i>Groupe d'espèces</i>	<i>Plan de gestion</i>	<i>Révision du plan de gestion</i>	<i>Commentaires</i>
<i>Habitat</i>	6 habitats d'intérêt communautaire	6 habitats d'intérêt communautaire	Maintien du nombre d'habitats communautaires
<i>Flore</i>	282 espèces dont 26 d'intérêt patrimonial 1 espèce protégée	291 espèces dont 31 d'intérêt patrimonial ; 3 inscrites sur la Liste Rouge Régionale	Richesse floristique remarquable de part la nature du substrat et de la grande diversité d'habitats sur une faible surface
<i>Avifaune</i>	119 espèces dont 30 espèces d'intérêt 17 espèces ann. I Directive Oiseaux	112 espèces 26 espèces d'intérêt 13 espèces ann. I Directive Oiseaux	Richesse avifaunistique remarquable de par la diversité d'habitats, du complexe naturel d'environ 350 ha et de par la présence de roselière permettant l'accueil d'une avifaune paludicole d'intérêt régional voir national (Blongios nain, Bihoreau gris, Butor étoilé, ...). Présence de la nidification de la Sterne pierregarin sur les toits de huttes flottantes.
<i>Amphibien</i>	3 espèces	3 espèces	Espèces communes (grenouille rousse, crapaud commun, grenouille verte).
<i>Reptiles</i>	2 espèces	2 espèces	Population de très petite taille de Lézard vivipare. 1 espèce invasive
<i>Lépidoptères</i>	22 espèces	25 espèces	4 espèces d'intérêt des milieux ouverts à semi-ouverts.
<i>Odonates</i>	23 espèces	24 espèces	Découverte de l'Aesche isocèle.
<i>Orthoptères</i>	9 espèces	11 espèces	Criquet noir-ébène (pelouse) - et Conocéphale des roseaux (milieu humide).
<i>Mammifères</i>	13 espèces	17 espèces	Découverte du Castor d'Europe, avec reproduction confirmée.
<i>Ichtyofaune</i>	18 espèces	/	3 espèces d'intérêt : Anguille d'Europe, Brochet, Loche de rivière. Présence du silure.

Tableau 21 - Tableau d'actualisation de l'état des connaissances



Actualisation de l'état des enjeux du site

Au regard des inventaires et des actions menées, les enjeux sur le site restent inchangés et seront à poursuivre afin notamment de maintenir en bon état les habitats restaurés. Ils ont été présentés dans la section C.

Ainsi, nous retrouvons d'une part des enjeux environnementaux et écologiques, et, d'autre part, des enjeux socio-culturels.

Redéfinition des objectifs à long terme et des objectifs opérationnels

Les objectifs à long terme du nouveau plan de gestion sont constitués :

- pour partie des objectifs à long terme reconduits : ce sont des objectifs à long terme non atteints ou seulement partiellement qu'il a été décidé de reconduire pour la durée du nouveau plan de gestion ;
- pour une autre partie de nouveaux objectifs à long terme établis au regard de l'évolution des enjeux du site.

Dans le cas où des objectifs à long terme sont reconduits dans un contexte qui a peu évolué, certains objectifs opérationnels ont également été reconduits.

Ainsi, les objectifs à long terme et opérationnels ont été présentés en section D. Dans la suite logique de la présentation des objectifs, le programme d'action actualisé a également été présenté dans cette même section.

E.3. CALENDRIER

Le présent plan de gestion est valable pour une durée de 6 ans. Lors de la dernière année d'application de ce plan de gestion, il sera à nouveau temps d'en évaluer l'efficacité et de le réviser, selon la méthodologie utilisée précédemment.



ANNEXE 1 : PLAN D' ACTIONS DU PLAN DE GESTION 2016-2021

OLT 1 : Assurer la conservation des espèces et des habitats naturels patrimoniaux et ordinaires

OO 1 : Conserver et restaurer la roselière et la cariçaie

- ➔ Action 1 : Coupe des jeunes saules et aulnes
- ➔ Action 2 : Fauche exportatrice quinquennale en rotation
- ➔ Action 3 : Coupe sélective des saules et aulnes vieillissants

OO 2 : Conserver et restaurer les pelouses annuelles sèches sur schiste

- ➔ Action 4 : Coupe des espèces arbustives pionnières
- ➔ Action 5 : Entretien des milieux ouverts par fauche exportatrice quinquennale

OO 3 : Favoriser le succès de reproduction de la sterne pierregarin

- ➔ Action 6 : Gestion de la fréquentation lors des périodes de nidification
- ➔ Action 7 : Conservation des supports et aménagements artificiels en faveur de la nidification
- ➔ Action 8 : Etudier la possibilité de mettre en place des contrats NATURA 2000

OO 4 : Assurer le maintien des zones de frayères

- ➔ Action 9 : Maintenir une bonne qualité d'eau
- ➔ Action 10 : Instaurer des zones de quiétudes et de non pêche

OO 5 : Favoriser la végétation spontanée au sein des plantations

- ➔ Action 11 : Coupe sélective des arbres dépérissant non autochtone
- ➔ Action 12 : Maintien du bois mort sur pieds et au sol

OO 6 : Restaurer les habitats propices à la nidification des anatidés

- ➔ Action 1 + 10
- ➔ Action 13 : Favoriser une strate herbacée au sein des îlots

OO 7 : Assurer la diversité des habitats

- ➔ Action 4 + 5 + 11 + 12

OLT 2 : Intégrer les activités humaines durablement et développer un programme pédagogique

OO 8 : Gérer les activités et préserver la tranquillité du site

- ➔ Action 14 : Réaliser une convention de gestion multipartite
- ➔ Action 15 : Informer les utilisateurs du site par le biais de leur fédération ou de leur association auquel ils sont rattachés.
- ➔ Action 16 : développer un programme pédagogique et intégrer durablement les activités anthropiques
- ➔ Action 17 : Réhabiliter les chemins d'accès

OO 9 : Améliorer la propreté du site et réduire les nuisances sonores



- ➔ Action 18 : Mise en place d'une signalétique
- ➔ Action 19 : Collecter les déchets au travers une journée de sensibilisation
- ➔ Action 20 : Interdire et contrôler la circulation d'engins motorisés sur le site

OO 10 : Mettre en valeur l'image du site de Chabaud-Latour, de sa gestion et de l'activité cynégétique

- ➔ Action 21 : Mise en place d'une signalétique d'accueil et d'une signalétique pédagogique
- ➔ Action 22 : Organisation d'événements pédagogiques
- ➔ Action 23 : Communiquer sur la gestion et l'implication des usagers
- ➔ Action 24 : Organisation d'un « concours logo » pour accroître l'identité du site
- ➔ Action 25 : Mise en place d'une hutte pédagogique

OLT 3 : Suivre les espèces et les habitats naturels patrimoniaux et ordinaires

OO 11 : Suivis des habitats et des espèces patrimoniales

- ➔ Action 26 : Effectuer un suivi des habitats
- ➔ Action 27 : Effectuer un suivi des espèces faunistiques et floristiques patrimoniales
- ➔ Action 28 : Suivi de la nidification de la Sterne pierregarin

OO 12 : Accroître les connaissances scientifiques

- ➔ Action 29 : Compléter l'inventaire des odonates
- ➔ Action 30 : Effectuer un programme de baguage sur les Sternes pierregarin
- ➔ Action 31 : Evaluer la superficie des habitats afin de suivre leur évolution sur le long terme
- ➔ Action 32 : Actualiser la cartographie des habitats naturels

OO 13 : Préparer le renouvellement du plan de gestion

- ➔ Action 33 : Actualiser les inventaires faunistiques et floristiques

Quelques fiches des actions prioritaires sont présentées ci-après.



Objectif

Permettre le maintien des milieux ouverts afin de :

- Maintenir les formations herbacées qui tendent à évoluer spontanément vers des milieux fermés (boisements pionniers) ;
- Favoriser la faune inféodée aux milieux ouverts et aux roselières (avifaune, orthoptères, ...) ;
- Conserver et protéger les espèces floristiques patrimoniales ou protégées

Description technique

- Identification des zones à traiter sur la base de l'analyse scientifique des habitats
- Repérage des éventuelles stations d'espèces végétales
- Fauche tardive avec exportation des produits de fauche

Milieux concernés

Pelouses, prairies de fauche, roselière et cariçaie

Fréquence et période d'action

A partir de la fin août à fin septembre, avec un délai d'environ 10 jours entre la fauche et l'exportation des produits si nécessaire.

- Pour les cariçaies et les roselières : fauche tous les 4 à 5 ans, réalisée à partir de la fin août (fin des nichées d'oiseaux et de la floraison des plantes) et jusqu'au 1^{er} mars (date de retour des espèces nicheuses et démarrage de la végétation)
- Pour les prairies de fauche : fauche annuelle tardive à partir du 15 septembre
- Pour les pelouses sèches : fauche tardive tous les 4 à 5 ans à partir 15 septembre

Moyens mis en œuvre

Tracteur tondeuse autoportée pour les pelouses sèches et les prairies de fauche

Fauche manuelle exportatrice par débroussaillage ou par motofaucheuse selon l'accessibilité pour les roselières. Tronçonneuses et barque pour l'évacuation au niveau des îlots.

Coûts des opérations

Fauche des cariçaies et des roselières par motofaucheuse et exportation manuelle : 1000 à 2000 €/ha/an (HT).

Fauche exportatrice des prairies et des pelouses : 100€/ha/an (HT)



Objectif

Cette action peut également permettre de préserver des espaces au profit d'espèces sensibles aux dérangements lors de la période de nidification.

Maintenir, restaurer et recréer des habitats en effectuant une gestion favorable à la nidification et au stationnement des oiseaux d'intérêt communautaire.

Description technique

Délimiter les surfaces à protéger

Limiter le dérangement des espèces durant la nidification (mi-mai à mi-juillet)

Entretien des équipements et aménagements des supports de nidification

Milieux concernés

Roselières, plan d'eau dont les toits de huttes flottante, berges et végétations aquatiques

Indicateurs

Suivi de la nidification de l'avifaune nicheuse dont les Sternes pierregarin (*Sterna hirundo*)

Nombre de couvées total, nombre de couvées par hutte et nombre de jeunes arrivés jusqu'à l'envol



Objectif

L'action concerne les aménagements visant à informer les usagers afin de les inciter à réduire l'impact de leurs activités sur des habitats et donc sur des espèces d'intérêt communautaire.

Mise en place de panneaux d'interdictions de passage ou de recommandations. Ils devront être positionnés à des endroits stratégiques pour les usagers (parking, chemin...) et être cohérents avec les plans de communication.

Description technique

Conception et fabrication des panneaux

Entretien des équipements d'informations

Respect de la charte graphique

Coût de l'observation

Conception et pose de panneaux : 1 000 €/U/HT

Indicateurs

Nombre de panneaux installés

Entretien et durabilité des équipements

Respect des recommandations sur le site



Objectif

Mettre en place à l'attention des acteurs de la gestion du site, diverses actions de formations, d'informations et de communications afin de mettre en valeur le patrimoine et la gestion de ce site. Les actions de sensibilisation concerneront : la population locale, les usagers, les écoliers, ...

Description technique

- Elaboration, impression et diffusion d'articles de presse, de dépliants...
- Réalisation de petits reportages télévisés
- Conception et mise en œuvre de signalétiques (réglementaire) sur le site
- Mise en place d'aménagements pédagogiques d'interprétation autour de thématiques (panneaux, hutte pédagogique, ...)
- Réalisation de manifestations pédagogiques sur le site (hutte pédagogique, course en barque de chasse, ...)
- Réalisation de visites naturalistes
- Réalisation de formations sur la gestion des zones humides et naturelles pour les usagers, les scolaires, les acteurs du monde cynégétique, ...

Fréquence et période d'intervention

Toute l'année.

En ce qui concerne les opérations réalisées sur le terrain, il sera nécessaire de prendre en compte les contraintes de dérangement (permanent) sur les espèces nicheuses.

Moyens mis en œuvre

Prestations liées au descriptif technique (conception, impression, diffusion, animation, ...)

Animations en régie (agents de la FDC 59 et acteurs locaux)

Coûts des opérations

A définir



Objectifs

Mettre en place des suivis afin d'apprécier les méthodes de gestion mise en œuvre lors de ce plan de gestion :

- Suivi phytosociologique
- Suivi faunistique et de l'avifaune hivernante sur le site
- Recherche de nouvelles stations des espèces d'intérêt communautaire déjà présentes sur le site
- Recherche d'espèces d'intérêts communautaires pouvant potentiellement être présentes sur le site (chiroptères, entomofaune...)
- Suivi quantitatif des zones d'actions par relevé de terrain et report cartographique

Description technique

- Suivis floristiques et/ou faunistiques : suivis des protocoles établis lors de ce premier plan de gestion, analyses des résultats.
- Suivis de l'avifaune hivernante
- Suivis cartographiques : relevés de terrain et modification de la cartographie sous SIG des zones suites aux méthodes de gestion si besoin
- Délimitation des zones à prospecter pour les espèces patrimoniales

Fréquence et période d'intervention

En période hivernale (mi-septembre à mi-février) pour l'avifaune hivernante, avec la réalisation d'environ 2 à 3 inventaires/mois.

En période estival (avril à septembre) pour les suivis floristiques et les suivis de nidification de l'avifaune ainsi que pour les autres groupes d'espèces.

Réalisation d'une pêche électrique tous les 5 ans en accord avec la Fédération Départementale de Pêche du Nord.

Moyens mis en œuvre

GPS, Système d'Information Géographique, matériels de terrain, ...

Coûts des opérations

Achat du matériel et personnel qualifié pour la réalisation des suivis, à définir en interne

